

Le lynx du Russey enfin « extradé »!

(Page 3)

A Môtiers Trop d'encre pour de l'absinthe

(Page 9)

CHRONIQUE RÉGIONALE:
pages 2, 3, 4, 7, 9 et 13.
CARNET DU JOUR: page 2.
TOUS LES SPORTS:
pages 16 et 18.
PROGRAMMES RADIO/TV:
page 23.
BOURSES: page 27.
INTERNATIONALE ET NATIONALE: pages 27 et 28.

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Epilogue pénal de la tragédie du Landeron

Le procès de l'amateurisme

Président et seul responsable de la société neuchâteloise HFD (Halle de fête démontable), G.D. a été condamné hier soir par le tribunal correctionnel de Neuchâtel à une peine de 45 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et aux frais de la cause, qui se montent à 35.470 francs.

Le 15 août 1982, la société HFD avait fourni et monté la halle-cantine qui s'était effondrée sur une centaine de personnes. Un violent coup de tabac l'avait soulevée et provoqué la catastrophe. On dénombra deux morts et plus de quarante blessés.

C'est le procès de l'amateurisme. Ne s'improvise pas entrepreneur qui veut, devait conclure le président du tribunal, M^{me} Geneviève Fiala.

Ne disposant d'aucune formation technique, G.D., comptable, promu président de HFD en 1977, ne s'était jamais préoccupé de faire arrimer la tente. (B.W.)

Lire en page 3.



ENFIN!

L'équipe de Suisse a causé une agréable surprise, hier soir à Berne, en battant proprement la Belgique par 3-1, dans son dernier match du tour préliminaire du Championnat d'Europe de football. Devant 10.000 spectateurs seulement et dans un épais brouillard, les hommes de Wolfisberg, généreux dans l'effort, ont largement mérité ce succès qui coïncide avec la première défaite des Belges depuis le «Mundial» 82.

On comprend la joie exprimée sur notre téléphoto AP par le «coach» helvétique et son entourage.

Lire nos commentaires et interviews en page 16.

Les idées et les faits

L'initiative venue du Golfe

Un cessez-le-feu n'est pas la paix. A peine un armistice. Le cessez-le-feu peut, à tout moment, être violé ou ignoré. Pour l'instant, on l'espère, les émirats du Golfe paraissent avoir réussi une percée, alors qu'à Baddaoui et à Tripoli régnaient la fureur et le sang. Au cours des dernières heures, il y eut des interrogations sans nombre: était-ce le dernier combat d'Arafat et, pour la Syrie et ses alliés, le début d'une vraie victoire?

Pourquoi, d'ailleurs, ces batailles, ces ruines, et ces malédictions? Deux thèses et deux politiques. L'OLP, dirigée, par Arafat, entendait garder vis-à-vis de la Syrie et des autres pays arabes «une indépendance de décision et d'action». Quand il fut élu président de l'OLP, c'est cette thèse qu'Arafat adopta en disant: «Le mouvement palestinien doit rejeter toute tutelle et se tenir à l'écart des luttes idéologiques et des querelles inter-arabes». A cela, Assad répliqua, comme ce fut le cas le 5 mai 1983: «Nous avons le droit de discuter, de contester et même de nous opposer à telle ou telle action de l'OLP».

Ceci dit, pourquoi une initiative de cessez-le-feu venue du Golfe? C'est que le combat était aussi ailleurs et que l'affrontement concernait tout le Proche-Orient. La bataille de Tripoli ne pouvait faire oublier l'existence d'autres forces. Arafat n'était pas si isolé qu'il y paraissait dans le fracas des informations quotidiennes. Si l'armement soviétique donnait à Assad dans l'immédiat un avantage stratégique, il ne pouvait pas ignorer que les pays du Golfe — et des pétrodollars — avaient en début de semaine, de Doha où ils tenaient une conférence, affirmé qu'Arafat était «le chef légitime et reconnu de l'OLP». Assad ne pouvait pas oublier que l'Algérie avait, elle aussi, précisé qu'Arafat «était seul capable de préserver l'unité du mouvement palestinien» alors que du Caire, Mubarak faisait d'Arafat «Le seul Palestinien pouvant diriger la résistance». Et puis, Assad semblait plus solitaire que la situation actuelle le laissait croire. Comment ne pas rappeler, que dans une situation économique difficile, la Syrie est, depuis 4 ans, la proie de troubles sanglants. Ce n'est pas simplement d'Irak que monte le cri: «Le régime syrien est à abattre», mais de toutes ces villes qui comme à Alep, Hama, Lattaquié et même Damas ont connu de véritables insurrections à l'instigation des «Frères Musulmans» dont les liens avec l'Arabie séoudite sont connus.

Et puis, alors que les partisans d'Arafat tentaient de reculer l'échéance, les Palestiniens des territoires occupés dénonçaient «l'agression syrienne», pendant que les 600.000 Palestiniens vivant dans les Etats du Golfe faisaient parvenir à Arafat des messages de solidarité. Les avocats du cessez-le-feu à 2000 km de la Syrie avaient aussi un argument de poids. Peut-être ont-ils demandé à Assad comment la Syrie avait pu si vite oublier ce que Shamir avait déclaré en juin à la TV israélienne: «Tout ce qui divise le monde arabe est bon pour Israël». Assad l'aurait-il enfin compris?

L. GRANGER

Lugano: Medici fait recours devant le Tribunal fédéral

LUGANO (ATS). — Le délégué de police de Lugano, M. Gualtiero Medici fera recours au Tribunal fédéral contre le jugement rendu mardi soir à Lugano en deuxième instance par le tribunal cantonal de cassation le condamnant à trois mois de détention avec sursis pour violation du secret de fonction et d'espionnage économique. C'est ce qu'a déclaré mercredi à l'ATS son défenseur, M^{re} Roberto Macconi.

Dès réception par écrit du dispositif du jugement, la défense aura un délai de dix jours pour annoncer sa décision de recourir au Tribunal fédéral. L'affaire Medici, après le premier jugement du mois de juin dernier, qui condamnait le délégué à 3000 francs d'amende pour violation du

secret de fonction, et après le verdict de la Cour de cassation, aura ainsi son dénouement définitif à Lausanne.

Le Tribunal cantonal de cassation, qui s'est réuni à Lugano sous la présidence de M^{me} Clementina Sganzi, devait se prononcer sur les trois recours avancés par le procureur public de la Confédération et par le procureur public du Sottoceneri, Paolo Bernasconi, d'une part et par Medici de l'autre. L'accusation demandait la confirmation de la double accusation de violation du secret de fonction et d'espionnage économique tandis que la défense plaidait pour l'acquiescement total de son client. Traitant uniquement les aspects juridiques de cette affaire, la Cour luganaise a accepté les thèses du procureur soutenant que le délégué avait enfreint la loi sur deux points. D'une part, Medici avait passé outre aux dispositions en matière d'entraide judiciaire internationale et de l'autre, en remettant un «paquet cadeau» au policier. Aux services secrets de l'armée italiens, il avait fourni des informations économiques couvertes par le secret bancaire.

LE POT AUX ROSES

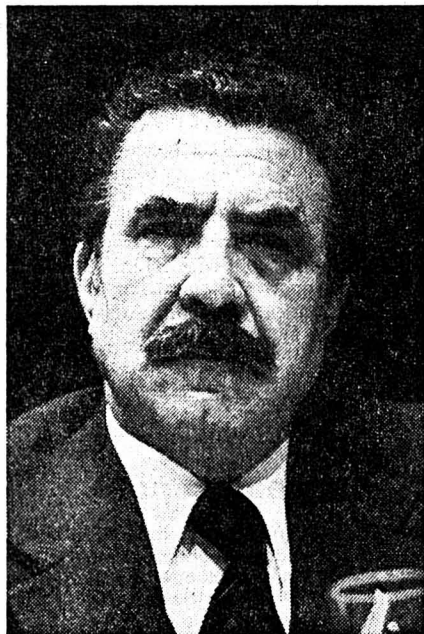
Le délégué de police de Lugano, après l'arrestation à la périphérie de Lugano, en 1982, de Flavio Carboni, l'ex-bras droit de Roberto Calvi, président de la Banco Ambrosiano, avait remis de son propre chef aux enquêteurs italiens (ma-

gistrats et policiers) et à deux colonels du Sismi (services secrets de l'armée) tout le dossier de l'enquête, soit en tout 180 photocopies contenant des informations sur les activités et les contacts de Carboni en Suisse et sur les rapports de Calvi avec des politiciens et des financiers italiens. Ce dossier finit inexplicablement entre les mains de journalistes italiens qui en publièrent de larges extraits faisant éclater toute l'affaire.

Proxénétisme à Genève

GENÈVE (ATS). — Trois responsables et un barman d'une boîte de nuit bien connue à Genève ont été inculpés mardi après-midi par un juge d'instruction genevois de proxénétisme, tentative de proxénétisme et tentative de contrainte, apprend-on de source judiciaire. Deux de ces personnes ont été arrêtées. Il s'agit de l'administrateur de l'établissement et de son fils.

Ces inculpations interviennent à la suite de plaintes déposées en septembre par deux jeunes femmes employées dans cette boîte de nuit. Engagées comme danseuses, celles-ci affirment avoir été poussées à se prostituer. L'instruction de l'affaire ne fait que débiter et de nouvelles inculpations pourraient suivre.



Gualtiero Medici (Keystone)

M. Schurmann: pas avant 86

ZÜRICH (ATS). — La SSR ne demandera au Conseil fédéral un relèvement des taxes de concession que pour l'année 1986 et non en 1985 déjà comme il était prévu initialement. C'est ce qu'a déclaré le directeur général de la SSR, M. Léo Schurmann, dans une interview accordée à la «Weltwoche». Cette augmentation est repoussée à plus tard en raison du volume des recettes publicitaires qui n'a pas fléchi contrairement aux prévisions qui étaient établies, a précisé M. Schurmann.

Par ailleurs, les comptes d'exploitation de l'année 1983 de même que le budget 1984 présentent de légers excédents. Des économies substantielles ont pu être réalisées grâce à la diminution de l'aide allouée aux orchestres et aux chœurs, une aide qui se monte aujourd'hui à 25 millions de francs, a déclaré le directeur de la SSR.

M. Schurmann s'est encore exprimé sur les radios locales. Certaines stations émettent plus loin que ne leur autorise l'ordonnance sur les essais de radio locale qui délimitent strictement les zones d'écoute, a-t-il déploré. Il faut remédier à cette situation. Nous déposerons s'il le faut des recours auprès du Conseil fédéral et les PTT devront restreindre par des moyens techniques la longueur de la portée d'audition de ces stations.

Nouvelle condamnation pour Michael Keller

ZÜRICH (ATS). — Michael Keller, le jeune homme d'affaires zuricois de 28 ans — et qu'on appelle aussi le «roi du leasing» —, en détention préventive depuis la fin août, soupçonné d'escroquerie pour un montant dépassant les 8 millions, a été condamné pour la quatrième fois. Dans un jugement écrit publié mercredi, le juge unique du Tribunal du district de Zurich le condamne à un mois d'emprisonnement avec sursis et à une période probatoire de 4 ans pour falsification de documents et concurrence déloyale.

On sait que Michael Keller a été arrêté à la fin août, accusé d'avoir établi de fausses factures et de faux contrats de leasing pour du matériel médical, et cela pour une somme qui devrait atteindre 10 millions de francs. Une procédure de faillite a été ouverte à la mi-octobre contre deux sociétés de leasing dont Michael Keller est fondateur et actionnaire principal.

Hôtel du District Pontaines Steak House
M^{me} Pipoz-Berger
Fontaines - Tél. 53 36 28

Samedi midi, menu à Fr. 10.-
Consommé nature
Filets mignons à la crème
Sorbet aux fruits de la passion
Samedi midi: café offert aux dîneurs bénéficiant de l'AVS

FERMÉ LE LUNDI

Hôtel-Restaurant LE POISSON
R. Balmelli, propr.
Marin NE - Tél. 33 30 31

TOUTE LA CHASSE
dès 16.-

Civet de cerf à discrétion, gigot de lièvre forestière, etc...

Hôtel-Restaurant DU CHEVAL BLANC
M. et M^{me} Gendre-Bonvin
Colombier - Tél. 41 34 21

LA CHASSE À POIL!!!

Selle de chamois vigneronne (1 kg) 52.-
Civet de cerf chasseur à discrétion 21.-
Côtelettes de marccassin aux bolets 23.-

158761-181

Quand M^{lle} Suisse sourit

La blonde que voilà s'appelle Patricia Lang. Elle a 19 ans et est étudiante en chimie. Avec beaucoup de charme, elle salue la capitale britannique où elle représentera les couleurs de la Suisse au prochain concours de Miss Monde. (Téléphoto AP)



Des oubliés en détresse

Il y a parmi nous quantité de femmes, d'hommes et d'enfants que notre merveilleuse société d'abondance a oubliés. L'Etat providence lui-même ne les prend pas en compte, dans ses budgets, ses statistiques et ses allocations. Etrangers dans leur propre pays, ils ne bénéficient du soutien d'aucun parti politique, d'aucun syndicat ni d'aucune organisation prête à manifester bruyamment dans la rue en leur faveur. Ils n'ont pas le droit de récriminer. Ils sont isolés, faibles, inorganisés, en perte.

Il s'agit des pauvres gens, démunis de moyens de vivre. Dans ce pays, la Suisse où, dit-on, il n'y a plus de pauvreté, des déshérités par milliers, des nécessiteux nombreux sont désemparés. Ils sont plongés dans l'impuissance par la maladie, par un accident, par une perte de gain de longue durée. Ils sont paralysés par un mal, si insignifiant en apparence, que l'on dit d'eux: «Ils sont victimes d'une défaillance humaine».

D'une défaillance humaine? Ne sont-ils pas plutôt victimes de la défaillance de la société de prospérité au sein de laquelle ils sont condamnés à survivre? Hommes, femmes, enfants, familles entières souvent, touchés par l'adversité momentanée ou durable, se tiennent timidement dans l'ombre, autour de nous, au seuil de la saison froide. Ils n'osent élever la voix.

Peut-être leur pudeur, leur discrétion et leur silence sont-ils le fruit de leur expérience. Le pauvre n'est-il pas odieux, combien de fois même à son entourage familial, social — et à ses amis? La pauvreté, il faut l'avoir connue, pour comprendre qu'elle humilie les femmes et les hommes, jusqu'à les faire rougir de leurs vertus.

Pauvreté pourtant, dit-on, n'est pas péché. Mieux vaut cependant la cacher. Quelle situation injuste, révoltante et cruelle! Le SECOURS SUISSE D'HIVER, comme chaque année, s'efforce d'en atténuer l'angoisse et la détresse. Aidons-le à aider les pauvres gens! Ne prenons pas la fuite devant notre devoir et notre responsabilité!

R.A.

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

CAFÉ DU SIMPLON
du 7 au 13 novembre
N'oubliez pas Christa et ses spécialités au fromage
MENU DU JOUR
Tél. 25 29 85. 156344-176

Cherchons tout de suite
PROGRAMMEURS
s/compact 2 MDSI 320
Tél. 24 31 31. 158947-176

Ce soir et samedi 12
Temple Colombier
CONCERT
Chœur mixte, Eglise réformée
soliste, orchestre, orgue,
100 exécutants, direction G.-H. Pantillon
Location: Quincaille Meyer, Colombier
Tél. (038) 41 33 54
Voir annonce FAN 9 novembre 156117-176

Aujourd'hui dès 16 h
du nouveau au Coq-d'Inde
156116-176

Cherchons tout de suite
ESTHÉTICIENNE
qualifiée.
Tél. 24 31 31. 158948-176

Ce soir, au Cercle Libéral, à 20 heures
GRAND MATCH AU LOTO
24 tours, pas de quines en dessous de Fr. 10.
Montres - Jambons - Lapins - Cageots - Filets garnis - etc.
ROYALE
VOYAGE À PARIS (2 personnes)
Abonnement Fr. 20.- (3 pour 2).
Organisation: Etoile La Coudrée Basket
158240-176

DIEU EN CHINE
Conférence unique de M^{me} KOuang
porte-parole de l'Eglise «non enregistrée» de Chine
Vendredi 11 novembre, à 20 h 15, au **TEMPLE DU BAS**
Entrée libre «Mission Portes Ouvertes».
156114-176

Cherchons tout de suite
FERBLANTIERS
qualifiés.
Tél. 24 31 31. 158949-176

Aujourd'hui à 17 h 15,
au cinéma APOLLO, présentation
DES MEILLEURS FILMS PUBLICITAIRES 1983
primés au festival de Venise
ENTRÉE GRATUITE
Organisation: Club de publicité de Neuchâtel. 158907-176

Gratuit: 10 œufs frais du pays avec chaque
POULE FRAICHE
du pays pièce de 1 kg 200 env. **7.50**
GRAND MARCHÉ DE VOLAILLE FRAICHE
156112-176
aux Gourmets

C'est arrivé demain
Vendredi 11 novembre 1983, 31^{ème} jour de l'année. Fêtes à souhaiter: Martin, Véran, Véran.
Principaux anniversaires historiques:
1982 - Le président Leonid Brejnev meurt après avoir dirigé pendant 18 ans les destinées de l'Union soviétique.
1980 - Le gouvernement sud-africain annonce son intention de rendre obligatoire la scolarisation des huit millions d'enfants noirs du pays.
1973 - Israël et l'Egypte signent un accord de cessez-le-feu conclu sous le patronage des Etats-Unis.
1965 - Le premier ministre Ian Smith proclame l'indépendance de la Rhodésie, déclarée illégale par la Grande-Bretagne.
1918 - Les Alliés et l'Allemagne signent l'armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale.
Ils sont nés un 11 novembre: le navigateur français Louis Antoine Bougainville (1729-1811), le philosophe et le théologien danois Soren Kierkegaard (1813-1856). (AP)

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Groupement amical du dimanche Briser l'isolement !

Solitude: le mal court partout, malmène toutes les catégories sociales, trouble toutes les classes d'âge. Et cessera-t-on de l'assimiler toujours au fait d'être «seul dans la vie» alors que cet état peut empoisonner celle d'un couple, d'un adolescent au sein de sa famille autant que celle d'un tout petit qui se bat seul, fier au milieu d'une classe, digne au cœur d'une pagaille parentale? Solitude: par ailleurs un bienfait, auquel aspirent sans toujours y parvenir ceux qui se font grignoter, consentants ou non...
Des deux situations n'éclora pourtant qu'un état d'isolement. Le dépasser, le maîtriser, s'y complaire: la chose n'est pas simple d'autant que le plus isolé sera souvent le moins gémissant, le plus fol boute-en-train. Comment comprendre, comment aider alors, tandis qu'un seul coin de regard perdu, un rien de geste trahissant quelque désarroi ne seront que trop rarement perçus?



SOLITUDE. - Un mal qui court partout... (Arch.)

COMMODITÉ
Le fait est connu cependant mais le mal provient justement de la commodité de l'...«isoler». De l'extraire parce qu'on nous en rabat de toutes parts, parce que c'est décidément trop fréquent dans ce quotidien qui veut ainsi fermer une porte de plus pour avoir la paix. Et si cette dernière était le fait du plus grand nombre? N'est-il pas plus sain d'admettre une situation, donc de la regarder? Ne perdrait-on pas moins d'énergie en n'enfouissant plus là où on le veut bien des états qui finalement font peur parce qu'on a peut-être perdu la force de les voir?
L'«isolement» est l'un d'eux, «mot» qu'il faut réapprendre, empocher, oser prononcer. C'est bel et bien cette première démarche qui donne toute sa solidité au «Groupement amical du dimanche» (GAD): l'isolement est partout, voyons-le en face et fissurons-le. Crac...
Comment? C'est si tranchant que le «GAD» s'adresse à tous et à toutes, quels que soient les âges et les convictions pour mettre à mal ensemble, mais dans le respect de chacun, cette fichue solitude qui n'ose pas dire son nom. Et ne serait-elle que passagère, autant la «situer» le plus rapidement...

ON NE GÉMIT PAS!
Mobile, le groupe rayonne dans tous les secteurs de la région qui favorise des rencontres, propose des discussions,

des échanges et des distractions à tous niveaux et dans tous les domaines, tous les deux dimanches. On verra à ce propos de petites annonces fleurir dans nos colonnes tant il est vrai que le mouvement a pris de l'ampleur. Et une nouvelle force avec ses amateurs de toutes professions et de tous milieux dont l'âge varie de 20 à 50 ans, prêts à en «découdre» avec les moins confiants.

PLUS TOUT SEUL
Qu'on comprenne bien qu'au «GAD», on ne gémit pas: on y revit parce qu'on est compris, parce qu'on ne va plus au cinéma ou à une conférence tout seul, que la participation à quelque jeu de quilles ou à un concert de «Plateau libre», par exemple, n'est plus impensable. Pas davantage interdit d'avoir des idées qu'on souhaite au contraire les plus nombreuses par le seul fait que ce sympathique élan prendra sa pleine mesure au contact de ceux qui l'enrichiront.
Ne pas seulement consommer mais apporter: un premier stimulant, une première déchirure à l'isolement!
Mo. J.

«Sand-Chopin» bientôt au Théâtre

Une atmosphère de grâce

George Sand et Frédéric Chopin: deux figures romantiques du siècle dernier apparemment peu faites pour se rencontrer, et qui pourtant ont vécu une longue et mouvementée relation amoureuse. De ces dix ans de liaison ponctués, en 1847, par une violente rupture et, en 1849, par la mort de Chopin, le journaliste et critique français Bruno Villien a tiré une pièce: «Sand-Chopin, un amour qui attend la mort».
Il s'agit en fait d'un monologue, mis dans la bouche de George Sand, auquel répondent des œuvres musicales du pianiste polonais. Curieux objet théâtral qui, lors de sa création ce printemps à Lausanne, a déchaîné l'enthousiasme unanime du public et de la critique. Dans le cadre d'une tournée organisée par le service culturel Migros, cette remarquable pièce sera présentée vendredi au Théâtre de la ville.
Pour répondre à Corinne Coderey, un pianiste: Christian Favre. Il est aussi jeune que le personnage qu'il interprète et on le dit fort talentueux. Ainsi, sous les yeux du public, la liaison entre George Sand et Frédéric Chopin semble revivre pour dérouler ses 10 ans de passion et de désespoir.
Une histoire d'amour en somme, avec en plus l'œuvre évoquée de deux artistes. Le tout dans une atmosphère de grâce et de raffinement qui n'a jusqu'à aujourd'hui laissé personne insensible.
A. R.

CARNET DU JOUR

A bord du «Ville-de-Neuchâtel»: Salon flottant.
Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique lundi de 13 h à 20 h; du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.
EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Les collections du musée, «Eugen Willi, aquarelles», de 10 h à 12 h; 14 h à 17 h.
Musée d'ethnographie: Collections permanentes. «Corps en jeu» de 10 h à 12 h; 14 h à 17 h.
Musée d'histoire naturelle: Les collections du musée, de 14 h à 17 h.
Musée cantonal d'archéologie: de 14 h à 17 h.
Bibliothèque publique et universitaire, Sallie Rousseau: Mercredi et samedi de 14 h à 17 h. J.-J. Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel.
Bibliothèque publique: 450^{ème} Anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours». Lundi - vendredi 8 h à 21 h, samedi 8 h à 17 h.
Galerie des Amis des arts: Gil et Edouard Henricot - huiles et aquarelles.
Galerie du Faubourg: Michel Lucotte - aquarelles et pastels.
Galerie Ditesheim: Gérard de Palézieux - peintures, aquarelles, dessins et gravures.
Galerie de l'Evole: Peintures et gravures neuchâtelaises.
Galerie de l'Orangerie: Jacques Courvoisier, papiers gravés.
Galerie du Centre Culturel: And Maris - peintures et gravures.
Fondation Clos-Brochet: Laurence Tripet - peinture sur porcelaine et faïence.
TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. - **Palace:** 15 h, 20 h 45, Les chiens de paille. 18 ans.
Arcades: 15 h, 20 h 30, Garçon. 16 ans.
ReX: 20 h 45. Le marginal. 14 ans. 3^{ème} semaine.
Studio: 15 h, 21 h, Une femme objet. 18 ans.
Bio: 15 h, 20 h 45, Monty Python - Le sens de la vie. 16 ans. 2^{ème} semaine.
Apollo: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, Le retour du Jédi. 10 ans. 3^{ème} semaine.
CONCERT. - **Plateau libre** (fermé le dimanche): Sunlove - Afro-rock.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) **ABC, La Rotonde, Big Ben** (fermé le dimanche). L'Escalier, Frisbee (fermé le lundi).
DANCINGS (jusqu'à 2 h) **Play Boy** (Thielle, fermé le dimanche). Bar du Dauphin (fermé le dimanche). Red club

(fermé le lundi). Au Vieux-Vapeur (fermé le mardi), Bavaria.
Centre de jeunesse Shalom: mercredi de 15 h à 23 h et jeudi de 17 h à 22 h et tous les 2 dimanches.
Parents informations: Tél. 25 56 46 le lundi de 18 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.
Télébibli: Tél. 46 18 78.
SOS Futures mères: (24 h sur 24 h): Tél. 66 16 66, du lundi au vendredi.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Office d'information sur le diabète: Tél. 24 11 52.
AA: Alcooliques Anonymes, tél. 55.10.32.
Permanence pour parents de toxicomanes: lundi de 9 h 30 à 11 h 30, tél. 33 18 30. Mercredi de 20 h à 22 h, tél. 41 26 84.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondreur automatique.
Permanence médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignements pour les cas urgents.
Pharmacie d'office: Pharmacie des Beaux-Arts - C. Favez. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 21 h. De 21 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: région Bevaix - Boudry - la Côte. Pharmacie G. Tobagi, Colombier, tél. 41 22 63. Renseignements: N° 111.
AUVERNIER
Galerie Numaga I et II: Irène Reymond, collages (1955-1983).
BEVAIX
Galerie Pro Arte: Tableaux de maîtres anciens et modernes.
BOUDRY
Salle de spectacles (1^{er} étage): Exposition du Photo-Club de Boudry.
Salle de spectacles: Exposition des commerçants de Boudry.
COLOMBIER
Au Temple: 20 h 15, Concert du Chœur mixte.
CORTAILLOD
Galerie Jonas: Estampes japonaises.
MARIN
Galerie Minouche: Roger Vuillemin, huiles, gouaches, aquarelles, lavis.
Galerie Club Marin Centre: Jacques Minola, aquarelles, peintures, dessins.
THIELLE
Novotel: Giand'Olioni, peintures.
VAUMARCUS
Camp de Vaumarcus: Fête... comme chez vous (Radio romande).

Problèmes de la vue: portes ouvertes à Peseux

De notre correspondant:
Le service social neuchâtelois pour handicapés de la vue ouvrira samedi au public les portes de son centre de la rue de Corcelles, à Peseux. Il souhaite ainsi donner à chacun la possibilité d'appréhender les problèmes auxquels sont confrontés les aveugles et malvoyants dans leur vie de tous les jours, et les diverses manières de les résoudre avec plus ou moins de bonheur.
Outre une abondante documentation, le service social présentera une foule de moyens auxiliaires pour aveugles et amblyopes, allant de la traditionnelle canne blanche aux appareils de lecture en passant par les jeux, les combinés téléphoniques, l'écriture braille, la bibliothèque sonore, les appareils de manucure, les ustensiles de cuisine et le matériel scolaire. On pourra également voir des montres et des réveils dont certains modèles sont dotés d'une voix humaine synthétique.
UN DOMAINE D'AVENIR
Depuis quelque temps déjà, l'électronique a fait une entrée remarquée dans le monde des handicapés de la vue, permettant parfois la réalisation de

moyens auxiliaires révolutionnaires. A ce propos, signalons que des démonstrations seront effectuées au centre subitieux, notamment de l'appareil «Magnivision» qui permet d'agrandir fortement l'écriture en la faisant passer sur un écran de télévision, et de l'Optacon (Optical-tactyl-connexion) qui, par l'intermédiaire d'une mini-caméra, reproduit la forme des caractères typographiques en relief sur une grille vibrante où ils peuvent être «lus» par le doigt de l'aveugle.
Enfin, de petits films sur l'utilisation de cet appareil de lecture, les chiens-guides, l'apprentissage de la mobilité, le sport et l'école spécialisée pour les enfants handicapés de la vue seront projetés.

M. B.



Motocycliste blessé
● **VERS** 11 h 15, au volant d'une voiture, M. G. N., d'Hauterive, remontait la rue des Battieux en direction du chemin de la Justice. A la hauteur de la rue de la Perrière, bifurquant à gauche pour accéder à cette rue, il heurta un motocycle léger conduit par M. Jean Massa, de Neuchâtel, qui arrivait en sens inverse. Blessé à une jambe, M. Massa fut conduit à l'hôpital de la Providence par une ambulance de la police locale.

Enfant heurté par une voiture
● **TOUJOURS** vers 11 h 15, au volant d'une auto, M^{me} B. G., de Neuchâtel, circulait avenue du Vignoble en direction de La Coudrée. A la hauteur de l'immeuble N° 23, elle se trouva soudainement en présence du petit Philippe Simoes, de Neuchâtel, qui s'était élançé sur la chaussée en se faufilant entre des voitures en stationnement au sud de l'avenue. En dépit d'un coup de volant à gauche et d'un freinage, M^{me} G. ne put éviter l'enfant qui tomba sur la route. Blessé, l'enfant a été transporté à l'hôpital Pourtalès par une ambulance.

Collision
● **PEU** avant 7 h 30, conduisant une voiture, M^{me} C.P., du Landeron, descendait l'avenue de la Gare avec l'intention d'emprunter la rue des Bercles. A la hauteur du bar «Pam Pam», elle ne put immobiliser sa machine derrière une camionnette conduite par M. R.S., de Neuchâtel, qui ralentissait derrière la voiture qui le précédait en tournant à droite pour monter la rue de la Boine.

Au feu
● **HIER**, vers 7 h 30, les premiers secours de Neuchâtel sont intervenus au nord des immeubles Pierre-à-Bot 4, 6 et 8 où une voiture était en feu sur une place de parc. Le sinistre a été rapidement maîtrisé par l'intervention du camion tonne-pompe.

Au tribunal de Boudry Dramatiques conséquences d'une «royale engueulade»

Le tribunal de police de Boudry a siégé sous la présidence de M. François Buschini, assisté de M^{me} Freiburgerhaus exerçant les fonctions de greffier.
Tout cela à cause d'une clé! M. C. a perdu partiellement l'ouïe et C. B. devra sans doute verser d'importants dommages et intérêts à la victime dans le cadre d'une procédure civile. Hier, les deux hommes se retrouvaient devant le juge, le premier prévenu d'injures, le second de lésions corporelles et voies de fait. La scène s'est déroulée le 26 juin, à Colombier. C. B. était allé demander à M. C., concierge de l'immeuble, la clé de la buanderie que ce dernier fermait le dimanche sur ordre de la gérance. C. C. ayant refusé de la lui remettre, C. B. l'a alors menacé de lui casser la gueule!
- Ce fut une royale engueulade, a déclaré l'un des témoins qui n'a toutefois entendu que des bribes de paroles et n'a nullement ouï le terme d'«entretenu de commune» qui, selon C. B., aurait été prononcé à son encontre par le concierge. Mais, curieusement, la victime de l'injure - en admettant que cela en fut une - n'a déposé une contre-plainte à ce propos que le 7 septembre, soit deux mois et demi après les faits!

DES COUPS!
Le ton était monté, c'est certain. M. C. a alors suivi C. B. en gesticulant; celui-ci s'est alors retourné et l'a violemment frappé à la tête. L'infortuné commença à pas riposté.
- Je n'ai pas pu, dira-t-il, le premier coup m'avait mis groggy!
Le coup reçu a dû, certes, être très violent puisqu'il a provoqué une fracture du rocher gauche accompagnée d'une surdité de transmission d'importance moyenne - selon les certificats médicaux - de l'oreille gauche. Cela a nécessité l'hospitalisation de la victime et une intervention chirurgicale d'urgence.
D'après les déclarations d'un témoin oculaire, C. B. a donné une seule gifle à son antagoniste qui prétendait avoir reçu plusieurs coups à la tête. L'accusé admettait seulement la gifle. Ce faisant, il s'est rendu coupable de lésions corporelles simples par négligence. En droit, le tribunal retient que le prévenu n'a pas voulu provoquer le résultat qui a été causé en réalité. Il le met par conséquent au bénéfice d'une légère atténuation de la peine en prononçant non pas l'emprisonnement comme le réclamait le procureur général, mais une peine d'arrêts. Au vu de l'ensemble des circonstances, il condamne C. B. à 20 jours d'arrêts avec sursis pendant un an, à 150 fr. de frais et à verser une indemnité de dépens de 360 fr. à la partie adverse.
En ce qui concerne M. C., l'injure n'est pas retenue, celle-ci n'ayant pas été établie à satisfaction de droit. Aussi a-t-il été acquitté.
M. B.

Trois anges noirs descendus au temple de Saint-Aubin

Apparition d'un soir, aux voix enchantées, les Barret Sisters forment un trio angélique qui a enthousiasmé le nombreux public accouru, mardi soir au temple, pour assister à leur concert.
Les sœurs Barret, trois chanteuses noires américaines, forment un des meilleurs ensembles féminins du gospel. Après de multiples tournées aux Etats-Unis, elles ont entrepris en fin 1982 une première grande tournée européenne. Grâce à l'organisation Berock, qui sait sortir des sentiers du rock, ces trois artistes se sont arrêtées pour un soir à Saint-Aubin.
Les trois sœurs Billie, Delois et Rodessa expriment le chant religieux noir sous tous ses aspects, en passant par tous les états d'âme: douceur de la voix pour la tristesse et la tendresse, profondeur pour l'austérité, puissance et dynamisme pour la joie, humour quand les voix se mettent à jouer.
Ce qui étonne le plus, c'est surtout cette intense joie de chanter qui sort de tout leur être, qui passe par tout leur corps. Quand Delois entonne «sometimes when I'm happy, I sing...» suintant par tous les pores de son corps, elle dépasse même les hirondelles de Trenet. Les voix se croisent, s'entremêlent pour ne former qu'un seul flot, inspiré par une foi profonde. Une foi emplie de joie mais aussi d'humour lorsque Rodessa, sur le thème de «He's got the all world in his hands», se met à jouer avec sa voix de soprano en complicité avec le pianiste Charles Pikes. Celui-ci s'efforce



LES BARRET SISTERS. - Un trio éblouissant de puissance et de force spirituelle. (Avipress-P.-A. Toering)

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La tragédie du Landeron au tribunal correctionnel de Neuchâtel

« Il ne doit plus y avoir de tentes qui s'effondrent »

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel était appelé, hier, à mettre un terme pénal à la tragédie qui a frappé Le Landeron le dimanche 15 août 1982, dont nous avons rappelé le déroulement dans notre dernière édition. Le tribunal a siégé sous la présidence de Mlle Geneviève Fiala, assistée de Mme May Steiner, substitut. Les jurés étaient MM. Charles-Henri Perriaz et Robert Coste. Le ministère public était représenté par M. Thierry Béguin, procureur général.

G.D. comparait sous les chefs d'accusation suivants: homicide par négligence, lésions corporelles par négligence et infraction à la loi sur les constructions. G.D. est le président de la société qui a installé la tente au Landeron, la société neuchâteloise HFD (Halle de fête démontable). L'absence d'arrimage, qui aurait pu empêcher la tente folle de se soulever avant de retomber sur elle-même, est à l'origine de son inculpation. De plus, G.D. était accusé d'avoir délégué deux personnes non qualifiées pour diriger le montage de la halle-cantine.

Sous la présidence de G.D., la tente fut utilisée à plus d'une reprise. Ainsi, en août 1982, c'était la quatrième année de suite que le football-club du Landeron y avait recours pour son tournoi. Il ne s'était jamais rien passé avant la tragédie que l'on sait.

A son départ, l'ancien président de HFD remit à son successeur les prescriptions de montage fournies avec la tente par le vendeur. Le film était à disposition pour étudier l'édification de la halle-cantine.

ARRIMAGE OU PAS ARRIMAGE?

Le 15 août 1982, la tente n'était pas arrimée, ni ancrée, ni retenue par des câbles. Quelles étaient à cet égard les possibilités?

Plusieurs solutions étaient envisageables. On pouvait arrimer la tente au moyen de barres à mine, fournies d'ailleurs par le vendeur. Il était possible, comme cela avait déjà été le cas, de retenir l'armature par des câbles tendus.

Dans les instructions du constructeur de la tente, il est insisté sur l'ancrage des montants par des blocs de béton de 650 kilos, précisait le procureur général. Car ce genre de tente est prévu pour des chantiers de longue durée. Elle n'est pas étudiée pour être montée pour un laps de temps de trois ou quatre jours seulement.

Alors qu'en était-il de l'arrimage de cette tente? On sait que rien n'avait été prévu le jour du drame, mais lors des utilisations précédentes?

Selon l'ingénieur qui fut le premier président de HFD, la tente a toujours été arrimée pendant qu'il était en fonction. Lors des premières fêtes du vin auxquelles sa tente a participé, des barres à mine étaient plantées rue du Marché, à La Neuveville. Mais parfois il était délicat de transpercer le bitume de cette façon. On avait alors recours à des câbles de retenue.

Il semble que depuis que G.D. a repris la tête de HFD, l'arrimage n'a été plus en cours. Des monteurs sont venus témoigner à la barre. Ceux-ci affirmeraient avoir toujours suivi les instructions qui leur étaient présentées, les plans et le film. Ils n'ont jamais rencontré l'ancien président.

Parmi eux, le responsable du montage sur le terrain de football du Landeron. Cet homme montait la tente depuis quatre ans et était rémunéré. Le poids de la tente était jugé suffisant pour que rien ne lui arrive. On ne parlait donc jamais d'arrimage, sauf une fois, juste avant la catastrophe, où G.D. semble s'être posé la question.

Car la halle-cantine de HFD était jugée «lourde» par les membres de la société. D'un poids avoisinant les neuf tonnes, elle représentait une charge de 15 kilos au mètre-carré. Le critère de lourdeur, lui, se situe à 50 kilos au mètre-carré. Elle n'était donc pas reconnue comme étant «lourde».

COUP DE TABAC TRÈS VIOLENT

Lorsque G.D. a repris la présidence



C'ÉTAIT EN 1968 - Un des quatre Bernois au dépôt des Bassettes, à Haute-riève. (Arch. - S. Jacobi)

de HFD, il n'a pas été rémunéré comme l'était son prédécesseur. Il a oeuvré dans le bénévolat, désireux de poursuivre le service à la communauté qui était le point de départ de la société. N'étant pas un spécialiste, il se battait sur le manuel d'instructions du fournisseur et celles de son prédécesseur. Selon lui, la tente devait résister au vent.

Le vent, justement: c'est lui qui a provoqué la catastrophe. Que s'est-il passé ce 15 août en fin d'après-midi? Le rapport d'expertise dit qu'un brusque coup de tabac situé entre 80 et 100 km/h s'est abattu sur la région. Un effet de succion (force verticale engendrée par le vent) s'est alors créé, a soulevé une partie de la tente qui s'est rabattue sur l'autre. L'expert conclut que les conditions météorologiques étaient prévisibles.

IMPRÉVISIBLE?

Parmi les témoins se trouvait le pilote de la «Ville d'Yverdon» qui s'apprêtait à accoster à Gléresse au moment du coup de tabac:

«La vitesse du vent, entre 110 et 120 km/h, était imprévisible, dit-il. J'ai dû lâcher les cordes pour repartir au large. Cela a duré une seconde, pas plus. Les feux ne nous avaient pas prévenus à temps.»

Ce jour-là, l'avocat de la défense tenait à le préciser, il n'y a pas que les rives du lac de Bière qui ont été touchées. Le littoral neuchâtelois n'était pas épargné: à Belp, une autre tente, de 5500 places, montée pour une fête de hornuss, s'effondra également, victime des assauts d'Eole. L'avocat de la défense a ajouté au dossier un témoignage photographique des dégâts causés ce 15 août dans notre pays, une journée qui a coûté très cher aux compagnies d'assurances.

PAS D'ASSURANCE RC!

Depuis que G.D. a repris la tête de HFD, des changements sont intervenus. Des changements qui devaient se révéler bien négatifs. Chargé de trouver un spécialiste technique, G.D. n'en a pas trouvé. Les assurances de la société auraient dû être revues: elles ne l'ont pas été. HFD ne disposait que d'une assurance incendie et dégâts. HFD n'a jamais conclu aucune assurance en responsabilité civile! Aucune assemblée générale de la société n'a été convoquée entre le 16 mars 1977 et le 2 septembre 1982, soit après le drame!

Le changement de président s'est encore traduit par la disparition de l'arrimage lors du montage de la tente. De plus, les «monteurs qualifiés» annoncés dans la publicité même de HFD étaient l'un chauffeur de camion, l'autre manoeuvre-électricien! C'est le client qui fournissait à chaque fois

une quinzaine d'hommes, des membres du FC Le Landeron dans le cas qui nous occupe, pour exécuter l'édification de la tente.

C'est le procès de l'amateurisme. Ne s'improvise pas entrepreneur qui veut, devait conclure le tribunal.

Inconscience, négligence, insouciance, légèreté: ces termes ont été plus d'une fois prononcés à l'égard de G.D.

Si, en maintes occasions, rien ne s'est passé, cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas erreur, devait dire le procureur général. Un homme honorable a cru pouvoir sans risque devenir entrepreneur pendant ses loisirs, alors que son métier le tenait loin des problèmes qu'il aurait dû savoir assumer. Pour masser la plante des pieds, pour tirer un canard, des examens, des autorisations, des diplômés sont exigés. Ici, rien. Le prévenu a commis, par omission, des négligences entraînant la mort et la souffrance, poursuivit-il.

MALCHANCE, MAIS FAUTES AUSSI

Selon le ministère public toujours, l'expertise a prouvé que l'arrimage était impératif. La réalité fut autre: aucun ancrage, aucune mesure de sécurité telle que la loi l'exige n'a été prise. Mais le procureur général retient que la responsabilité de G.D. est diminuée par le fait qu'il n'est pas un spécialiste. C'eût été plus grave s'il l'avait été. L'absence d'assurance RC prouve la légèreté d'action du prévenu.

La malchance a certes joué un rôle, mais des fautes ont été commises, a-t-il poursuivi. Le but n'est pas ici d'accabler un honnête homme, qui ressent depuis ce 15 août le poids de sa faute. Il ne doit plus y avoir de tentes qui s'effondrent, voilà le but du procès.

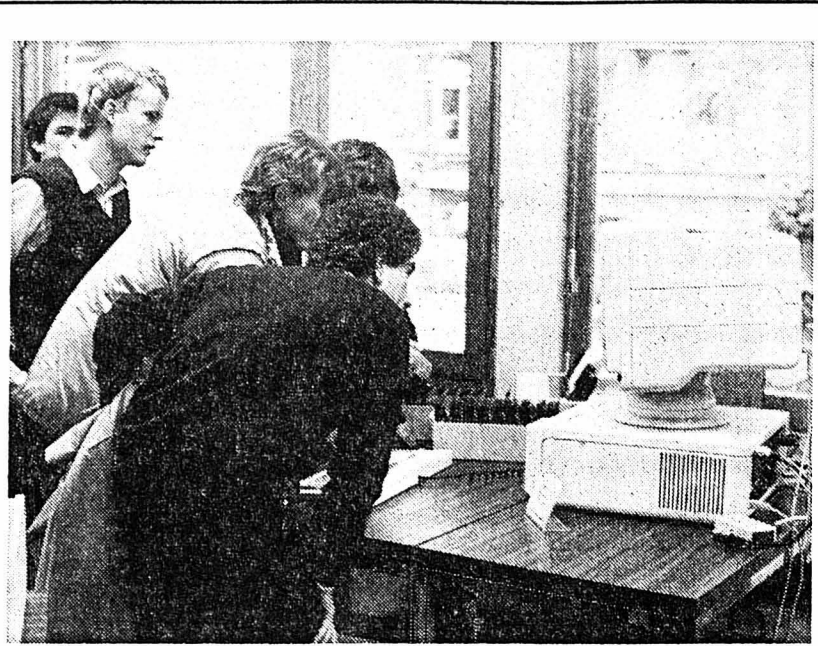
Le ministère public a requis une peine de 45 jours d'emprisonnement, sans s'opposer au sursis. La défense a plaidé l'acquiescement, avançant la responsabilité du coup de tabac.

JUGEMENT

Le tribunal a retenu les trois chefs d'accusation (homicide par négligence, lésions corporelles par négligence, violation des règles de l'art de construire) contre le prévenu. G.D. a été condamné à 45 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et aux frais de la cause, élevés en raison de l'expertise, qui se montent à 35.470 francs. G.D. versera à la famille de Claude Lebet, plaignante, 500 fr d'indemnité.

Un détail tragique a été relevé lors de la projection du film tourné par HFD pour la promotion de sa tente: il se termine par la phrase suivante: «Il s'agit là d'une halle statique!» Elle ne le fut pas le 15 août 1982.

B.W.



JOURNÉE DE L'ORDINATEUR. - Un grand intérêt pour un objet qui prend de plus en plus d'importance. (Avipress - P. Treuthardt)

Journée de l'ordinateur à l'Université

Au moment où l'Université de Neuchâtel lance une licence en informatique, le comité neuchâtelois de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) a organisé hier une journée consacrée à l'ordinateur dans les bâtiments de l'Université, journée destinée aux étudiants à toutes les personnes intéressées par le développement de l'informatique.

Cette manifestation s'inscrit dans le thème consacré cette année par l'AIESEC au défi de l'information. «Les étudiants du monde entier qui fréquentent aujourd'hui les universités sont les premiers de l'ère informatisée», dit l'association. La technologie de la communication et les techniques de gestion sont aujourd'hui très sophistiquées et la connaissance de l'informatique devient nécessaire. Le nombre croissant d'entreprises spécialisées dans la branche le prouve.

La journée d'hier a permis aux participants de se familiariser avec les ordinateurs individuels et les périphériques exposés par sept entreprises spécialisées, dont trois neuchâteloises. Ce sont les locaux de la division économique et sociale de l'Université qui les ont accueillis.

Le matin, un débat sur le thème «Les applications de la micro-informatique dans les entreprises» était organisé. L'ordinateur prend aujourd'hui de plus en plus de place

ce non seulement dans les entreprises, mais également dans la vie quotidienne en général.

ÉTUDIANTS ET ENTREPRISES

L'AIESEC est gérée par des étudiants pour plus de 20.000 étudiants. Son secrétariat international se trouve à Bruxelles. L'association est représentée dans 400 universités de 59 pays. Elle dispose en Suisse de comités locaux dans chacune des villes universitaires (Saint-Gall y compris).

Elle a deux buts principaux: offrir la possibilité aux étudiants d'appliquer leurs connaissances dans le monde des affaires et rapprocher les peuples. Elle contribue à des échanges de stagiaires. L'association place des étudiants suisses dans des entreprises étrangères et des étudiants venus d'autres pays dans les entreprises helvétiques. Ces trente dernières années, l'AIESEC a pu trouver 90.000 stages, dont 4000 pour des étudiants suisses. Cette année, elle a pu offrir 123 places dans notre pays.

L'association est très active et ses comités locaux organisent de nombreuses manifestations. Ainsi une journée de contact entre les étudiants et les entreprises a eu lieu le 24 février à Neuchâtel. Le thème était «Les conditions et perspectives économiques nouvelles: quel avenir pour la Suisse et pour le canton de Neuchâtel?».

B.W.

18 UTILISATIONS

Un peu d'histoire: la société HFD est née de la collaboration avec le comité de la Fête du vin à La Neuveville, souvent victime des intempéries. Le comité chargea il y a une dizaine d'années un ingénieur neuchâtelois diplômé de recouvrir la rue du Marché d'une bache géante pour assurer la bonne marche de la fête. C'était en 1974. Une tente fut louée auprès d'une entreprise spécialisée. L'idée s'étant révélée bonne, on alla plus loin: on projeta alors d'acquies la tente et de créer une société qui s'occuperait de sa gestion. Elle fut créée sous le nom de HFD. L'ingénieur en prit la présidence, G.D. étant vice-président. Le président ainsi qu'un autre ingénieur furent désignés comme responsables techniques.

Avant le 15 août fatidique, la tente fut montée à 18 occasions, sans jamais le moindre problème. HFD chercha à la louer à d'autres sociétés, ne désirant pas se limiter à la Fête du vin, qui gardait toutefois la priorité. En 1976, à l'occasion d'un montage à La Neuveville, un film fut tourné. Il s'agissait d'un document destiné à la présentation de la tente aux clients intéressés.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT

En 1977, l'ingénieur président de HFD dut donner sa démission. Ses occupations professionnelles l'appelaient en Suisse allemande. G.D. devint président, mais il ne put reprendre la direction technique de la société. Il est comptable. Il fut toutefois chargé par l'assemblée générale du mois de mars 1977 de trouver un nouveau responsable technique. Aucune personne qualifiée n'ayant été trouvée, c'est l'autre ingénieur qui restait seul responsable. Il l'était encore en août 1982, mais n'était pratiquement plus consulté.

« Safari retraite » pour deux trolleybus...

Les trolleybus, c'est comme vous et moi: ils vieillissent. Arrive un jour où les jambes ne vous portent plus, où le cœur vous lâche. C'est un peu ce qui arrive aux trolleybus 107 et 110 des TN qui, formule consacrée, vont faire valoir leurs droits à la retraite... Comme les trois mousquetaires, ces vieux serveurs étaient quatre lorsqu'ils arrivèrent de Berne un jour de 1966. Construits en 1942, ils avaient déjà plus que gagné leur avoine dans la capitale et pendant seize autres années, ils ont bien rendu service aux TN. Deux ont rendu l'âme dans l'intervalle, seuls le 107 et le 110 ont tenu le coup.

Mais ce n'étaient pas de vieux croulants. Ils avaient déjà trois portes quand pendant longtemps, d'autres n'en auraient que deux et développaient 110 chevaux pour un poids à vide d'un

peu plus de huit tonnes. Ils quitteront le réseau dans quelques semaines, voire dans quelques mois, en juin au grand plus tard, et des trolleybus articulés jaunes les remplaceront. Le premier de cette nouvelle série de véhicules articulés devant être livré dans quelques jours, l'Association neuchâteloise des amis du tramway (ANAT) a voulu marquer l'événement d'une pierre... d'Hauterive et le 20 novembre, de 8 h 20 à midi, un «safari-trolleybus» sera organisé sur le réseau des TN. Le 107 et le 110 seront de la fête et les TN en profiteront pour exposer leur matériel au dépôt de l'Evole. C'est aussi à la demande de l'association sœur qu'est le «Tramvein Bern» que cette sortie a été organisée par l'ANAT et M. Bernard Krebs.

Enfin un lynx au Musée d'histoire naturelle

Grâce à une coopération internationale...

Ça y est: trônant au centre d'un diorama aux lointains embrumés, un lynx campé sur son rocher observe le fond de la vallée, oreilles dressées. Belle bête. C'est en somme un grand chat, mais il n'a pas une tête à boire du lait. Ni à manger des gens: son estomac, analysé, contenait très exactement trois campagnols terrestres («Arvicola terrestris»), un reste de herisson (!) «Erinaceus europaeus», et quatre fragments de plumes non identifiés. Telles ont été les conclusions auxquelles a abouti le professeur Albignac, de la faculté des sciences de l'université de Besançon.

Rude épopée que celle de ce lynx du Creux-du-Van qui, ayant passé la frontière clandestinement, s'est fait écraser par une voiture du Haut-Doubs, est passé dans un laboratoire de Franche-Comté et a fini par aboutir, après moult pégrinations administratives, dans un musée neuchâtelois. M. Christophe Dufour, conservateur du Musée d'histoire naturelle, en a fait part à la presse hier matin, en présence de Mme Pierrette Bauer, artiste peintre à qui l'on doit le décor du diorama. MM. Maurice de Coulon, directeur de l'office fédéral des forêts, Paul-E. Farron, ancien inspecteur cantonal des forêts et ancien membre de la commission des réserves, Carlos Grosjean, ancien conseiller d'Etat, Jules-F. Joly, premier président de la commission des réserves, Jean-Carlo Pedrolli, inspecteur cantonal de la pêche et de la chasse, ainsi que son prédécesseur Archibald Cartier, Henri Rivier, membre de la commission des réserves, Carlo Desax, ancien inspecteur fédéral de la chasse, et Cédric Troutot, président de la commission des réserves.

PAS D'INCIDENT DIPLOMATIQUE

Cela faisait longtemps que le musée cherchait un lynx et l'accident cité plus haut lui donna l'occasion de récupérer l'animal tué. Cependant, les choses

furent un peu moins faciles qu'on pourrait l'imaginer. Qu'on en juge: ce lynx a donc été écrasé, en avril 1982, au Russey par une voiture française. Son conducteur ayant constaté des dégâts se montant à environ 800 FF a voulu recourir à son assurance, mais celle-ci refusa de payer. Motif: le lynx n'était pas français! Il fallait s'en prendre à son propriétaire, c'est-à-dire l'Etat de Neuchâtel. Le musée, informé, se porta acquiescent.

«Je vous passe les détails, commente M. Pedrolli, mais il a fallu deux mois pour obtenir l'extradition. On a dû écrire des dizaines de lettres, dont une au maréchal des logis Brechbühler, de la gendarmerie du Russey!»

Ce rachat a en tout cas permis au conducteur français de payer la note du garagiste. Il en fut si satisfait qu'il adressa une lettre à l'Inspection de la chasse: «...Je tiens à vous complimenter sur votre administration qui sait faire preuve d'honnêteté, de courtoisie, d'efficacité, et qui prend ses responsabilités au-delà de ses frontières. Il est réconfortant et rassurant de constater qu'il existe encore de nos jours quelques rares pays où chaque organisme administratif remplit ses fonctions avec ordre et rigueur.»

Voilà des relations de bon voisinage!

LE LOUP... CERVIER N'EST PAS À CRAINdre

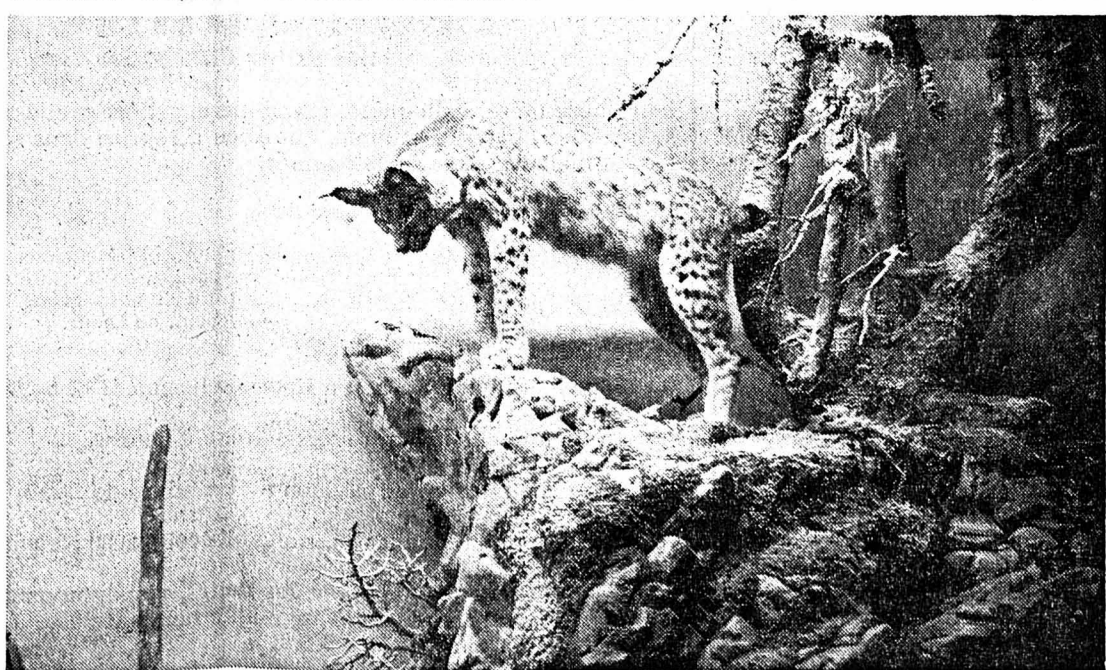
En présentant le dernier hôte du musée, M. Dufour et M. Pedrolli en ont profité pour faire le point sur la réintroduction du lynx dans la région, qui avait suscité tant de controverses. Selon le rapport de M. Pedrolli, la population totale en Suisse est de 30 à 60 individus. Quant au canton de Neuchâtel, où le lynx avait été introduit en 1974, il compte actuellement 5 ou 6 individus. Depuis la réintroduction, aucun dé-

gât à un animal domestique n'a été signalé, et le gibier ne semble pas en avoir trop souffert. Les lynx par contre ont souffert, mais des voitures: entre 1979 et 1983, la circulation a fait quatre victimes.

Rappelons qu'entre 1970 et 1976, 12 lynx ont été réintroduits en Suisse: 3 couples dans le canton d'Obwald, 2 couples dans le canton de Neuchâtel et

2... mâles dans le canton de Vaud! Comme on peut le constater, leur prolifération est beaucoup moins à craindre que celle des campagnols, qu'ils contribuent d'ailleurs à détruire. Les légendes ont fait long feu.

C.-L. D.



IL EST BEAU ET IL EST LIBRE. - Une des rares occasions qu'on ait de l'admirer.

(Avipress - P. Treuthardt)

Le groupement des communes siège à Bevaix

Le Groupement des communes du Littoral neuchâtelois (GCLN) siègera en fin d'après-midi à la grande salle de Bevaix. Le rapport intermédiaire portera sur l'activité du comité directeur et l'avenir du groupement. Les participants à cette rencontre profiteront-ils de l'occasion pour sortir des «sentiers battus» et se pencher sur les grands problèmes de l'heure? Outre le problème de la péréquation financière, qui ne fait pas l'unanimité, la grande question sera de savoir si les délégués des communes du Littoral neuchâtelois vont débattre de la promotion économique. Tout le monde la souhaite, mais la fameuse «commission économique» semble s'être assoupie. Or, Neuchâtel est en train de devenir la capitale suisse de l'électronique. On assiste, enfin, à l'arrivée de nouvelles industries de pointe, de sociétés commerciales internationales. Les entreprises neuchâteloises secouent la poussière du passé pour renouer et diversifier leurs activités.

Jusqu'ici, dans toutes les communes, on s'est efforcé de créer des zones industrielles. Neuchâtel a donné l'exemple en misant sur le secteur tertiaire. Le moment semble propice pour réveiller les activités de la commission économique et d'unir les efforts pour tenter de contribuer plus largement, aux côtés de l'Etat, à la relance économique. (P.)

Dans nos vitrines
fascination
des
DIAMANTS
BRUTS
et TAILLÉS
jean-francois michaud
gemmologiste bijoutier
place pury 3 neuchâtel

COLOMBIER

Chez les pompiers

(c) L'exercice général avec inspection par la commission du feu de la compagnie aura lieu vendredi 11 novembre.

Assemblée de la Société fédérale de gymnastique

(c) La 107^{me} assemblée générale de la Société fédérale de gymnastique, section de Colombier, aura lieu le 17 novembre. A l'ordre du jour: appel, correspondance, rapport de caisse, des vérificateurs, rapports des présidents sur l'activité 1982-83, classe féminine, volley ball, commission technique, section, etc.

Réouverture de l'auberge de La Sauge, près de Cudrefin

Après une année et un mois de fermeture, à la suite du départ de l'ancien tenancier, l'auberge-restaurant-hôtel de La Sauge, rénovée, est à nouveau ouverte. Ainsi reprend vie cet établissement rustique d'une des régions les plus belles de l'Entre-deux-Lacs, au bord du canal de la Broye, à mi-chemin entre Champion et Cudrefin.

Mercredi soir un apéritif d'inauguration, servi par les nouveaux tenanciers, M. et M^{me} Markus et Ruth Kiene, à leurs invités, a salué cet événement que constitue la renaissance de cette sympathique auberge de campagne dont la réouverture officielle au public a lieu aujourd'hui.

Venu d'Olten, où il travaillait comme chef de cuisine à « La Channe valaisanne », le nouveau tenancier, âgé de 38 ans, servira de fines spécialités de cuisine française classique et légère, y compris les poissons, dans une salle à manger particulièrement accueillante, tandis que le bistrot-restaurant sera réservé aux repas sur assiettes. Cuisine légère, nous l'avons dit, basée uniquement sur les produits frais, dont notamment les extraordinaires fruits et légumes du plus grand jardin maraîcher de Suisse, dans le Seeland bernois et fribourgeois. Une belle cave avec des crus de la région et un choix de grands vins français complètent une carte tout à fait nouvelle de cet établissement qui sera, désormais, ouvert toute l'année — en hiver fermeture le lundi et le mardi.

MARIN-ÉPAGNIER

Exposition sur la protection civile

Protéger: c'est meilleur marché que secourir et c'est aussi plus humain. Tel est l'un des principes de la protection civile. Pour s'en convaincre, les visiteurs qui se sont récemment rendus à Marin-Centre ont pu voir une exposition de panneaux d'information présentés par l'Association cantonale pour la protection civile.

Le public avait tout loisir de poser des questions et participer à un petit concours concernant l'aide-mémoire de la protection civile dont un exemplaire était affiché sur les panneaux. On est un peu surpris de constater que rien, sur la couverture de l'annuaire des téléphones, n'indique la présence de PC dans les dernières pages. Une telle mention pourrait être bien utile.

Cependant, les organisateurs de l'exposition se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus par le concours, les bonnes réponses représentant tout de même une proportion de 3 sur 4.

Incas et coca

Une erreur a été commise dans le compte rendu de la conférence intitulée « La coca, feuille sacrée des Indiens des Andes ». Si la coca était effectivement connue en 1900 av. J.-C., ce n'est que beaucoup plus tard qu'elle a été utilisée dans l'empire Inca dont le fondateur, Manco-Capac, est mort en l'an 1000 environ après J.-C.

DERNIÈRE MINUTE

Hollande: le PDG d'Heineken enlevé

AMSTERDAM (AP). — M. Freddy Heineken, PDG des célèbres brasseries hollandaises, a été enlevé hier soir devant ses bureaux d'Amsterdam par des inconnus armés, a annoncé un porte-parole de la société.

M. Heineken, 60 ans, a été enlevé vers 19 h alors qu'il sortait de son bureau. Ces agresseurs, au nombre de quatre ou cinq, l'ont fait monter dans une voiture et se sont enfuis. Selon le porte-parole, M. Robert Elfrink, le chauffeur de M. Heineken a subi le même sort.

En tant que président du conseil d'administration d'Heineken, Freddy Heineken dirige un groupe qui emploie 24.000 personnes à travers le monde.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve, car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Jacq. 1 : 12.

Monsieur Jean Girardier, aux Grattes;

Monsieur André Renaud, à Peseux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;

Madame Esther Renaud-Girardier, aux Grattes, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Isabelle Girardier, à Neuchâtel, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Les familles Glauser, Girardier, Merz, parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marguerite GIRARDIER née RENAUD

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui, dans sa 88^{me} année.

2203 Les Grattes, le 8 novembre 1983.

L'enterrement aura lieu à Rochefort, vendredi 11 novembre. Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

158908-178

Monsieur et Madame Jean-Pierre Jornod, à Thônex (Genève);

Monsieur et Madame Lionel Jornod;

Monsieur et Madame Jean Claude Jornod, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Bernard Jornod, à Fenil-sur-Vecvey;

Michel et Martine Jornod, Aline, Cédric et Nicolas, à Dijon;

Jean-Daniel Jornod;

Olivier Jornod et Anne Grossenbacher, à Grenoble;

Pierre-Yves et Arielle Jornod, à Genève;

Anne-Catherine Jornod, à Thônex;

Etienne et Maryse Jornod, David et Valérie, à Montherod;

Vincent et Joey Jornod, Laurent et Pascal-Yves, à Neuchâtel;

François et Nicole Jornod et Joël, à Neuchâtel;

Alain et Claudine Jornod et Lucien, à Peseux;

Claire Jornod et Christian Lemrich, à Neuchâtel;

Philippe Jornod et Catherine Király, à Neuchâtel;

Eric Jornod;

Marc Jornod;

Pascal Jornod, à Thônex;

Jérôme Jornod;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Emile Christen:

Madame Rodolphe Christen, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Julie Christen, à Neuchâtel, ses enfants et sa petite-fille;

Les familles parentes en Suisse et aux Etats-Unis,

ses amis et amies fidèles,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Léon JORNOD

née Esther CHRISTEN

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise dans sa Paix, après une courte maladie, dans sa 93^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 8 novembre 1983.

A qui irions-nous, Seigneur? Tu as les paroles de la vie éternelle. Nous avons cru et nous avons connu que tu es le Saint de Dieu.

Jean 6 : 68.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 12 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Adresse de la famille: 76, rue de l'Évole, 2000 Neuchâtel.

Plutôt que d'envoyer des fleurs, vous pouvez penser à l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (CCP 20-1)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

158910-178

Cycliste blessée à Areuse

Vers 14 h, M^{me} E. R., domiciliée à Areuse, circulait à bicyclette, de la halte du tram d'Areuse en direction de la N5. Elle traversait la Nationale à un endroit interdit quand arrivait au même moment une voiture conduite par M. J. P. S., de Colombier, qui voulait s'engager sur la N5 et qui, malgré un brusque freinage, ne put éviter la cycliste qui fit une chute sur la chaussée. Légèrement blessée, M^{me} R. a dit vouloir consulter un médecin.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.

Madame Bluette Eggenschwiler-Lécureux, à Vilars;

Monsieur et Madame Jean Eggenschwiler-Metzger et Jannick, à Genève;

Monsieur et Madame Jean-Daniel Rosselet-Eggenschwiler et Gilles, à Fenin;

Les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André EGGENSCHWILER

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 80^{me} année, après une longue maladie.

2063 Vilars, le 8 novembre 1983.

Le culte sera célébré au temple de Fenin, vendredi 11 novembre, à 14 h 30.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer (CCP 20-6717)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

158909-178

La Société philanthropique suisse Union, Cercle du Val-de-Ruz, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

André EGGENSCHWILER

Chacun gardera le meilleur souvenir de cet ami, membre vétéran de la société.

158917-178

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, ils se reposeront de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. Apoc. 14 : 13.

Monsieur Georges Leuba,

Son fils Monsieur Jean-Claude Facchinetti et son épouse Rose-Marie, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Angelo et Germaine Marzo-Bachmann et famille, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Roger et Denise Bachmann et famille, à Neuchâtel;

Monsieur Roger Pfander, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Guy et Viviane Leuba-Krebs et famille, à Colombier;

Les parents, les enfants, petits et arrière-petits-enfants de feu Angelo Facchinetti;

Monsieur et Madame Jean et Geni Blanco et famille, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Madeleine LEUBA

née BACHMANN

leur très chère épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 62^{me} année, le 7 novembre 1983.

2000 Neuchâtel (Gouttes-d'Or 72).

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité de la famille, mercredi 9 novembre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

158916-178



Le comité du Club des 200 de Neuchâtel-Xamax a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Madeleine LEUBA

née BACHMANN

membre du club.

158912-178

Le personnel du MOKA Bar de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de leur chère patronne

Madame

Madeleine LEUBA

née BACHMANN

158913-178

Monsieur Jean-Pierre SCHWARZ, ainsi que les collaborateurs et collaboratrices de la FIDUCIAIRE LEUBA et SCHWARZ, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Madeleine LEUBA

née BACHMANN

épouse de leur cher collègue et patron, Georges Leuba.

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

158915-178



Le comité central de Neuchâtel Xamax a la tristesse de faire part du décès de

Madame

Madeleine LEUBA

née BACHMANN

mère de Monsieur Jean-Claude Facchinetti, membre du comité central de Neuchâtel Xamax.

158911-178

Le personnel de la torréfaction du café au MOKA a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Madeleine LEUBA

née BACHMANN

158914-178

La Société fédérale de gymnastique de Chévard-Saint-Martin a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Jeanne BOVET

mère de Madame Eliane Schmocker, monitrice du groupe mères et enfants, et belle-mère de Monsieur Raymond Schmocker, moniteur des actifs.

156115-178



La commission d'école et la direction du Centre scolaire du Val-de-Ruz ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Roland BUFFAT

époux de Madame Rita Buffat, membre de la commission.

158852-178

SOUVENIR

Gündiz BAYKAL

1980 - 10 novembre - 1983

Il nous reste l'amour, la foi et l'espérance de te revoir un jour, ailleurs.

Koray - Gülay - Jacky.

152810-178

REMERCIEMENTS

Très sensible aux témoignages de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignés pendant la maladie et lors du décès de

Madame

Ida JEANNERET

sa famille exprime ses sentiments de vive gratitude pour les envois de fleurs, les dons, la présence ou les messages dans la séparation qu'elle vient de subir.

Montmollin, novembre 1983. 156113-179

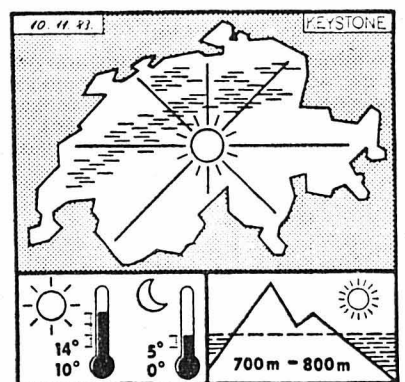
Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

Madame

Josette SMITH

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Boudry, novembre 1983. 158868-179



Situation générale: l'anticyclone continental s'affaiblit légèrement tandis qu'une dépression centrée au large du Portugal entraîne de faibles perturbations de l'Espagne en direction des îles Britanniques.

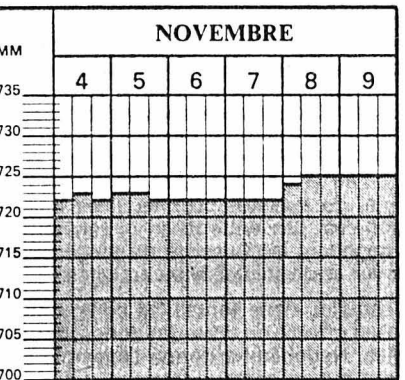
Evolution probable pour les cinq prochains jours, soit jusqu'au lundi 14 novembre 1983: nord: brouillards sur le Plateau, ne se dissipant que partiellement l'après-midi, généralement ensoleillé ailleurs, avec, à partir de samedi, des bancs de nuages en altitude. Sud: généralement ensoleillé, par moments nuageux dimanche.

Prévision jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse: les stratus ou brouillards recouvrant le Plateau auront une limite supérieure à 800 mètres et se dissipent partiellement l'après-midi. Au-dessus et dans les autres régions, le temps sera ensoleillé malgré quelques passages de nuages élevés à l'ouest du pays. La température, voisine en plaine de 3 degrés à l'aube, de -1 en Valais, s'élèvera l'après-midi à 7 degrés sous les stratus et 13 dans les régions dégagées. Elle sera proche de 7 degrés à 2000 mètres d'altitude.

Evolution probable pour vendredi et samedi: au nord: persistance des brouillards ou stratus en plaine, sinon assez ensoleillé. Augmentation de la nébulosité samedi. Au sud: beau temps.

Observatoire de Neuchâtel: 9 novembre 1983. Température: moyenne: 4,6; min.: 3,7; max.: 5,6. Baromètre: moyenne: 725,3. Vent dominant: direction: est, nord-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert, brouillard.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL (490)



Niveau du lac le 9 novembre 1983

429,04

Temp et températures Europe et Méditerranée

Zurich: brouillard, 3 degrés; Bâle-Mulhouse: beau, 7; Genève-Cointrin: très nuageux, 6; Sion: beau, 11; Locarno: beau, 12; Saentis: beau, 5, mer de brouillard 700m/m; Paris: beau, 17; Londres: peu nuageux, 16; Amsterdam: beau, 13; Francfort: très nuageux, 4; Berlin: beau, 13; Hambourg: beau, 14; Copenhague: très nuageux, 9; Oslo: très nuageux, 5; Reykjavik: très nuageux, 2; Stockholm: très nuageux, 5; Helsinki: peu nuageux, 5; Munich: très nuageux, 3; Innsbruck: beau, 11; Vienne: très nuageux, 5; Prague: brume, 3; Varsovie: beau, 11; Budapest: brouillard, 5; Belgrade: très nuageux, 8; Istanbul: brume, 12; Athènes: très nuageux, 16; Palerme: beau, 19; Rome: beau, 20; Milan: beau, 12; Nice: beau, 19; Palma: très nuageux, 22; Madrid: très nuageux, 16; Malaga: très nuageux, 20; Lisbonne: averses de pluie, 15; Las-Palmas: très nuageux, 23; Tunis: peu nuageux, 21; Tel-Aviv: beau, 23.

Préparant une importante exposition consacrée à

PAUL BOUVIER

nous cherchons à acheter les aquelles de cet artiste. Nous remercions toutes les personnes qui pourront nous apporter leur collaboration à cette exposition pour laquelle un important catalogue sera édité.

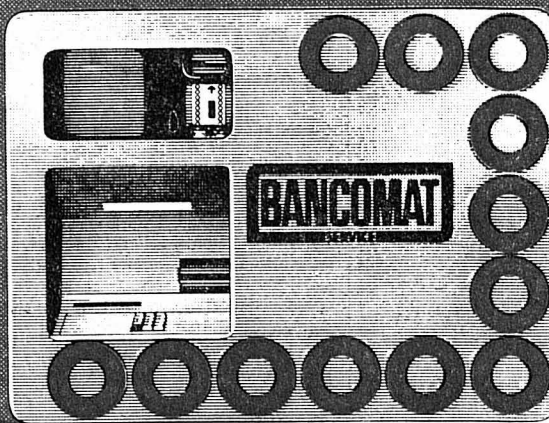
Galerie de l'Évole Evole 5, Neuchâtel

Tél. (038) 24 62 12

157510-180

Jusqu'à cinq cents francs en dix secondes.

Ceci est le service Bancomat, une prestation commune des banques suisses. Et c'est vraiment le système le plus simple pour retirer de l'argent de votre compte. N'importe quand et à plus de 240 Bancomat. Renseignez-vous auprès de votre banque!



Fantastique
est notre choix en magazines et cassettes vidéo.
Sex Shop evi
Près de la poste
Bienne-Boujean
158234-110

Yves Piller PENDULIER
Réparation
Restauration - Achat
Vente de pendules
anciennes et modernes
Saara 18 Neuchâtel
Tél. (038) 25 20 19
100564-110

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale,
4, rue Saint-Maurice,
Neuchâtel,
tél. 038 25 65 01



action jusqu'au samedi 12 novembre dans tous nos magasins

Civet de chevreuil

75% de viande, avec os
25% de marinade de vin
portions de 500 et 1000 g

930
le kilo (ég. = 12.40) (au lieu de 10.60)

FRAÎCHEUR PRIX QUALITÉ **MIGROS** BOUCHERIE MIGROS

CAP SUR LES MANTEAUX-CAPES

Manteau en chintz, divers modèles **dès 109.-**
Manteaucape, divers modèles **dès 89.-**

H&M
HENNES & MAURITZ
RUE DE LA TREILLE 1
GENÈVE - NYON - AUBONNE - LAUSANNE - NEUCHÂTEL - BALE - LUCERNE - ST-GALL

La publicité profite à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Mercedes-Benz logo
Votre concessionnaire **MERCEDES-BENZ** vous propose:

| | | |
|--|------|--------------|
| 230 Cabriolet entièrement remis à neuf | 1964 | |
| voiture de collection | | |
| 230/6 méc. | 1975 | Fr. 6.900.- |
| 230 E aut. + options | 1982 | Fr. 28.900.- |
| 280 E aut. + T.O. | 1976 | Fr. 12.800.- |
| 450 SL C + options | 1975 | Fr. 28.900.- |

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo
Neuchâtel/Bevaix tél. 46 12 12

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

ALFETTA 1600
parfait état, expertisée.
Tél. (038) 24 18 42. 158766-142

ALFASUD
excellent état, 1978, gris métallisé. Expertisée, accessoires. Fr. 4500.-
Tél. (038) 31 28 54. 152925-142

Achat immédiat "cash"
toutes voitures des 1976
021-56 2186
08.00 - 21.00
Auto Klott Puidoux
27958-142

3 GOLF
des Fr. 3500.-. Expertisées.
Station Shell
Tél. (039) 23 16 88. 156171-142

Magnifique Citroën CX 2400 Pallas C-matic
mod. 1977, bleu mét., 51.000 km seulement. Expertisée, garantie totale. Fr. 147.- par mois sans acompte. Reprise évtl.
M. Garau, 2503 Bienne
Tél. (032) 51 63 60. 158450-142

Toyota Carina 1600
1976, 69.000 km. Expertisée 10.83, Fr. 3000.- parfait état.
Tél. (038) 63 30 00/01. 158750-142

Voitures d'occasion, parfait état, expertisées

Honda Quintet
1981, 69.700 km

Honda Accord Sedan GL
1978, 51.000 km

Bus Ford Transit 100 L
1977, 100.000 km
Tél. 61 17 17/61 35 68. 156407-142

Renault 5 GTL
1982, 15.000 km

Renault 20
1980, 40.000 km

Renault 30 TS A
1978, Fr. 5700.-

Garage des Falaises S.A.
Tél. (038) 25 02 72. 158676-142

CONCESSIONNAIRE RENAULT
garage des falaises sa
94, ROUTE DES FALAISES
TEL. 25 02 72 NEUCHÂTEL
158677-142

A vendre
Opel Commodore
2.5 automat. Mod. 1976, 97.000 km. Expertisée, état impeccable. Fr. 3900.-
Tél. 33 33 71. 158585-142

VW Pic-up double cabine
6 places. Expertisée octobre 83. Fr. 4800.-, peinture neuve.
Tél. (038) 33 70 30. 152939-142

A vendre
Renault 18 GTS
12/79, 82.000 km, brun métal, expertisée. Fr. 130.- par mois sans acompte ou au comptant.
Tél. (038) 33 49 76, (031) 60 40 18. 152913-142

ALFASUD
1981, 69.700 km

Ford Taunus GXL 2300
90.000 km, expertisée, parfait état.
Tél. 45 13 47, le soir dès 19 heures. 156404-142

BMW 730
78, 63.000 km, options, expertisée.
Tél. 25 92 81, le soir. 152917-142

URGENT! A vendre Ford Escort XR3
1982, 30.000 km options.
Honda XLS 125
1981, 12.000 km.
Tél. (039) 55 17 01 le soir, dès 17 h 30.

A vendre
Scirocco GLI
5 vitesses, gris métal., modèle 80, P7-Bilstein.
Tél. (038) 24 38 53. 160035-142

PEUGEOT 104 S
1982, 32.000 km, magnifique occasion.
Tél. (039) 37 16 22. 156414-142

A vendre
Citroën CX
2.4 l, Break, 76.000 km. Expertisée, en bon état. Fr. 6900.- ou Fr. 150.- par mois sans acompte.
Tél. (032) 53 28 25. 158768-142

A vendre Rareté
BMW 3000 CSI
1974, 92.000 km, moteur neuf, bleu mét., expertisée.
Tél. 24 37 48. 156408-142

ALFA ROMEO
Alfasud Sprint 1,5 1978, très bon état, expertisée, garantie.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAT S.A. Boudevilliers (038) 36 15 15. 158556-142

Escort 1.3
4 portes, 1977, 60.000 km Expertisée. Fr. 3900.-
Station Shell
Tél. (039) 23 16 88. 156172-142

A vendre
Citroën DS 2.0 I
1970, expertisée, au plus offrant.
Tél. (038) 24 60 76. 152747-142

Les matelas Bico - toujours sur mesure.

Comme il existe des personnes grandes et petites, corpulentes et minces, plus jeunes et plus âgées, en bonne santé et souffrantes, existe aussi des matelas Bico tout à fait différents. Bico a ce qu'il faut pour tous les besoins et tous les budgets.



Passez donc au magasin spécialisé essayer sans engagement, le matelas qui vous convient le mieux.

Pour un sommeil sain et profond - matelas Bico.



En vente dans toutes les bonnes maisons de literie, de trousseaux et d'ameublement.
Fabricant: Birchler & Cie SA, Usines Bico, 8718 Schänis

Garage Waser La Côte

MINI 1100 CLUBMAN
Modèle 1977. Prix: Fr. 4300.-
Leasing dès Fr. 134.- par mois. 156422-142

Peseux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

Autolocation Hertz No.1
voitures + utilitaires
Neuchâtel 25 07 70 154751-142

VAL-DE-RUZ

Pétanque à Dombresson

Assemblée de La Bourdonnière

L'Assemblée générale du club de pétanque La Bourdonnière s'est récemment déroulée à l'hôtel de Commune sous la présidence de M. Marcel Ecoeur. 28 membres sont présents, 11 excusés, et 7 nouveaux sont admis. Deux démissions, parmi lesquelles celle de M. Romy, ancien président.

Le président dans son rapport se déclare très satisfait de la marche du club. La nouvelle salle a pu se monter très rapidement: merci à chacun. Reste le problème du chauffage. Sur le plan sportif, le club se fait connaître de plus en plus largement par sa participation à de nombreuses compétitions dans le canton et même en dehors. Le trésor est sain, le club envisage d'organiser une soirée.

L'assemblée procède ensuite aux nominations statutaires: M. M. Ecoeur est réélu à la présidence, il sera entouré au comité de M^{me} Odette Cavaleri, M^{me} Ecoeur, M. Defforges, M. Morezzi, S. Viano et R. Calame.

Au programme des manifestations à venir: un loto, la coupe de Noël en triplettes, le souper de Noël. Les prix du concours du 23 octobre furent ensuite distribués. Quelques rencontres

amicales sont prévues durant l'hiver: les membres seront convoqués. Le Club La Bourdonnière marche bien.

DOMBRESSON

Après un incendie

Le terrible incendie qui ravagea le jeudi 4 août la ferme Fallet, à Dombresson est encore présent à toutes les mémoires. En quelques heures, tous les biens de deux foyers étaient anéantis. Un appel fut lancé à la population par le Conseil communal de Dombresson, les dons en nature et en espèces affluèrent dans un large mouvement de solidarité. Toute la population du Val-de-Ruz répondit à l'appel, et même d'ailleurs, particulièrement de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

La famille Jean-Pierre Maillard et M^{me} Fallet, très touchés de la générosité des gens, tiennent à exprimer leur gratitude à tous ceux qui les ont entourés.

Quatre communes LIM venues d'ailleurs

Rochefort : des hameaux et d'immenses forêts

Seize communes du Val-de-Ruz ont récemment convergé en LIM. Le dossier fut poussé avec la conviction du désespoir par la commission économique de l'Association des communes, et relayé sur Berne par un Conseil d'Etat qui avait déjà essuyé un refus en la matière. Surprise: cette fois, la requête a été agréée, et voilà née une nouvelle région LIM, vraisemblablement destinée à être la dernière. Dans le convoi, quatre communes neuchâtelaises en situation délicate ont été incorporées au Val-de-Ruz: Rochefort et Brot-Dessous, du district de Boudry; Enges et Lignières, du district de Neuchâtel. Quatre communes en deux blocs, l'un à l'ouest, l'autre à l'est, quatre communes venues d'ailleurs qui vont désormais rejoindre pour leur promotion économique la cause du Val-de-Ruz. Vraiment venues d'ailleurs? Pas vraiment, plutôt de l'autre versant d'une même réalité. Pour mieux apprécier ressemblances et différences, similitudes dans les regrets ou dans les espérances, en quatre manches, les portraits de ces quatre communes. Aujourd'hui Rochefort.

Ils n'ont pas de sobriquet, les Rochefortois, mais leur village est marqué dans la conscience de tout Neuchâtelais, par l'œil surtout: enchâssé dans une verte pente au bas de rochers et de bois, il est la première patte sauvage des montagnes posée en direction du doux littoral. Carrefour: on y monte de Bôle pour franchir la Tourne, porte des hautes vallées; c'est aussi le premier jalon d'un ailleurs différent en quittant le chef-lieu vers le Val-de-Travers. Et souvent dans l'or des feuillus, c'est le premier rayon de soleil au sortir du brouillard.

Rochefort, de vénérables bâtisses imprégnées d'histoire piquées d'un clocher,

c'est aussi quelques chiffres: 729 habitants en décembre 1982, une superficie de 2090 ha qui la place au 7^{me} rang des communes neuchâtelaises. Sur cette imposante surface, des hameaux: Chambrellien à 620 m d'altitude, La Tourne à 1120 m., les Grattes-de-Vent, Les Grattes-de-Bise, Montézillon, Crostan et La Prise-Imer. D'immenses forêts, malheureusement pour la plupart en main de privés ou de collectivités publiques extra-communales.

ACTIVITÉS...

M. Jean-François Demairé est président de commune, M. Blaise Raymond, conseiller communal et M. Claude Gerster, administrateur: c'est en leur compagnie que se dessine peu à peu le portrait. Le portrait d'une commune bien portante, en légère augmentation démographique, constante depuis une quinzaine d'années, début de l'engouement pour la villa familiale sise en campagne. Beaucoup de nouveaux habitants donc à Rochefort, mais arrivés tranquillement, et qui se sont bien intégrés au noyau traditionnel. Douze exploitations agricoles, une fabrique de biscuits, une entreprise de transports, deux garages, une menuiserie, une entreprise de maçonnerie, cinq restaurants — deux à la Tourne, un à Chambrellien, à la Prise-Imer, à Montézillon et un seul à Rochefort même. L'épicerie du village s'est rouverte récemment. Cela ne suffit pas à employer toutes les forces vives: 70 % de la population gagne sa vie ailleurs. Professeurs, fonctionnaires, quittent chaque jour leurs postes pour la ville. Rochefort constitue une paroisse avec Brot-Dessous, mais la cure



ROCHEFORT. — Blotti dans la brume lumineuse d'une journée d'automne. (Avipress-P. Treuthardt)

n'est pas habitée, le pasteur réside à Saint-Aubin. Une gare célèbre pour ses retournements de situation, deux postes, une gendarmerie, une école primaire comptant cinq degrés et trois instituteurs pour une grosse quarantaine d'élèves: le sommet de la courbe démographique, renforcé par l'apport de Brot-Dessous.

...ET LOISIRS

La vie des sociétés est importante: aux Armes de guerre, c'est le tir; l'Echo de Chassagne, c'est le cœur d'hommes. A part ces deux piliers de la tradition, la Société de gymnastique, et le Groupe-ment de Jeunesse, tournée locale d'une société de développement, très active, et qui compte d'ailleurs une section Jeunesse, de création spontanée: dans une belle entente, la jeune génération se retrouve dans des locaux mis à disposition par la commune, la cure ou les sous-sols de l'hôtel de Commune. Au calendrier de l'année, entre école et sociétés, c'est donc un festival de rencontres, depuis le Noël en forêt à la fête de la jeunesse en passant par théâtre, rallyes, matches au loto, sorties pour les aînés, foire et kermesse.

LA COMMUNE CONSTRUIT

La grande actualité du village, c'est la construction de la salle de gymnastique, un risque calculé que prend la commune, par ailleurs en bonne santé financière. La demande était dans l'air depuis 1975, la commune manquait de place, il fallait se préoccuper de protection civile: en mai 1984 selon les vues optimistes, plus sûrement à la fête de la jeunesse, Roche-

fort inaugurera une nouvelle salle de gymnastique dotée du matériel le plus moderne, surmontant six abris de protection civile pour 50 personnes chacun, un poste de commandement, un local de stock de matériel relatif à la PC, un autre pour les pompiers, un hangar pour le bois. Pour rentabiliser l'entreprise, on disposera d'un tennis couvert mis en location en dehors des heures d'utilisation scolaire. Badminton, volleyball, minibasket: de quoi accueillir les sportifs, qui disposeront aussi d'une cuisinette, d'un foyer, de douches, etc.

L'actualité rochefortoise est donc à l'excitation des grandes réalisations. Mais l'échéance a vu des moments plus difficiles pour la gestion communale: pendant plusieurs jours, la commune est restée sans eau. Des sources communales insuffisantes, un appoint un peu étroit acheté à Neuchâtel, des réservoirs de capacité insuffisante: en vue de l'accroissement de charges du réseau représenté par le lotissement des Pommerets, à Montézillon, en voie de réalisation, la commune s'est équipée d'un second réservoir et pourra désormais recevoir un débit de 350 litres/minutes.

D'importantes dépenses d'infrastructures engagées ces derniers temps donc: d'où cette constatation un brin amère, mais avec le sourire: «Ah, si l'aide à l'investissement était venu deux ans plus tôt!» Mais il restera bien un peu à faire: car la commune est suspendue pour son futur développement à une décision de l'Etat: où donc passera la future T 10, qui relie Neuchâtel au Val-de-Travers? Rochefort, en expansion douce, est attentivement à la fête de la jeunesse, Roche-

Ch. G.

Episode d'une faillite aux Geneveys-sur-Coffrane

Le Grenier et l'Aquarium sont vendus

Episode charnière d'une retentissante faillite hier à la salle du tribunal de Cernier: l'office des poursuites du Val-de-Ruz vendait aux enchères le Grenier et l'Aquarium, deux établissements publics conjoints brutalement fermés en mai 1982 avec un passif de 4,1 millions de francs. Les deux établissements, sis aux Geneveys-sur-Coffrane, ne pouvaient être acquis l'un sans l'autre. L'estimation officielle atteignait 375.000 fr. pour l'Aquarium, 1.150.000 fr. pour le Grenier. Les enchères ont démarré à 750.000 fr. et l'ensemble fut adjugé pour 1.050.000 fr. à une société bâloise, Creador SA. Cela suffira à peine à dédommager le créancier en premier rang, une banque. Le contenu d'une cave de haute volée avait déjà été misé: le produit de la vente a servi à couvrir des frais administratifs. Si l'acquéreur, qui a pour objectif de remettre l'ensemble en exploitation, décide de racheter le mobilier, les arriérés de salaires pourraient être versés aux anciens employés du Grenier et de l'Aquarium.

Resté regrets et amertume pour les créanciers venant ensuite qui ne reverront pas un sou de leur argent. Certains y

sont pour plus d'un million, les fameux financiers allemands qui faisaient de M. Suter, le directeur, un homme aux reins solides. D'autres plus proches, des commerçants, des artisans de la région, plongent pour plusieurs dizaines de milliers de francs. C'est que ce directeur façon manager parlait bien et haut, nourrissait des projets grandioses exposés avec ce mélange de hauteur et de fougue qui impressionne. Sous son règne, inauguré par une remise à neuf des locaux et une retentissante soirée réunissant en

banquet les notables de la région, défilèrent orchestres épatants et attractions choisies: la campagne de prestige se termina avant de porter ses fruits, d'ailleurs aléatoires.

Cet épisode de la vente aux enchères précède de peu le bouclement de la faillite prévu pour la fin de cette année ou le début de l'an prochain. Reste en suspens le côté pénal de l'affaire: le dossier est chez le procureur et des suites ne sont pas exclues.

Ch. G.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 1531 entre 11 h et 12 h, du lundi au vendredi.
Aide familiale: tél. 53 1003.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 3444.
Musée régional: Château de Valengin, ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, lundi et vendredi exceptés.

Pour Landeyeux

(c) La collecte pour l'hôpital du Val-de-Ruz a rapporté cette année aux Geneveys-sur-Coffrane la somme de 5659 francs.

Cette collecte a été faite par l'ancien garde-police, M. Maxime Juillerat, que les autorités communales tiennent à remercier.

Ch. G.

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée des skieurs de fond du canton L'équipe suisse vue par son chef

L'Association neuchâtelaise des skieurs de fond et de randonnée (ANSFR) tenait mardi soir son assemblée générale au Club 44. Elle fut suivie d'un exposé, vivement applaudi, de l'entraîneur de l'équipe nationale de ski de fond, M. Peter Müller. A son avis, tout a été mis en œuvre pour que les fondeurs helvétiques puissent cette saison tenir les promesses faites l'an dernier. «Tenez-vous les pouces», conclut-il. Car les jeux olympiques auront lieu en février à Sarajevo, en Yougoslavie... L'ordre du jour de l'assemblée proprement dite a été mené tambour battant de manière à laisser la parole à M. Müller, puis à l'assemblée pour une discussion. Le rapport d'activité, établi par M. Amiod de Dardel, président de l'ANSFR, fit état d'une légère diminution du nombre des membres. En effet le budget prévoyait des cotisations s'élevant à 98.000 francs. Or ce poste n'atteint que 92.000 francs. A cela des explications: un hiver peu rigoureux et tardif, à jumeler éventuellement aux difficultés économiques du moment. L'Association compte néanmoins plus de 7000 membres, sans compter les membres collectifs et les communes. Un effort particulier sera consenti pour remédier à cette légère diminution d'effectif.

La saison 1982-1983 a été marquée par la mise en service d'une machine de balisage pour le tracé Les Bugnens - Les Pontins, en février. Une semaine plus tard, les députés du Grand conseil chassèrent leurs skis pour réaliser d'arduer sur les pistes de La Brévine. L'accueil fut très chaleureux et la journée réussie. Les pistes du canton n'ont subi que peu de modifications durant cette dernière saison. L'ANSFR ne souhaite d'ailleurs pas augmenter les 400 km de

pistes tracées en hiver. Les terres encore vierges du Jura le resteront. En revanche, de nouvelles signalisations seront implantées pour répondre à une des ambitions de l'association: améliorer les services à l'adresse des skieurs de fond. On constate enfin que les chiens, trop longtemps fidèles compagnons jusque sur les pistes, sont responsables de moins de détériorations que précédemment. La situation s'améliore et l'on s'en réjouit. Pour l'entretenir, l'ANSFR possède cinq machines en pleine propriété.

Après le rapport présidentiel, M. René Leuba, secrétaire-trésorier, dressa le bilan financier: les comptes bouclent par un bénéfice de 1.400 fr environ, les recettes étant de l'ordre de 127.000 francs. Le budget de la saison à venir prévoit une augmentation des cotisations (99.000 fr.) et des charges stables (un peu moins de 140.000 fr.). Les comptes devraient clore sur un déficit de 4500 francs. Le comité est ensuite réélu en bloc.

SANDOZ: JEUNE LOUP

Après l'assemblée, Peter Müller dressa le portrait de l'équipe nationale qu'il dirige. De ses treize membres, trois sont actuellement au niveau des meilleurs. Dans les viennent-ensuite, Daniel Sandoz, Lo clois du Quartier, fait figure de jeune loup. «Il sera très fort», reconnaît l'entraîneur, qui constate néanmoins que ce fondeur manque encore de sens tactique. Quoi qu'il en soit, tous suivent les mêmes entraînements, sous la direction de Peter Müller et de Hansueli Kreuzer. L'équipe d'accompagnement est très bien composée, constate l'entraîneur, qui relève les extraordinaires qualités du

masseur et du responsable du partage, l'un des cinq ou six meilleurs connaisseurs du moment. Mais cela ne suffit pas. Il faut de l'endurance, un entraînement intensif qui exclut pratiquement toute vie professionnelle suivie. Les meilleurs sportifs touchent des primes, soit, mais qui ne permettent pas de mener la vie de château.

A la presque veille des Jeux olympiques de Sarajevo, l'équipe nationale participera à la plupart des compétitions importantes. Actuellement elle est en Finlande pour s'entraîner. De fait de l'agenda, et c'est regrettable, ses membres ne peuvent plus participer régulièrement aux compétitions suisses. M. Peter Müller constate encore que l'âge des sélectionnés tend nettement à diminuer. Haute compétition ou sport de loisirs, le ski de fond gagne de l'importance auprès du public. Et il faut des deux.

R. N.

Vers l'épilogue d'une triste affaire L'ancien préfet jugé prochainement

André Sieber, l'ancien préfet des Montagnes, comparaitra prochainement devant le tribunal de La Chaux-de-Fonds sous l'inculpation de violation des devoirs du conducteur en cas d'accident. Une peine de sept jours d'emprisonnement est requise.

Pas besoin de revenir longuement sur «l'affaire du préfet», sinon pour constater principalement que ce fonctionnaire cantonal — officier de police du fait de ses attributions — avait été condamné en mai 1982 par mandat de répression à 200 fr d'amende pour perte de maîtrise et vitesse inadaptée. De l'eau à ensuite coulé sous les ponts. L'affaire fit «boum», c'est le moins que l'on puisse dire. M. Sieber (ne devrait-on parler de A.S. comme dans toutes les affaires relevant du tribunal de police?) a-t-il commis

une autre infraction d'un point de vue de police, après qu'il avait renversé un piéton en circulant à vive allure sur la route du Raymond? Savait-il ou non? C'est cette question-là qui sera examinée par M. Bernard Schneider, juge du tribunal du Val-de-Travers, siégeant exceptionnellement à La Chaux-de-Fonds. Les titulaires se sont récités pour des motifs valables. La pratique n'est pas en l'occurrence extraordinaire. M. Sieber était connu dans le haut du canton, alors que M. Schneider ne l'a pas vu souvent. Le souci est à l'objectivité.

Des témoins sont cités d'office. La victime, manœuvre yougoslave, en particulier, mais aussi la femme du conducteur du véhicule que l'automobile de M. Sieber dépassait au moment de l'accident, et qui a vu la victime rouler au sol après

l'accrochage (selon un article de M. Bailod). En troisième lieu, un autre ressortissant yougoslave qui était en compagnie de son compatriote.

La défense cite deux employés de la préfecture des Montagnes qui ont cotoyé M. Sieber au lendemain de l'accident, avant qu'il ne téléphone à la gendarmerie pour s'enquérir d'un éventuel accident survenu la veille. Enfin, une troisième personne, ancien collègue, viendra témoigner de la moralité du prévenu, dans le cadre de la cause à juger.

Dernier détail: l'audience aura lieu à l'hôtel de ville, alors qu'habituellement le tribunal de police siège au nouvel hôtel judiciaire.

On attend du monde.

R. N.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS
CINÉMAS
Corso: 20h30, Les prédateurs.
Eden: 18h30, Séductrices débauchées (20 ans); 20h30, La crime (16 ans).
Plaza: 20h30, Attention, une femme peut en cacher une autre.
Scala: 20h45, Le marginal (16 ans).
Aula du gymnase: 20h30, Mama Roma (Guil-de du film).
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21h30 - 4 heures (sauf dimanche).
Le Scotch: 21h30 - 4 heures (sauf lundi).
La Boule d'or: 21h30 - 4 heures (sauf dimanche).

Cabaret 55: 21h30 - 4 heures (sauf lundi).
Le Domino: 21h30 - 4 heures (sauf lundi).
EXPOSITIONS
Beau-Site et Artothèque: exposition décentralisée des artistes membres de l'Artothèque.
La Sagne: musée régional (ouvert sur demande).
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
En cas d'absence du médecin de famille, tél. 23 10 17.
Pharmacie de service: Coop. 9, rue Neuve, jusqu'à 20h30, ensuite tél. 23 10 17.
Alcooliques anonymes: tél. 28 23 76 et 23 07 56 (24 heures sur 24).
DIVERS
Club 44: 20h30, conférence de Emmanuel Halperin, journaliste israélien, «L'image d'Israël et la guerre du Liban».
ABC: 20h30, «Voyages à travers Strindberg», de et par Pierre Spadoni.
Théâtre: 20h30, «L'amour qui attend la mort», spectacle Sand-Chopin.

LE LOCLE

EXPOSITIONS
La Grange: de 18h à 20h, exposition décentralisée de l'Artothèque.
DANSE ET ATTRACTIONS
Le Dragon d'or: 22h - 4 heures (sauf dimanche).
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
En cas d'absence du médecin de famille, tél. N° 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.
Pharmacie d'office: Breguet, Grande-Rue 38, jusqu'à 20h, ensuite appeler le N° 117.

Fidélité à la FTMH

Vendredi dernier, la FTMH a fêté une cinquantaine de personnes fidèles à l'organisation syndicale, en présence de M. Gilbert Tschumi, secrétaire général et des membres du comité de La Chaux-de-Fonds. Dans son allocution, M. Tschumi a rappelé entre autres que la FTMH avait vaillamment traversé les années de crise, les années de guerre avec leur cortège de soucis, d'angoisses, de misère et de privations. Puis sont venues les années de haute conjoncture et de bien-être qui ont engendré l'indifférence à l'égard du mouvement syndical et de la lutte des travailleurs. Pendant ces périodes en dents de scie, les personnes fidèles vendredi soir sont restées fidèles à leur organisation syndicale et cela méritait bien un grand merci. Voici leurs noms:

70 années de sociétariat (1913-1983): Paul Béguin.

60 années de sociétariat (1923-1983): Otto Amstutz, Tell Augsburger, Lydia Bernard, Ulysse Bourquin, Yvonne Dubois, Hector Graenicher, Willie Huguenin, Charles Lutz, Willie Matthey, Bernard Miserez, Edmée Pfeiffer, Madeleine Pingeon, James Prétôt, René Sausser et Xavier Theurillat.

50 années de sociétariat (1933-1983): Henry Barbezat, André Boillot, Bernard Burkhalter, Albert Calame, Marcel Calame, Victor Cattin, Roger Dubois, Bernard Ducommun, Aimé Frey, Maurice Grosvernier, Marcel Hofstetter, Lucie Imhof, André Jeanmaire, Edouard

L'Éplattien, Jean Lehmann, Emile Monnier, Maurice Parrenoud, Bernard Perret-Gentil, Marcel Perrin, Jean-Pierre Roulet, Yvonne Schneider, Charles Stoller, Marcel Tschumi, Harald Vénus, René Veuve et Gaston Veya.

25 années de sociétariat (1958-1983): Gustave Aymon, Elsa Bechtel, André Beck, Marcelle Béguin, Michel Berberat, Joseph Boillot, Marguerite Butikofer, René Chapatte, Roger Charlet, Edith Chédel, Jean-Claude Cuenat, Jean Devaud, Michel Droz, Simone Dubois, Sylvia Erard, Pierre Etienne, Elle Falzone, Gérard Fleury, Alain Forster, Huguette Frasse, Arienne Frutiger, Sergio Fuisi, Raymond Gentil, Madeleine Girardin, Mariette Gut, Maurice Hofer, Edgar Hofstetter, Suzanne Uriet, Madeleine Huguenin, Claude Jaccoud, Paul Jeanmaire, Henriette Jenzer, Jeanne Joliat, Denis Joly, Roger Léchêne, Albert Lepori, Ernest Leuenberger, Olga Manzoni, Michel Marchon, Jimmy Matthey, René Matthey, Bluette Meyer, Joseph Metzger, Armand Michel, Valérie Monnier, Josette Montandon, Charles Parel, Francis Pécaud, Jean-Louis Pidoux, Ernest Polier, Marcel Porret, Francine Rolle, Gisèle Saucy, Jean Schaller, Gilbert Schmid, Madeleine Schneider, Victor Seydoux, Jean-Pierre Spaetig, John Stoller, Maurice Taillard, Claude Richoz, Eric Trepper, Marcel Voisard, Jacqueline Vuille, Maria Vuilleumier, Désiré Wolffs et Claude Zybach.

69: 69: 79:

158760-180

Pullovers

La Maison du Tricot vous offre un vaste choix de pullovers fantaisie. Coloris discrets et tendres. Formes nouvelles aux épaules bien marquées. Belles emmanchures larges et confortables.

Neuchâtel 25 35 25
20, rue de l'Hôpital
P Parking du Seyon

Genève - Lausanne - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Fribourg

LA MAISON DU TRICOT

L'Aiglon, le mousseux le plus vendu en Suisse. Doux, mi-sec, sec et rosé mi-sec. En bouteilles de 7 dl, en mignonnettes de 2 dl et en magnums de 1,5 l.

L'AGLON. Les belles heures de la vie.

157680-110

A vendre ou à louer à CORTAILLOD

villas jumelées

de 6 pièces avec dépendances et garage, tout confort, cheminée de salon, etc. A proximité des magasins et des transports publics.
Entrée en jouissance 1.1.1984.
Pour traiter avec A.F. Fr. 50.000.— ou location mensuelle Fr. 1850.—
Pour visiter et traiter s'adresser à:

FIDUCIM SA

Agence centre-ville: Seyon 20, Neuchâtel
Tél. (038) 24 47 49 156420-122

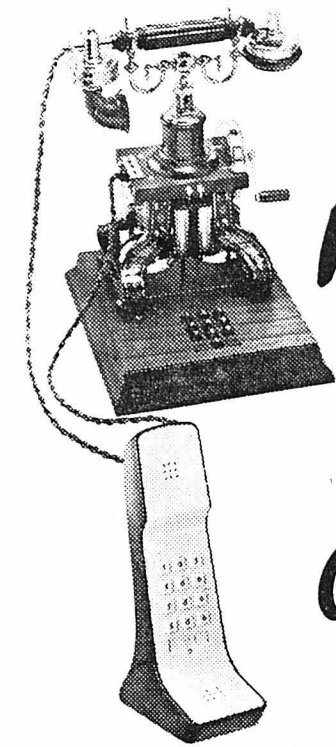
Dans petit immeuble résidentiel
Devenez propriétaire d'un MAGNIFIQUE
APPARTEMENT de 4½ pièces (env. 100 m²)
à BOUDEVILLIERS/Neuchâtel
avec seulement Fr. 25.000.—

Rendement des fonds propres 8% net

comprenant:

- grande salle de séjour avec poutres apparentes
- cheminée de salon
- cuisine entièrement agencée
- loggia
- vaste galeas (50 m²)
- 1 garage
- places de parc
- libre tout de suite

S'adresser à M. J.-R. Moor, tél. (038) 41 26 88/89, heures de bureau de préférence.



nostalgique?

compact?



économique?

Votre moyen de communication le plus important

correspond-il à vos besoins personnels, à votre style et à votre tempérament? L'un des nombreux modèles présentés dans le nouveau prospectus des appareils téléphoniques y répondra certainement.

Demandez-le par téléphone au no 113.



158233-110

8

IMMEUBLES

LOTISSEMENT VERGER EN JORAN MARIN

LAC DE NEUCHÂTEL

158576-122

A vendre

Dans un cadre vraiment unique

Accès direct au lac, en bordure de forêt et près du centre du village

Renseignements et vente:

Régie Michel Turin SA

Architectes: HON & CASTELLANI Fbg Hôpital 19 Neuchâtel 038/25.08.08

2001 Neuchâtel
Rue Saint-Honoré 3
Tél. 038/25 75 77

Appartements dès Fr. 195'000.—
Villas de 5 1/2 pièces y compris terrain aménagé dès Fr. 415'000.—
Garage souterrain: Fr. 18'000.—
Parc extérieur: Fr. 4'000.—

À VENDRE

AVEC Fr. 45.000.—
DEVEZ PROPRIÉTAIRE
À CORTAILLOD

Magnifique situation ensoleillée et calme à proximité du centre du village, vue sur le lac et les Alpes.

APPARTEMENTS DE 4½ ET 5 PIÈCES

Séjours avec cheminée, cuisines agencées, coins à manger, balcons, 3 chambres à coucher, salles de bains, W.-C. séparés, chaque appartement a pour annexe: une cave et un garage individuel.

Coût mensuel Fr. 1131.— y compris charges
Finitions au gré du preneur.

Visitez notre appartement pilote

158041-122

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

La publicité profite à ceux qui en font!

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

REGIE IMMOBILIERE F. BERNASCONI & CIE
Tél. 038 319500
2003 NEUCHÂTEL

Directement du constructeur:
LE LANDERON

Dans très belle situation, ensoleillée et calme

VILLAS

de 5½ pièces spacieuses, construction soignée, chauffage au sol par pompe à chaleur.
Garage et place de parc.
Financement à disposition.
Possibilité d'achat sans finitions intérieures.

Pour renseignements en dehors des heures de bureau, tél. (038) 31 94 06. 158759-122.

à vendre

A vendre à NEUCHÂTEL

appartements-terrasses

de 4 pièces et 3 pièces dans maison familiale de 3 logements.
Entrées indépendantes, terrasse et jardin avec vue. Situation tranquille et ensoleillée dans quartier résidentiel. Garage et place de parc. Prix de vente à l'état de neuf:

- 4 pièces dès Fr. 315.000.—
- 3 pièces dès Fr. 195.000.—

Fonds nécessaires: 20% du prix de revient.
Pour visiter et traiter s'adresser à:

FIDUCIM SA

Agence centre-ville: Seyon 20, Neuchâtel
Tél. (038) 24 47 49 156418-122

DÉMÉNAGEMENTS

GARDE-MEUBLES
D. NOIRAT
SWISS-ÉTRANGER

BOUDRY
YVERDON

Tél. 038 42 30 61

Baux à louer
en vente à l'Imprimerie Centrale,
4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01

ICN

NOUS CHERCHONS à acheter

immeuble

à rénover, grandeur peu d'importance.
Même villa entre en ligne de compte.
 Paiement comptant.

Faire offres sous chiffres 87-740 à Assa Annonces Suisses S.A., fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel. 156416-122

À VENDRE ou À LOUER

garages

(boîte individuel).
Electricité installée.
Quartier de Bioléaz à Gorgier.

S'adresser à
COMINA NOBILE S.A.
Case postale 88
2024 Saint-Aubin
Tél. (038) 55 27 27. 158302-122

Jouez au loto!

10^{me} anniversaire du Super-Centre Portes-Rouges

24 novembre - 3 décembre 1983

Tous les numéros sortis seront affichés au Super-Centre Portes-Rouges et publiés dans COOPERATION et dans la FAN.

Outre cette très jolie FIAT PANDA des centaines d'autres lots seront distribués parmi lesquels des bons d'achat. Les équipes seront départagées par tirage au sort.

Cette Fiat Panda du Garage M. Facchinetti est le premier prix du super loto gratuit du Super-Centre!

Les cartes de loto doivent être envoyées ou déposées au Super-Centre, Portes-Rouges, jusqu'au 3 décembre 1983, au plus tard.

Nom: _____
Prénom: _____
Domicile: _____
Adresse: _____

| | | | | |
|----|----|----|----|----|
| 5 | 26 | 41 | 54 | 74 |
| 16 | 34 | 58 | 64 | 90 |
| 8 | 25 | 49 | 60 | 76 |

Derniers numéros sortis: 67 1 6 53

Super-Centre Portes-Rouges

158748-110

Numéros tirés précédemment: 2 3 4 5 9 11 15 16 17 19 21 22 23 24 25 26 27 31 32 33 34 37 40 41 42 44 45 46 49 50 57 58 60 63 64 66 68 69 71 73 76 77 79 81 82 83 84 88 89 90

Bulletins de participation dans tous les points de vente Coop

Veste confortable et douillette

99.- 44/54

en très belle imitation cuir trépié avec chaude doublure borg en brun antique



A vendre sur plans à BOUDRY

villas de 5 pièces

Adaptez votre maison familiale sur la base de 4 propositions meilleure relation qualité-prix, parcelles de 1000 m² dans quartier tranquille à proximité du centre.

Prix de vente avec choix de l'aménagement intérieur.
Prix de vente dès Fr. 395.000.— (y.c. lods et frais de notaire).
Fonds nécessaires: Fr. 80.000.—
Pour traiter s'adresser à:

FIDUCIM SA

Agence centre-ville: Seyon 20, Neuchâtel
Tél. (038) 24 47 49 156419-122

A LOUER

NEUCHÂTEL, RUE DES FAHYS 173

A louer tout de suite ou à convenir, dans un immeuble neuf de 6 logements

appartements de 4½ pièces

cuisine agencée habitable, W.-C. séparés, grand balcon, cave.
Location Fr. 1048.— + charges.
Immeuble bénéficiant de l'aide fédérale, loyers connus pour les 10 prochaines années. Abaissement de loyer supplémentaire possible pour revenus inférieurs à Fr. 40.000.— + Fr. 3700.— par enfant mineur.
Le service de conciergerie est également à repourvoir.

158758-126

REGIE IMMOBILIERE F. BERNASCONI & CIE
Tél. 038-57 14 15
2206 Les Geneveys-s/ Coffrane

A LOUER - pour fin novembre à Vieux-Châtel magnifiques appartements de 5 pièces

avec cuisine agencée, coin à manger, salle de bains, W.-C. séparés, cheminée de salon, balcon, dépendances, place de parc. Situation tranquille.
Loyer mensuel Fr. 1300.— + charges.

S'adresser à M. Jean BERNEY, gérances, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel, Tél. (038) 25 96 35.

157846-126

128^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Beaucoup de « crème » dans un dessert Les Delachaux en ont marre!

Oui, c'est vrai! M. Pierre-André Delachaux, de Môtiers, député socialiste au Grand conseil neuchâtelois, et sa sœur, Mlle Denise Delachaux, comparaitront prochainement devant le tribunal du Val-de-Travers. Oui, c'est vrai! Le premier est accusé d'avoir fourni deux litres d'absinthe et la seconde de les avoir transportés sur une cinquantaine de mètres. Oui, c'est vrai! Le précieux liquide a servi à confectionner un dessert, pour la réception à Môtiers de M. Delachaux lorsqu'il fut nommé président du Grand conseil. Et alors? Est-ce une raison pour que certains journaux fassent autant de bruit autour d'une « affaire » qui tient avant tout du folklore?

A Môtiers, les Delachaux en ont marre:

- On commence à raconter n'importe quoi, et nous tenons à mettre les choses au point, mais avec humour et détachement, disent-ils.

Tout d'abord, ils tiennent à rappeler qu'il n'existe aucun rapport entre l'affaire de l'hôtel Du Peyrou, à Neuchâtel, et celle de Môtiers. Le tribunal de Neuchâtel l'a bien compris, qui a décidé de renvoyer les Delachaux devant le tribunal du Val-de-Travers!

- C'est Mme la juge Ott qui, a voulu lier les deux choses, affirme M. Delachaux.

Le procureur a requis 50 fr. d'amende contre M. Delachaux, et 50 fr. contre sa sœur, un point c'est tout! Pourquoi alors exagérer en parlant de peines d'emprisonnement? Les Delachaux ne sont ni des criminels, ni des escrocs.

Au Val-de-Travers, les gens ont le chic pour organiser une réception officielle. Tout le monde vous le dira. Et ici, on conçoit difficilement une réception sans mousses et sans absinthe. Tradition oblige. Et lorsque Môtiers se prépara à recevoir « son » président du Grand conseil, on a mis les petits plats dans les grands. Toute la population, y compris Mlle Delachaux, a participé à la préparation du banquet. Chacun apportait un petit quelque chose, qui des oeufs, qui de la crème, qui de l'alcool...

Non, vraiment, il n'y a pas de quoi faire... un plat du fameux dessert! Comme l'ont dit les Delachaux, ils se présenteront au tribunal avec humour et détachement, mais sans avocat. Et le Conseil communal môtier, organisateur de la fameuse réception, a déjà promis d'assister in corpore à l'audience.

Do.C.

« Fondation des institutions de soins du Val-de-Travers »

L'unité hospitalière est devenue réalité

De l'un de nos correspondants:

Comme nous l'avons annoncé en dernière minute dans notre édition d'hier, le Val-de-Travers a concrétisé mardi soir son unité hospitalière par l'adoption, par les commissions générales des hôpitaux de Couvet et de Fleurier, des statuts de la nouvelle « Fondation des institutions de soins du Val-de-Travers ». Evénement historique donc, puisque le district possède désormais une entité qui succède aux deux établissements distincts de Couvet et de Fleurier, fondés durant la seconde moitié du siècle passé.

Voici le communiqué officiel diffusé à l'issue des séances des deux commissions respectives:

« Réunies mardi soir en assemblées générales extraordinaires, la commission générale de la fondation de l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, et celle de l'hôpital de Fleurier, ont accepté les statuts de la « Fondation des institutions de soins du Val-de-Travers », créant ainsi officiellement la nouvelle unité hospitalière du district. Le feu vert est désormais donné aux organes compétents pour poursuivre les études et les travaux tendant à la conversion de l'actuel hôpital fleurisien en un hôpital médicalisé, et la transformation de l'établissement covasson en un hôpital pour soins aigus, complété par la construction d'un demi-centre opératoire protégé (COP).

« Cette nouvelle fondation à caractère régional reprend à son compte les immeubles (soit les hôpitaux de Couvet et de Fleurier, et la maison du personnel de l'hôpital de Fleurier), ainsi que les biens mobiliers (soit tout l'équipement hôtelier, médical, sanitaire, technique et administratif des bâtiments précités, et les avoirs en caisse et en banques) des deux anciennes fondations locales, selon le bilan établi au 31 octobre 1982 par la Société fiduciaire suisse. Un conseil

de fondation de 12 membres, nommés pour moitié par la fondation covassonnaise et pour moitié par la fondation fleurisane, et un comité de 6 membres, désignés par le conseil de fondation de la nouvelle unité, constituent les deux organes principaux de ce « pool » valloisier au service de la santé publique.

« Quant aux deux fondations-mères, instituées à Couvet en 1860 et à Fleurier en 1868, elles subsistent pour assurer la gestion de leur propre patrimoine immobilier et mobilier, étant entendu qu'une partie de leurs revenus annuels nets sera versée à la nouvelle fondation. Cela étant, leurs statuts, adaptés à la situation actuelle, ont eux aussi été soumis aux commissions générales siégeant mardi soir et ont été acceptés ».

RÉPONSE À UN BESOIN

Grâce à l'adoption de ces trois statuts, le Val-de-Travers sauvegarde non seulement l'existence d'un hôpital régional pour soins aigus, mais complète du même coup son infrastructure sociale en dotant le district d'une nouvelle institution, répondant à un besoin de plus en plus explicite en raison

du vieillissement croissant de sa population et de l'augmentation constante de la longévité de ses habitants: un hôpital médicalisé qui remplacera l'actuel hôpital de Fleurier!

De plus, un nombre important d'emplois est également conservé, sans compter l'injection des quelque 25 millions de francs nécessaires à la transformation et à l'équipement des deux anciens bâtiments de Couvet et de Fleurier. Le seul montant à la charge des communes sera les 7 à 800.000 fr. budgétisés - après déduction des subventions fédérales et cantonales - pour la réalisation du demi-centre opératoire protégé (COP) qui sera construit à proximité de l'hôpital de Couvet.

LE CONSEIL DE LA NOUVELLE FONDATION

Après avoir adopté les trois statuts, chacune des commissions générales a nommé ses six délégués au conseil de la nouvelle fondation régionale. Pour Couvet, ont été désignés MM. Claude-Gilbert Bourquin, Francis Fivaz, Fernand Jaccard, Daniel Maire, Francis Montandon et Jean Ruffieux. Pour Fleurier, M^{lle} Rosalie Soldera et MM. Jean Bossy, Eric-André Klausner,

Jean-Paul Monot, Adrien Simon-Vermot et Edwin Volkart. Il appartiendra à ce conseil de nommer les six membres du futur comité de gestion de l'unité hospitalière.

Par ailleurs, la commission générale de la fondation covassonnaise a appelé à son bureau MM. Daniel Maire, président; Jean Ruffieux, vice-président; et M^{lle} Louise Roth, secrétaire. Quant au comité administratif de cette fondation, il est formé de MM. Claude-Gilbert Bourquin, Francis Fivaz, Jean-Pierre Gentil, Albert Haldimann, Fernand Jaccard, René Krebs, François Montandon, Léo Roulet et Jean Ruffieux. Les vérificateurs de comptes seront MM. Raymond Schlaepfer, Georges Blaser et René Calame.

De son côté, la fondation fleurisane a nommé MM. Denis Minder, président; Jean-Claude Barbezat, vice-président; Eric-André Klausner, secrétaire; Jean-Paul Monot, trésorier; et Jean-Marc Busigny, gérant des immeubles, domaines et forêts, pour constituer son bureau qui fonctionnera aussi comme organe exécutif de la fondation. Les vérificateurs de comptes seront MM. André Perrin et Francis Reymond, leur suppléant étant M. Yves-Alain Keller.

NOIRAIGUE

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Noiraigue est convoqué pour le vendredi 18 novembre 1983 à 20 heures. A l'ordre du jour figurent notamment un dézonage de terrain aux lieux-dits « Champ-Pilon et les Rettes », ainsi que la vente d'une parcelle de terrain à M. Willy Robert.

Ces deux points de l'ordre du jour font suite aux efforts entrepris par les autorités de Noiraigue en vue de donner au village un essor dont il a grandement besoin. Le lotissement du « Champ-de-la-Pierre » est en effet la dernière possibilité communale pour la construction d'habitations. Jusqu'à maintenant, un certain intérêt se manifeste à son égard.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Amityville II (18 ans).

Travers, salle de l'Ours: de 15 h à 18 h et de 19 h 30 à 22 h, exposition Fernand Vaucher.

Fleurier, collège régional: 20 h 15, 500^{me} anniversaire de la naissance de Luther.

Fleurier, hôtel du Commerce: de 19 h 30 à 22 h, exposition Dubois-Minelle. Bar-dancing du Pont: ouvert tous les soirs, excepté le mardi.

Fleurier, l'Alambic, bar-dancing: ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures, excepté le lundi.

Fleurier, troc-mitaine: Hôpital 9 a, le jeudi entre 15 h et 18 heures.

Couvet, St-Gervais 8, l'Etoile, foyer d'accueil, ouvert vendredi et samedi de 19 h à 22 h, dimanche de 13 h à 16 h, tél. 63 21 91.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Sage-femme: tél. 63 17 27.

Infirmière visiteuse: tél. 61 38 48.

Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.

Fleurier, gare RVT, service d'information: tél. 61 10 78.

Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.

Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.

Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

Aula du collège régional de Fleurier

Intéressante exposition biblique

A l'initiative des paroisses catholique et protestante de Fleurier, une semaine d'exposition et d'animation bibliques a été mise sur pied, au Collège régional, en collaboration avec la Société biblique suisse. Le Musée régional d'histoire et d'artisanat a également été sollicité et son conservateur, M. Eric-André Klausner, a préparé la partie historique de l'exposition. L'ouverture officielle de la manifestation a eu lieu au début de la semaine. Y assistaient notamment le pasteur Karakash, le curé Genoud, M. Pierre Monnier, directeur du Collège régional, ainsi que d'autres invités.

En guise d'introduction, le pasteur Karakash a salué les personnes présentes et remercié tous ceux qui ont contribué à la préparation de l'exposition. Il a dit sa reconnaissance à la direction du Collège régional d'avoir mis des locaux à disposition. Puis le pasteur Gérard Soguel, secrétaire de la Société biblique suisse, a apporté le salut de l'Alliance biblique universelle. Il a présenté la partie centrale de l'exposition, consacrée surtout à la Bible et à son message. L'orateur a dit sa joie de voir aboutir les efforts interconfessionnels (le pasteur Soguel préfère ce

terme à celui d'oecuménisme, un peu ambigu selon lui). La Bible, c'est fini? Répondant à cette question posée à l'entrée de l'exposition, le pasteur Soguel a affirmé:

- La Bible, c'est si peu fini que c'est plus vivant et plus actuel que jamais, dans un monde qui tremble pour son avenir. De tous côtés, on recommence à s'y référer.

MILLE ANS DE CHRISTIANISME

M. Eric-André Klausner a présenté ensuite la partie de l'exposition intitulée « 1000 ans de christianisme au Val-de-Travers », non sans avoir souligné que le Musée régional était comme la patinoire couverte: polyvalent! En effet, après les burettes des mécaniciens des locomotives à vapeur, il s'intéresse aujourd'hui aux objets religieux, avant d'aborder le 400^{me} anniversaire de l'Abbaye et le 700^{me} de la commune de Fleurier.

L'exposition préparée par M. Klausner est fort intéressante, même si on ne dispose que de peu de pièces datant du début du christianisme au Val-de-Travers. Les archives du Prieuré Saint-Pierre, de Môtiers, étaient parties pour Mont-Benoît, en France, où elles furent brûlées pendant la Révolution. C'est dès la Réformation que datent donc les objets exposés. On peut voir à Fleurier de très belles bibles, ainsi que d'autres publications qu'on lisait à l'époque et de magnifiques pièces telles que crucifix, oratoire, etc. Le tout présenté dans un désordre apparent, mais volontaire par souci d'interconfessionnalité. On peut également admirer des documents iconographiques concernant les 21 sanctuaires du Val-de-Travers.

LE MATÉRIEL ÉDITÉ

Enfin, M. Jean-François Coppel, de la Société biblique suisse, a présenté le troisième volet de l'exposition, à savoir le matériel édité par les sociétés bibliques.

Le langage des publications doit être accessible et dans ce but, les traductions sont sans cesse retravaillées. Comme l'a souligné M. Soguel, les sociétés bibliques sont particulièrement bien équipées pour assurer le travail d'édition. Tous les supports existant sont utilisés: papier, cassettes, vidéocassettes, diapositives, etc. Cette variété permet une meilleure diffusion de la Bible à travers le monde entier.

Do.C.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur

Roger DUBOIS

remercie très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs dons ont pris part à son deuil. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Buttes, novembre 1983. 158867-179

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur

Pierre BERTHOUD

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages. Elle les prie de croire à toute sa gratitude et à sa vive reconnaissance.

Bôle, et Fleurier, novembre 1983. 158231-179

AVIS DIVERS

AUJOURD'HUI

RÉOUVERTURE

de l'hôtel-restaurant de L'AIGLE
Tél. 63 26 44.

Apéritif offert de 17 à 19 h

Se recommande: Famille Bruggeman-Kaefer. 158792-184

Hôtel de l'Ours - TRAVERS

Du 5 au 13 novembre 1983

Exposition

Fernand Vaucher

paysages jurassiens

Chaque jour de 15 h à 18 h et de

19 h 30 à 22 heures

Les samedi et dimanche

dès 14 heures.

158186-184 Entrée libre

NORD VAUDOIS

YVERDON-LES-BAINS

Nommé au CICR

(c) Un Yverdonnois vient d'être l'objet d'une flatteuse distinction. En effet, M. Jean-Claude Hefti vient d'être désigné au début du mois, chef du département du personnel du Comité international de la Croix-Rouge, dont le siège est à Genève. M. Hefti a été chef du personnel de chez Hermes-Précisa jusqu'en 1982; il fut également cette année-là, nommé directeur du personnel chez Interfood Jakobs-Suchard.

Cette nomination couronne donc une carrière très fructueuse. Malgré cette nomination, M. Hefti continuera d'habiter Yverdon-les-Bains.

SAINTE-CROIX

Collision frontale

Mercredi, vers 8 h 15, entre La Chaux et L'Auberson, deux voitures sont entrées en collision frontale, l'un des deux véhicules se trouvant apparemment quelque peu au milieu de la chaussée.

Dégâts matériels assez importants.

CHAMPAGNE

Médaille d'or

« Monde Sélection, l'Institut international pour les sélections de la qualité, à Bruxelles, vient de décerner la médaille d'or à l'entreprise Cornu, à Champagne, pour ses flûtes vaudaises feuilletées.

L'entreprise n'en est pas à sa première distinction, puisqu'elle s'est vu décerner, à Londres en 1982, la Médaille d'or pour ses flûtes au sel de Champagne.

Fondée en 1934, Cornu occupe actuellement 42 employés et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 6.500.000 francs. Spécialisée dans la production de flûtes au sel, de flûtes feuilletées et de coeurs de France, l'entreprise distribue ses produits dans la Suisse entière, mais exporte également en Allemagne et en France.

Deux autres médailles d'or ont également été attribuées à des entreprises vaudaises: la brasserie du Boxer et l'eau minérale Henniez.

Il fut le premier médecin de l'hôpital

(sp) Le 14 mai 1868, l'hôpital de Fleurier était inauguré. Selon les statuts de l'époque, deux médecins de la localité se relayaient semestriellement pour assumer la tâche de chef de l'établissement, les D^{rs} Charles-Ernest Morel et Adolphe Anker. Le D^r Morel fut le premier à entrer en fonction. Il était né à Corgémont en 1808 et mourut à Fleurier le 12 novembre 1883 - voici donc juste cent ans - alors qu'il était encore en activité. Il était le fils du pasteur Charles-Ferdinand Morel, dit le doyen Morel, un des hommes les plus distingués du XIX^e siècle. (à qui le vallon de Saint-Imier devait sa prospérité et même sa nationalité helvétique), et d'Isabelle Morel-de Gélieu, poétesse de talent.

Après avoir suivi le collège de Bienne, le jeune Morel fit ses études de médecine à Strasbourg et à Paris. En 1835, il s'installe à Couvet, avant d'ouvrir son cabinet à Fleurier lors du décès du D^r Charles-Henri Allemand en 1840. Il devait y rester jusqu'à sa mort.

Les nouveaux catéchumènes

(c) Les nouveaux catéchumènes ont commencé leur instruction religieuse à Fleurier. Il s'agit de Jean-Blaise Aeby, Bernard Bischof, Christian Bonny, Marie-France Buchilly, Sébastien Burri, Christophe Dubied, Ludovic Kneissler, Sandrine Luthy, Sylvie Mauron, Sylvain Plepp, Sandra Schellenberger, Sabine Schmutz, Sylvie Staudenmann, David Stauffer, Michel Weissbrodt et Corinne Wysz.

Prix du blanc de Neuchâtel: certains prennent les devants!



NOUVEAU TARIF - C'est trop beau pour être vrai! (Avipress - P. Treuhardt)

Comme ce fut le cas l'an dernier, les spécialistes avaient annoncé une vendange exceptionnelle pour 1983. Mine de rien, les encaveurs se posaient des questions. Faudrait-il encore stocker le précieux liquide dans les piscines ou autres réservoirs? Las! La pourriture a fait son œuvre, et la récolte ne tint pas ses promesses. En partie seulement, et pour le rouge! Côté blanc, pas de problème! On est tranquille pour un moment. Côté prix... pas la peine d'insister. Le porte-monnaie du consommateur n'a pas eu l'occasion, ou si peu, d'apprécier les effets de la surproduction. Qu'en sera-t-il cette année? Difficile à dire!

Il n'empêche que certains restaurateurs courageux ont pris les devants. C'est ainsi que dans un établissement public de Môtiers, une simple « affiche » a pris des airs de révolution. Pensez donc! Le litre de Neuchâtel blanc à 15 fr., on n'a pas vu ça depuis des années! Et pourtant, il semble bien que la chose soit possible. Reste à savoir ce qu'en pensent les autres « bistrotiers ». La guerre du blanc? On verra bien.

Do. C.

AVIS DIVERS

Actions discount viande fraîche...

• Rôti de bœuf aiguillette baronne kilo 16⁵⁰

• Râble de lièvre kilo 6⁹⁰

• Saucisses de veau paquets de 5 ou 10 pièces la pièce .85

Au Centre Coop de Fleurier également!

Super-Centre Portes-Rouges



EBEL Les Architectes du Temps

gemmologiste bijoutier

jean-françois michaud

place pury 3 neuchâtel

Chaque jour...



A choix: 4 variétés de goût.

...un plaisir renouvelé.

Bouchée Praliné

Suchard
CHOCOLATIERS DEPUIS 1826

A LOUER

À LOUER
pour fin novembre à Vieux-Châtel
magnifiques appartements de 2 pièces

dans les combles d'une maison rénovée, cuisine agencée, balcon, vue. Dépendances.
Loyer mensuel Fr. 650.— + charges.
S'adresser à M. Jean BERNEY, gérances, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 96 35. 157845-126

A louer pour le 31 décembre 1983 ou date à convenir:
NEUCHÂTEL, rue des Troncs 12
appartement 1 1/2 pièce

tout confort.
Loyer mensuel: Fr. 395.— + charges.
S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15. 158735-126

A louer à Neuchâtel
spacieux appartement de 5 chambres
tout confort, vue magnifique, comprenant cuisine complètement équipée - hall - salle de bains/W.-C. - W.-C. séparés - terrasse - cave - galetas.
Loyer: Fr. 1450.— par mois + charges.
Libre tout de suite.
Garage à disposition.
FIDUCIAIRE DENIS DESAULES Bois-Noir 18 - 2053 CERNIER
Tél. (038) 53 14 54. 158362-126

A louer au Landeron
villa de 5 pièces
neuve, grand salon, salle à manger, cuisine agencée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, 2 locaux en sous-sol avec fenêtres, cave et garage.
Loyer: Fr. 1900.— + charges.
Entrée: à convenir. 158757-126

REGIE IMMOBILIERE F. BERNASCONI & CIE
Tél. (038) 57 14 15
2206 Les Geneveys-s/Cofrane

A louer à Fontainemelon
appartements 3 pièces
Tout confort.
Libres tout de suite ou date à convenir.
Loyer: dès Fr. 370.— + charges.
Pour tous renseignements: tél. (038) 25 66 66, heures de bureau. 158552-126

A louer à Fontainemelon
appartements 4 pièces
Libres tout de suite.
Loyer: dès Fr. 445.— + charges.
Pour tous renseignements: tél. (038) 25 66 66, heures de bureau. 158553-126

Déménagements J. MEDOLAGO
Tél. (038) 24 34 44
Transports Suisse et étranger
Rosières 3 - NEUCHÂTEL
157702-110

A louer
appartement spacieux
180 m², 5 1/2 pièces, dans une ancienne ferme jurassienne, 2 cheminées de salon, cuisine agencée, chauffage général, eau chaude au compteur, salle de bains, W.-C.
Grand jardin environ 200 m² à aménager selon les goûts du locataire.
Ecrire sous chiffres JC 2227 au bureau du journal. 158789-126

Charmettes 36-38
2 pièces, hall, cuisine, bains/W.-C. des Fr. 580.— + charges à louer dans groupe d'immeubles nouvellement aménagés. Zone de verdure et de tranquillité. Bon ensoleillement, cadre sympathique et dégagé.
Pour visiter: 31 99 84.
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne, Tél. (021) 20 56 01. 158123-126

A louer pour le 31 décembre 1983 ou date à convenir:
BEVAIX, rue Monchevaux 6
studio
cuisinette, tout confort.
Loyer mensuel: Fr. 310.— + charges.
S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15. 158736-126

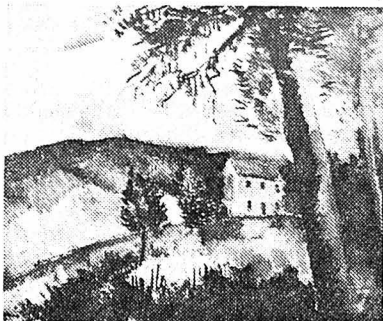
A louer aux Geneveys-sur-Cofrane,
appartement 2 pièces
cuisine, salle de bains, balcon.
Prix Fr. 430.— charges comprises.

appartement 3 pièces
cuisine, salle de bains, balcon.
Prix Fr. 495.— charges comprises.

Studio meublé
Prix Fr. 270.— charges comprises.
Garages prix Fr. 70.—
Schweingruber S.A.:
tél. (038) 57 11 15. 158790-126

ENCHÈRES

ARTS ANCIENS P.-Y. G. S.A. BEVAIX



M. de Vlaminck «Paysage aux arbres» huile sur toile, 54 x 65 cm. Estimation: Fr. 50.000/70.000.—

IMPORTANT VENTE AUX ENCHÈRES HÔTEL DES BERGUES GENÈVE

25, 26, 27 et 28 novembre 1983

IMPORTANT COLLECTION DE TABLEAUX: Bonnard, Bosshard, Boudin, Dali, Dufy, Diday, Gimmi, Signac, Utrillo, Vlaminck, C. Permeke, etc.
EXCEPTIONNEL ENSEMBLE D'ARGENTERIE provenant d'un château de Suisse orientale:
AIGUIÈRES de STRASBOURG, XVIII^e, (Imlin) boules à savon, chocolatières, etc.
HANAP en argent émaillé, Zürich fin XVII^e
HELVETICA: livres, gravures suisses
ART CHINOIS ET JAPONAIS - ART MÉDÉVAL
MOBILIER SUISSE ET FRANÇAIS - HORLOGERIE
OBJETS DE CURIOSITÉ
DISPERSION PARTIELLE de la collection FRED UHLER (Fondateur des Editions Ides et Calendes)
LIVRES ANCIENS et MODERNES ILLUSTRÉS (Bonnard, Ernst, Picasso, Vallotton)
MANUSCRITS: V. Hugo, C.F. Ramuz, F. Schubert, P. Valéry.
Expert: M. C. Galantaris, expert près la Cour d'Appel de Paris.
EXPOSITION PUBLIQUE: du 22 au 24 novembre 1983 de 10 h à 22 h.
Les catalogues (20.—) peuvent être adressés sur appel téléphonique (038) 46 16 09.
IMPORTANT: les personnes désirant enchérir par téléphone (022) 31 50 50 ou par téléc 23 383 sont priées de prendre contact avec les organisateurs avant le début de la vente.
Huissier judiciaire: Maître Jean CHRISTIN. 158482-124

A louer pour fin décembre
3 1/2 pièces
Quartier du Mail.
Adresser offres écrites à CV 2220 au bureau du journal. 152395-126

Cortailod
Dans petit immeuble de 4 appartements, appartement de 4 pièces, au rez-de-chaussée, comprenant: 1 séjour avec cheminée, 3 chambres, 2 salles d'eau, cuisine agencée + cave, 1 place dans parc souterrain. Fr. 1200.— + charges. Tout de suite ou à convenir.
Tél. 42 51 18. 152611-126

Dem. à louer restaurant
région Bienne-Neuchâtel.
Faire offres sous chiffres 80-68206 à Assa Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne. 158745-128

L'Imprimerie Centrale Neuchâtel
4, rue Saint-Maurice
Tél. 038 25 65 01
met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.



Répondez S.V.P. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Usego
votre agréable voisin

Lard fumé du paysan
100 g **1.40**

Œufs suisses Classe A
52/64 g 6 pièces **2.10**

Offre de produits frais valable jusqu'au 12.11.83



Actions Usego du 10.11. au 19.11.83

Barbera d'Asti «Gattopardo» DOC
Selezione Brovia
Un vin rouge, harmonieux et corsé, qui nous vient du Piémont.
1 litre **2.75** (+ dépôt)

Une exclusivité Usego
bramil vac
Café en grains «bramil vac» NOUVEAU
moulu, emballé sous vide
Mélange agréable-corsé à la saveur prononcée
250 g **2.95**

Mandarines «Satsumas»
sucrées, sans pépins
1 kg **1.35**

Actions Usego du 10.11. au 19.11.83
«Langnese»
Miel de fleurs 500 g **4.35**

«Hero»
Ravioli aux œufs 870 g **3.20** (100 g -37)

Sinalco rouge 1 litre **1.10** (+ dépôt)

Wollana 1250 g **7.20** (1 kg 5.76)

Dussa revitalisant 4 kg **5.95** (1 kg 1.49)

Nescoré 200 g **6.50**
Sans caféine 200 g **7.50**

«Knorr»
Sauce de rôtis liée 1 kg **12.75**
Bouillon de bœuf 1 kg **16.80**

«Chappi» viande plus bœuf 400 g **1.10** (100 g -27)

«Whiskas» délices de gibier 195 g **1.10** au thon 195 g **0.95**

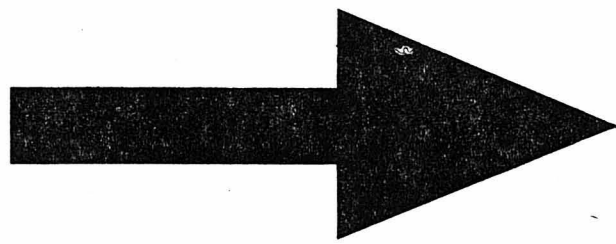
Mentadent C 115 g **2.70** (100 g 2.35)
Omo 5 kg **15.40**

les temps changent les concepts publicitaires aussi plus que jamais la publicité est l'affaire de spécialistes
SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

BOURQUIN & Co.

PAPETERIE
MACHINES DE BUREAU
RUE SAINT-HONORÉ 1 - NEUCHÂTEL

FAITES COMME NOUS TOURNEZ LA PAGE



boucherie - charcuterie
margot
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

PROCHAIN COURS DE CONNAISSANCE DES VIANDES LES JEUDIS 17, 24 novembre et 1^{er} décembre
Renseignements et inscriptions à la boucherie. 156423-110

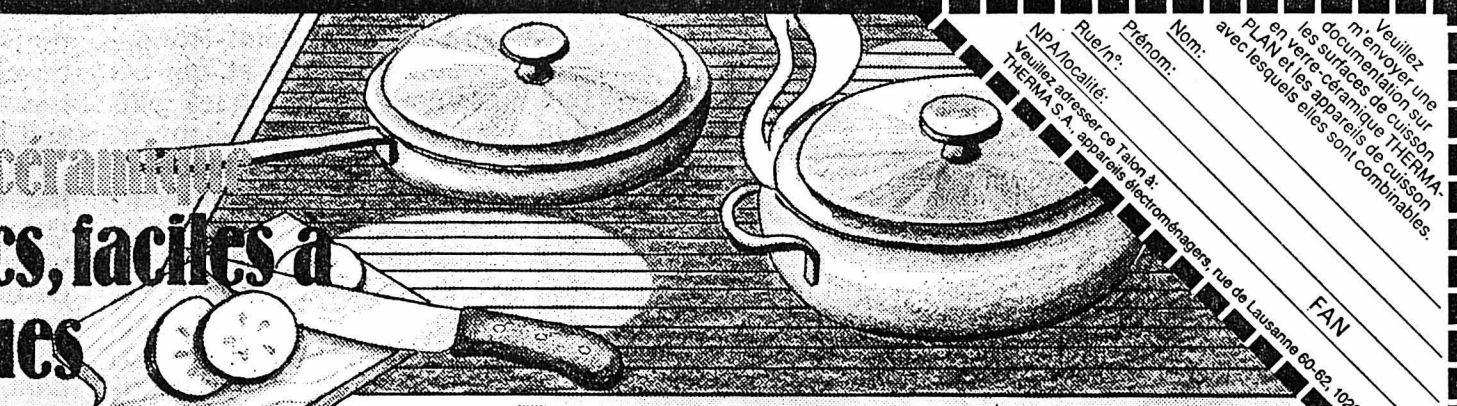
Garages avec toit à 2 pans
2.8 x 5 m Fr. 4200.— 2.8 x 6.3 m Fr. 5100.— livrés franco chantier. Garage double possible.
Informations et plans UNINORM S.A. route Aloys-Fauquez 124, 1018 Lausanne. Tél. (021) 37 37 12. 158201-110

THERMAPLAN

Surfaces de cuisson en verre-céramique ultra-résistant aux chocs, faciles à nettoyer et économiques

Le «verre» ne finit pas inéluctablement en «débris». En tout cas pas quand il s'agit d'une surface de cuisson en verre-céramique THERMAPLAN. Parce que trempé à 900° C, ce verre spécial est si résistant qu'il ne craint même pas la chute d'une casserole. Nous vous en ferons volontiers la démonstration.

Nous contestons aussi avec fermeté l'opinion fréquemment exprimée que lait cru ou liquides sucrés seraient quasi impossibles à éliminer sur une surface en verre-céramique. En fait, il n'est guère possible de trouver une surface aussi aisément et rapidement nettoyée



que celle en verre-céramique THERMAPLAN.

Le recours à des corps de chauffe par rayonnement abrège les temps de cuisson et réduit d'autant la consommation d'énergie. Matériau lisse et insensible aux ustensiles tranchants, THERMAPLAN fait aussi office de très agréable surface auxiliaire de travail. Ces avantages intrinsèques et l'aspect très esthétique rendent le prix très attrayant — même en le comparant à celui des «classiques» plaques en fonte!



La surface THERMAPLAN dispose de quatre zones de cuisson avec diamètres de 14 cm (1x), 18 cm (2x) et 22 cm (1x); la diversité idéale pour les batteries de cuisine usuelles de nos jours. Pour des cuisines existantes, nous proposons une version THERMAPLAN spécialement destinée à l'insertion dans des recouvrements en acier inoxydable ou d'autres matériaux.

Therma fait meilleur usage de l'énergie!

Cuisines suisses pour la vie.

therma

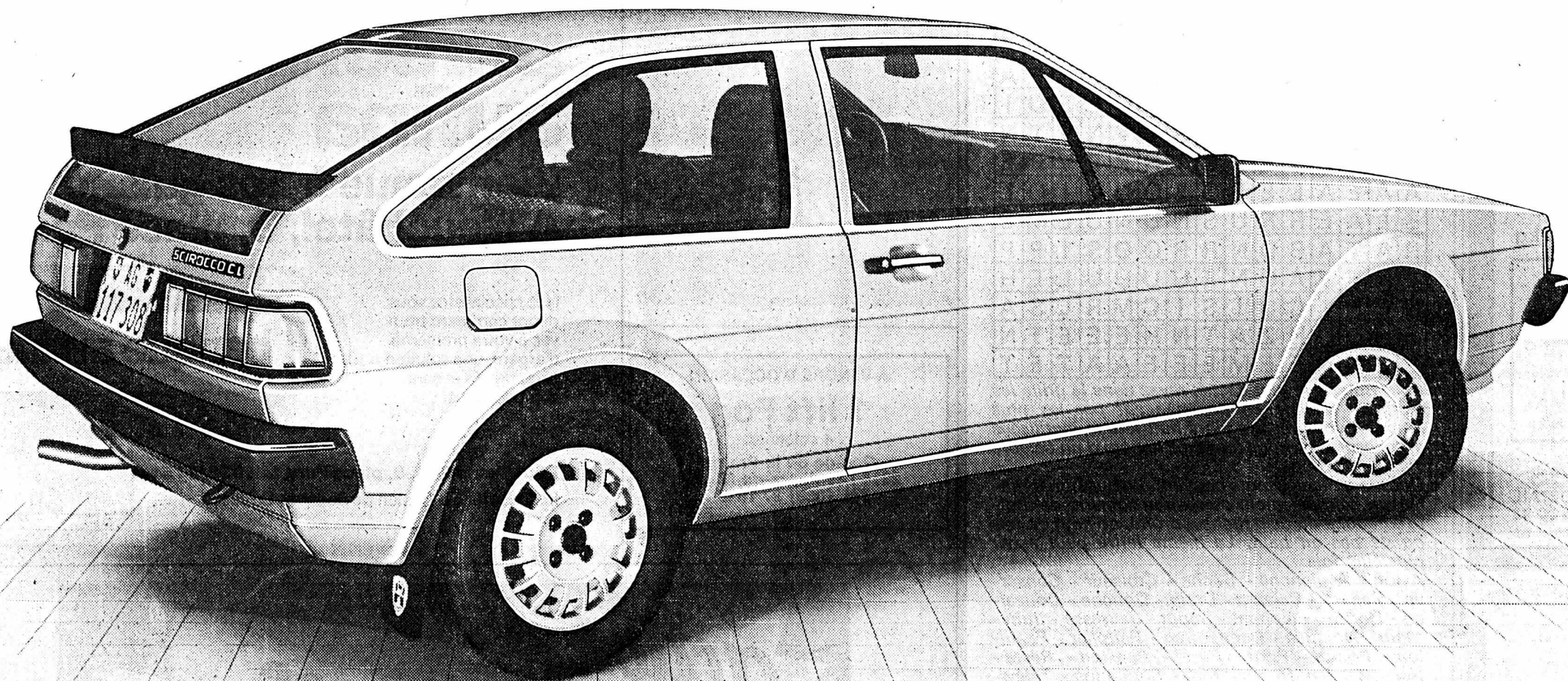
THERMA S.A., appareils électroménagers
Flurstrasse 50, case postale, 8021 Zurich
Téléphone 01/491 75 50



Vous savez ce que vous achetez.

Scirocco CL: fr. 17'980.—

1600 cm³, 75 ch (55 kW), 5 vitesses. Traction avant. Hayon s'ouvrant très bas. Grand spoiler arrière. Feu arrière de brouillard intégré. Nouvel essuie-glace à deux bras. Scirocco: 1600 ou 1800 cm³, 75 ch (55 kW) ou 112 ch (82 kW), 5 vitesses ou automatique. Jantes alu en option.



Toute voiture VW offre en plus
● **Nouveauté:** 3 ans de garantie sur la peinture ● 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion
● 2 ans d'assurance voyage AMAG Intertours-Winterthur ● 1 an de garantie totale d'usine, sans limitation de kilométrage
● Valeur de revente élevée, due à la haute qualité VVV.

Intéressantes offres de leasing pour hommes d'affaires, artisans et chefs d'entreprise. Tél. 056/43 91 91.

VW. Une européenne.



5116 Schinznach-Bad
et les 560 partenaires V.A.G pour AUDI et VW en Suisse et au Liechtenstein.

158236-110

Coupon
883.2.7.2f
Veuillez m'envoyer votre documentation sur la Scirocco.

Nom et adresse: 74

NP, localité:

Prière de découper et d'expédier à:
AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

1983 15TH INT. OLD TIME JAZZ MEETING 1983
BIEL - BIENNE
11.12. NOVEMBER 11.12. NOVEMBRE
PALAIS DES CONGRES / KONGRESSHAUS BIEL BIENNE
HUMPHREY LYTTTELTON
TRUMMY YOUNG
WILLIE MABON
+ 11 BANDS
Vorverkauf/Location
Racine Reisen Biel
Freiburgstr. 34, rue de Fribourg, 032 / 23 70 78
156411-110

NOUS voulons aider, nous devons aider, nous pouvons aider, AIDONS.

SECOURS SUISSE D'HIVER

24918-110
VENEZ DÉGUSTER
LA VRAIE PIZZA
AU
Restaurant de la Grappe
La Courde (Neuchâtel)
L. Marini / 33 26 26

En Suisse alémanique et au Tessin vous trouverez



dans les kiosques de gare de:

- Aarau, kiosque de la gare
- Anet, kiosque de la gare
- Baden, kiosque de la gare
- Bâle, kiosque de la gare CFF
- Bâle, kiosque de la gare Quai 1
- Bâle, kiosque de la gare Souterrain
- Berne, kiosque de la gare HB
- Berne, kiosque de la gare Hall
- Berne, kiosque de la gare Souterrain
- Berne, kiosque de la gare S. ZB
- Berthoud, kiosque de la gare
- Bienne, kiosque de la gare
- Brugg b/Biel, kiosque de la gare
- Granges, kiosque de la gare Nord
- Granges, kiosque de la gare Sud
- Gindelwald, kiosque de la gare
- Gstaad, kiosque de la gare
- Interlaken, kiosque de la gare
- Lucerne, kiosque de la gare
- Lugano, kiosque de la gare
- Lyss, kiosque de la gare
- Mendrisio, edicola stazione
- Morat, kiosque de la gare
- Olten, kiosque de la gare Perron 1
- Olten, kiosque de la gare Souterrain
- Sarnen, kiosque de la gare
- Soleure, kiosque de la gare HB
- Soleure, kiosque de la gare Nord
- Soleure, kiosque de la gare West
- St-Gall, kiosque de la gare Hall
- St-Gall, kiosque de la gare Perron 1
- Thoune, kiosque de la gare
- Thoune, kiosque de la gare Perron 1
- Twann, kiosque de la gare
- Wil, kiosque de la gare
- Zofingue, kiosque de la gare
- Zug, kiosque de la gare
- Zurich, kiosque de la gare Hall
- Zurich, kiosque de la gare West
- Zurich-Kloten, kiosque Flughafen-bahnhof-Aéroport.

GARAGE HIRONDELLE, PIERRE SENN

Auvornier: Garage du Port, F. Sydler, 31 22 07
La Côte-aux-Fées: Garage Brügger, 65 12 52
Fleurier: Garage Moderne, W. Gattolliat, 61 11 86

Saint-Aubin: Garage Alfert, 55 11 87
Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges, 53 23 36
Montmollin: Garage de la Croix, F. Stubi, 31 40 66

2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Fleurier: Garage C. Duthé, 61 16 37
Le Landeron: Garage P. Maillat, 51 44 74
Neuchâtel: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler, 24 28 24

158236-110

BOURQUIN PAPETIER MEUBLES · MACHINES

Rue du Seyon 24 A
Neuchâtel - Tél. 25 10 75



De la rue Saint-Honoré 1 à celle du Seyon: la papeterie Bourquin a déménagé... (Avipress P. Treuthardt)

La papeterie Bourquin tourne la page et inaugure rue du Seyon 24A

1845 - 1983: deux dates importantes pour la papeterie que les Neuchâtelois avaient l'habitude de voir au 1 de la rue Saint-Honoré depuis 138 ans et qui est assurément parmi les plus anciennes du chef-lieu.

Son propriétaire actuel et son fils, Henri et Jean-Marcel Bourquin, leur fidèle collaboratrice Mlle Hedy Roth qui est dans la « maison » depuis bientôt trente ans et tout le personnel ont déménagé et vont inaugurer aujourd'hui, jeudi 10 novembre, de nouveaux locaux à l'angle des rues du Seyon et du Rateau. Une résiliation de bail rue Saint-Honoré est à l'origine de ce déménagement.

Cette nouvelle papeterie, répartie sur trois niveaux, procurera à ceux qui l'exploitent une place qu'ils n'avaient pas auparavant et qui sera, uniquement pour

la vente, de 200 mètres carrés environ.

La papeterie proprement dite, avec porte d'entrée rue du Seyon, se trouve au rez-de-chaussée avec 100 mètres carrés à disposition, soit le double d'avant.

Au 1er étage, sur 55 mètres carrés, à côté des machines de bureau le nouveau secteur des meubles de bureau, ainsi que les locaux de service pour le personnel et le bureau. A l'arrière, rue de la Raffinerie, un quai de chargement-déchargement facilitera la manutention des marchandises.

Au sous-sol, que l'on atteindra depuis la papeterie, un local de 45 mètres carrés pourra accueillir des expositions de produits et de matériel destinés aux bricoleurs, peintres « artistiques », décorateurs, etc. La clientèle motorisée ne



A la rue du Seyon, dès aujourd'hui 10 novembre (Avipress - P. Treuthardt)

sera pas empruntée pour trouver des places de parc au parking couvert du Seyon tout proche ou des cases à 30 minutes dans les environs immédiat du magasin.

On le voit, en déménageant, la papeterie Bour-

quin profite de développer son activité. Ce déménagement constitue donc pour cette ancienne entreprise familiale, l'une des deux seules de la branche à Neuchâtel, une nouvelle et importante étape.

PIZZERA S.A.
NEUCHÂTEL - Pommer 3 - Tél. 25 33 44
COLOMBIER - Planeyse 1 - Tél. 41 31 36

- Maçonnerie - béton armé - carrelage - tous travaux de transformation - devis sans engagements.
- Peinture - papiers peints - plâtrerie.

Ortlieb & Christe S.A.
Ferblanterie - Installations sanitaires
EAU SECOURS
Service d'entretien et réparation
Bureau: Jopesses 3, 2036 CORMONDRÈCHE, Tél. (038) 31 56 06

ÉLECTRICITÉ
a réalisé les installations électriques et téléphoniques
Place d'Armes 1 - Neuchâtel
Tél. 25 18 36

cadifers-sa
serrurerie - tôlerie constructions métalliques
a réalisé les travaux de serrurerie, vitrine + escalier
ch-2072 saint-blaise/neuchâtel
tél. 038 33 48 77

HASSLER
Décoration
St-Honoré 2 - Neuchâtel - Tél.: 25 21 21
a réalisé les revêtements de sols et de murs

Roberto Pensenti
A.-Ribaux 3 - Bevaix - Tél. 46 21 49
a réalisé les travaux de carrelage

FRANÇOIS NAGEL PHILIPPE NAGEL
CHAUFFAGE VENTILATION INSTALLATIONS SANITAIRES
Tél. 038 25 35 81 - Neuchâtel - Fbg de l'Hôpital 31
ont réalisé les installations de chauffage et de ventilation.

Umdasch le bon partenaire.
Le résultat: Un agencement de magasin fait sur mesure.

VITRERIE KAUFMANN
Le spécialiste pour tous les travaux du verre
Miroirs - Sous-verres - Dessus de meubles
Portes tout verre - Vitrages isolants
Travaux à domicile
25 22 77 NEUCHÂTEL FBG DU LAC 19

LEHNHERR COMESTIBLES
8 excellentes spécialités de saison
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL

- Médallions de chevreuil
- Médallions de cerf
- Truites saumonées
- Filets de perche petits du lac de Neuchâtel
- Filets de sole-limande Fr. 22.— le kg

Notre action Civet de lièvre
cuisées seulement pesé sans la marinade
Fr. 12.— le kg

La Chinoise 16.— le kg
La Bourguignonne 22.— le kg

LEHNHERR frères
Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi

CHERCHER LE MOT CACHÉ

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | O | T | N | O | P | P | V | V | E | N | I | A | R | D |
| P | A | C | J | O | O | E | O | E | S | R | N | O | J | O |
| S | O | U | C | I | N | I | N | O | N | O | I | A | I | U |
| C | I | S | N | U | T | R | U | S | I | I | U | R | M | Z |
| N | R | T | T | U | P | C | E | S | I | N | S | H | P | A |
| C | E | O | R | I | O | A | I | I | O | E | E | O | I | |
| A | A | E | I | U | L | V | T | S | L | V | N | V | T | N |
| L | V | N | P | S | E | L | S | I | R | P | E | V | R | E |
| A | A | E | A | L | E | E | O | E | O | N | U | I | O | L |
| B | L | A | E | R | R | U | S | N | D | N | U | E | M | E |
| R | A | T | A | B | D | N | R | R | O | O | S | I | P | P |
| E | N | T | V | A | O | N | E | U | U | U | U | L | E | H |
| N | C | H | I | C | U | I | S | I | C | M | R | L | S | A |
| E | H | O | O | H | Z | A | T | N | H | E | E | E | T | N |
| E | E | N | N | E | E | M | E | E | E | A | A | T | E | T |

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors huit lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un célèbre village de Grèce.

Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois.

Avion - Avalanche - Bâche - Croiseur - Conserve - Canard - Calabre - Drain - Douche - Douzaine - Douze - Eléphant - Impôt - Jaunisse - Juin - Main - Nouméa - Occupation - Peuplier - Postillon - Pointe - Pont - Peste - Pension - Reste - Roi - Renée - Ruine - Rire - Soucoupe - Télévision - Tas - Thon - Trompe - Usure - Voiture - Vendre - Venise - Vieille.

winterhilfe secours d'hiver soccorso d'inverno

À VENDRE D'OCCASION
1 lift Fog
4 colonnes.
Garage de la Prairie
2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. (039) 37 16 22.

Un prêt personnel aufina
Bienvenue à nos guichets.
A Neuchâtel, 9, place Pury.

Nos spécialistes vous diront comment trouver, à votre problème d'argent, une solution sûre, rapide et sans complications.

banque aufina

2001 Neuchâtel, 9, place Pury, tél. 038/24 61 41
Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2000 Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 1
Tél. 038-24 63 63

Très actuelle!

Elle triomphe du gel nocturne: la batterie Bosch.

Après une rude nuit de gel, des milliers de voitures refusent à démarrer. La nouvelle batterie Bosch sans entretien résout ce problème. Avec ses réserves démarrage à froid.

Demandez-nous conseil.

MONNEY BOSCH DÉPÔT BATTERIES

J.-P. Monney
15, rue des Brévars, 2006 Neuchâtel
Téléphone 038-24 23 55

action

Fruits exotiques

Avocats, la pièce 1.40
Kakis, le kg 1.80
Kiwis, la pièce .50

FRAICHEUR PRIX QUALITÉ MIGROS

VILLE DE BIENNE

Mesures de promotion économique

Le « Triangle de bois » n'a pas dit son dernier mot !

Fermetures d'entreprises par-ci, chômage partiel par-là, restructurations, plans sociaux, sursis concordataires... Autant d'expressions devenues monnaie courante de Bienne à Moutier, en passant par le val de Saint-Imier. Plus que toutes autres parties de la Suisse, la région Jura Bernois-Bienne-Seeland périclète, économiquement parlant bien sûr. Cependant, et pour reprendre une formule consacrée, le roseau plie mais ne rompt pas.

Au chevet du malade, le canton de Berne et le bureau de développement économique en particulier, ont concocqué un traitement de choc dont on attend avec impatience les effets à long terme. Depuis le début des années septante, quelque 45 projets de diversification ou autre représentant des crédits d'investissement de l'ordre de 93 millions ont pu être cautionnés à raison de 18 millions de francs par le canton. Quant aux intérêts pris en charge par Berne toujours, ils se chiffrent à quelque 4,5 millions.

Les prestations cantonales en matière de promotion économique gagnent encore à être connues.

Il est industriel et souhaite s'implanter dans la région. Il peut aussi diriger déjà (la majorité des cas) une entreprise dans la région, mais il entend diversifier son ou ses activités. Il possède un esprit d'entreprise évident et le produit qu'il s'approprie à commercialiser devrait entraîner un développement positif de son entreprise. Enfin, il dispose de fonds propres (au moins 20 % de l'investissement total) qu'il est prêt à investir, ce qui tend à prouver qu'il croit au succès de son projet. Voilà grosso modo le portrait-type d'un client potentiel du délégué au développement.

Dès l'instant où les conditions précitées sont remplies, le canton sort le grand jeu :

- cautionnement de crédits d'investissement jusqu'à trois millions de francs par projets, mais ne dépassant jamais un tiers de l'investissement global (remboursable en dix ans) ;
- prise en charge des intérêts sur des crédits bancaires pendant la phase de démarrage d'un projet, mais de six ans au maximum ;
- contribution à fonds perdus en faveur de projets d'investissement intéressants (au plus 15 % ou

500.000 francs par cas). A ces mesures d'encouragement s'ajoutent d'éventuels allègements fiscaux, la mise à disposition de terrains industriels, de même que des allocations dites de réintégration, soit l'octroi de contributions pour la reconversion de personnes au chômage ou qui sont menacées de l'être (20 % du salaire net pendant six mois au moins si la formation est dispensée au sein de l'entreprise et 40 % si elle l'est en dehors de l'entreprise).

PLAQUE TOURNANTE

Pour la région Bienne-Jura bernois-Seeland, le droit ou non à l'aide cantonale passe par Denis Grisel, l'adjoint du délégué au développement économique :

— Je joue un rôle d'intermédiaire entre les parties intéressées, soit les entrepreneurs, les banques, le canton et la Confédération qui se répartissent les risques depuis quelques années. Après examen des projets qui me sont soumis, et pour autant que ceux-ci m'apparaissent réalisables, ils sont transmis à la commission consultative.

Nommée par le Conseil exécutif, cette commission donne son avis avant que l'affaire puisse être portée devant les organes disposant des compétences financières. Jusqu'à présent, toutes les affaires ont passé le cap de la commission consultative :

— Si, après examen, j'accepte de proposer un dossier, c'est que j'estime sa cause défendable. Pour ce qui est des autres cas, il faut savoir que nous ne voulons pas assurer le simple roulement d'une entreprise. Il est inutile de maintenir une entreprise à flot pour quelques mois seulement. Les projets qui nous sont soumis doivent être établis sur des bases saines. Nous ne soutiendrons par exemple jamais un projet de diversification passant par le licenciement d'un ou plusieurs ouvriers.

LE PRIX D'UN EMPLOI SAUVÉ

Dix-huit millions injectés par le canton dans la réalisation de 45 projets qui ont permis le maintien de... 1500 emplois seulement. C'est cher payé, mais c'est à prendre ou à laisser. Une dizaine de 45 projets soutenus jusqu'ici l'ont

été à Bienne. Ils représentent quelque 30 millions d'investissements qui ont été cautionnés à raison de 8,5 millions de francs. De l'argent tout de même bien placé, puisque 500 emplois ont pu être soit créés, soit sauvegardés, et ce n'est pas fini.

Cela malgré une politique foncière (prix trop élevé du terrain) de la ville de Bienne qui n'encourage pas tellement l'implantation de nouvelles industries.

LES « PETITS » AUSSI

Les petites et moyennes entreprises de la région n'ont pas été oubliées, puisqu'elles pourront profiter des six millions de francs mis à disposition par le Grand conseil pour 1983/84. On espère ainsi relancer l'investissement et contribuer à la création de nouveaux emplois (nous y reviendrons dans une prochaine édition). Ce fonds étant apparemment largement utilisé, on peut d'ores et déjà affirmer que le « triangle de bois » n'a encore pas dit son dernier mot. Et puis, le bois, ça brûle ! Et la chaleur, c'est de l'énergie... D. Gis.

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
Bienne
District de La Neuveville

Dominique Gisiger
Case postale 196
2500 Bienne 3 - Marché Neuf
Tél. 032 23 34 32

District de la Neuveville

DIESSE

Depuis 25 ans à la métairie

M. Raymond Lecomte, métayer à la Métairie de Diesse, vient d'accomplir déjà 25 ans de bailage à cette métairie. C'est en effet le 31 janvier 1959 que M. Lecomte a été nommé pour tenir cette pâture de montagne, bien bourgeois dont l'acte de classification date du 20 janvier 1868.

Ses anciens locataires avaient toujours été des familles Droz qui l'ont tenu pendant plus de 100 ans, dont le dernier en date était M. Alfred Droz qui l'a tenue pendant 30 ans.

Cela fait donc exactement 25 ans cet automne que la famille

de M. Raymond Lecomte tient cette métairie.

Dernièrement, le Conseil communal a fait sa sortie annuelle en lui rappelant cet anniversaire.

Différentes améliorations y ont été apportées durant ces dernières décennies, notamment une remise, une place à fumier, l'électrification, l'eau courante, la réfection de la cuisine, l'installation de chauffage et, cet été, une nouvelle construction comprenant une remise à bois et deux garages, qui ont été inaugurés dernièrement.



LA MÉTAIRIE DE DIESSE. — Différentes améliorations ces dernières décennies. (Avipress - J. Carrel)

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15h et 20h15, Smorgasbord - Tousjours sur les petits (dès 12 ans).
Capitole: 15h, 17h45 et 20h15, Le Marginal (2^{ème} semaine).
Elite: permanent dès 14h30, Loves brûlantes.
Lido I: 15h, 17h45 et 20h30, La lune dans le caniveau.
Lido II: 14h15 et 19h15, Parsifal (jusqu'à vendredi).
Métro: 19h50, Le cri mortel de Shaolin/Absurde, un thriller épouvantable.
Palace: 14h15 et 20h30, War Games: 16h30 et 18h30, A rumor of war.
Rex: 15h et 20h15, Midnight Express: 17h45, La vie est un roman.
Studio: permanent dès 14h30, Little Darlings.

DIVERS

Pharmacie de service: Pharmacie Hafner, rue de la Gare 55, tél. 224372.

EXPOSITIONS

Musée Schwab: « Douanne au 4^{ème} millénaire avant J.-C. » jusqu'au 29 janvier.
Société des beaux-arts, Caves du Ring: Multiples jusqu'au 17 novembre.
Galerie « Atelier au Ring 1 »: dessins et peintures de Jean-Paul Perregaux jusqu'au 27 novembre.
Galerie Silvia Steiner, Faubourg du Lac 57: « Malzeit » jusqu'au 17 décembre.
Foyer du nouveau gymnase: tableaux d'Ernst Schmid jusqu'au 26 novembre.
Ancienne Couronne: exposition de Ch. Spahn et G. Rechberger jusqu'au 20 novembre.

CANTON DE BERNE

Jurassiens de l'extérieur

La section cantonale demande une assemblée extraordinaire du RJ

Convocation d'une assemblée extraordinaire du Rassemblement jurassien (RJ) afin de discuter des réformes de ses structures et organisation des « Etats généraux du Jura » pour jeter les bases d'un « nouveau contrat social jurassien », telles sont les propositions de la section bernoise de l'Association des jurassiens de l'extérieur (AJE). Dans un communiqué publié hier, l'AJE de Berne estime que la défaite jurassienne aux dernières élections fédérales doit être située dans le cadre de la grave crise morale et politique qui secoue le mouvement autonomiste jurassien.

Pour l'AJE de Berne, la non-réélection de Jean-Claude Crevoisier et Gabriel Roy ne saurait être banalisée et considérée comme un accident de parcours. Elle démontre que la mobilisation des militants du RJ et de ses organisations affiliées a été nettement insuffisante.

C'est dans ce cadre que le comité de l'AJE de Berne demande, cette année encore, la convocation d'une assemblée extraordinaire du RJ et de ses organisations affiliées afin d'analyser les résultats des élections fédérales et d'en tirer toutes les conclusions qui s'imposent du point de vue de la stratégie, des structures, de l'organisation et des moyens de propagande du mouvement autonomiste jurassien.

En outre, l'AJE de Berne demande également la convocation des « Etats généraux du Jura », qui rassembleraient le RJ, les partis de la coalition du 23 juin, et toutes les forces politiques, économiques, syndicales, sociales et culturelles, en vue de jeter les bases d'un « nouveau contrat social jurassien ». Ces « Etats généraux » pourraient avoir lieu le 23 juin 1984, à l'occasion du dixième anniversaire du premier scrutin d'autodétermination. (ATS)

Allègement des finances cantonales

Les automobilistes passeront à la caisse

Les députés au Grand conseil bernois ont poursuivi mercredi leur périple à travers le programme d'allègement des finances cantonales, butant près de deux heures durant sur l'imposition des véhicules routiers. Finalement, l'augmentation de la taxe sur les véhicules a été approuvée, par 125 voix contre 9. Pour les automobilistes, la facture augmentera de 16 pour cent. Cela rapportera près de 18 millions supplémentaires au canton.

En début de séance, les parlementaires ont approuvé à de larges majorités et pratiquement sans discussions des adaptations des émoluments de la justice pénale, civile et administrative, de même qu'une adaptation du décret sur le versement de subventions en faveur de la protection civile. L'adaptation des taxes sur les véhicules routiers a donné lieu à un long débat au cours duquel tous les avis ont été entendus, de l'écologiste farouche à l'ardent défenseur de la voiture.

Les taxes perçues par le canton de Berne sont calculées d'après le poids des véhicules. Actuellement, 232 fr. pour les premiers 1000 kg et une taxe dégressant de 14% pour chaque tranche de 1000 kg supplémentaires. La modification approuvée par le Grand conseil fait passer à 270 fr. la taxe de base et le taux dégressif est ramené à 12%.

Pour certains députés de l'alternative démocratique et du parti socialiste, il aurait fallu aller encore plus loin, au nom de la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de la vie. Plus à droite et plus proche des milieux automobiles, on a fait remarquer que cette adaptation était d'autant plus suffisante que la vignette et la taxe poids lourd pointent à l'horizon.

Le système bernois de perception des impôts sur les véhicules routiers a été totalement refondu en 1972, et la dernière adaptation de la taxe date de 1976. Depuis, l'inflation a progressé de 23%. Le gouvernement s'est contenté de réclamer une augmentation de 16%. Relevons enfin que le canton de Berne est le seul où c'est le parlement qui décide, en dernier ressort, de la fixation des taxes sur les véhicules. Le peuple n'a pas la possibilité de se prononcer. (ATS)

BULLETIN DE L'ADJ

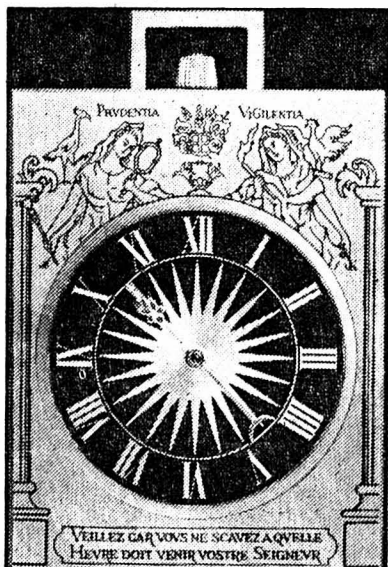
Inquiétude face aux NTF

Approuvées par la plupart des milieux concernés, les nouvelles transversales ferroviaires (NTF) provoquent plutôt l'inquiétude dans le Jura. C'est en tout cas ce qui ressort du dernier bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADJ), bulletin consacré à ce sujet et présenté mercredi à la presse. Inquiétudes de voir le trafic concentré sur un seul axe et d'assister par là au « dessèchement » des autres artères, dont la ligne du pied du Jura en particulier.

L'ADJ préconise donc une répartition des investissements et une amélioration de l'ensemble des lignes plutôt qu'une concentration sur un seul tronçon. (ATS)

SAINT-IMIER

Pour le 1100^{ème} anniversaire



LA FACE AVANT DE LA MONTRE COMMÉMORATIVE. — Un des objets souvenirs présentés à l'exposition de Noël.

Le 1100^{ème} anniversaire de Saint-Imier sera à nouveau présent à l'exposition de Noël organisée avec la collaboration des artisans et détaillants de la région. Les visiteurs pourront découvrir les différentes réalisations prévues dans le cadre des festivités commémoratives qui auront lieu l'année prochaine.

De charmantes hôtesse de l'Ecole de commerce de Saint-Imier seront à disposition du public afin de donner des renseignements sur le déroulement des manifestations retenues pour 1984. Les visiteurs auront par ailleurs l'occasion de voir et de commander les objets souvenirs suivants, conçus spécialement pour l'anniversaire de 1984 soit: la montre souvenir du 1100^{ème}; l'ouvrage « Histoire de Saint-Imier »; le livre: Saint-Imier en cartes postales de 1895 à 1925; le jeu de 8 anciennes cartes postales en couleurs de l'époque 1900; les documents philatéliques souvenirs (cartes et enveloppes avec cachet d'oblitération spécial du Bureau de poste automobile et de l'office postale de Saint-Imier ainsi que l'autocollant du 1100^{ème}). Certains objets déjà réalisés seront par ailleurs directement vendus au stand du 1100^{ème}

CANTON DU JURA

Formation des enseignants

Le gouvernement consulte...

Une consultation restreinte, réservée aux différents organes de l'Institut pédagogique, aux associations d'enseignants et de parents d'élèves, au syndicat des enseignants jurassiens et à la commission du brevet secondaire, a été lancée hier par le gouvernement.

Il s'agit de connaître l'avis de ces différents milieux sur quatre avant-projets d'ordonnances sur la formation du corps enseignant. Les milieux politiques ne seront pas consultés, ils ont eu leur mot à dire lorsqu'ils ont eu à adopter la loi sur la formation des enseignants, en mai 1982. Il s'agit maintenant pour le gouvernement de développer le contenu du texte légal, dans la foulée des précisions apportées lors du débat parlementaire.

L'ordonnance la plus étoffée concerne l'organisation et le fonctionnement de l'Institut pédagogique, implanté à Porrentruy dans l'ancienne école normale, et qui forme les enseignants primaires, les maîtresses d'école maternelle et celles d'économie familiale. Cet établissement est d'ailleurs chargé non seulement de la formation initiale, mais encore de la formation continue et du perfectionnement, en collaboration avec les universités et institutions intercantionales, de la gérance et de l'animation d'un centre de documentation et des moyens audiovisuels, ainsi que de la direction et de la gestion d'un centre de recherche. Le même institut assure également la gestion et l'animation de la formation professionnelle des candidats à l'enseignement secondaire. Il gère aussi l'obtention du certificat d'aptitudes pédagogiques du degré secondaire supérieur. L'Institut pédagogique n'est pas ouvert qu'aux élèves intéressés par la filière traditionnelle. Il est également ouvert à toutes les circonstances de l'existence ont empêché de satisfaire aux conditions formelles d'accès, pour autant qu'ils bénéficient d'une formation professionnelle complète et d'une activité dans cette profession de 5 ans au moins. L'ordonnance fixe les modalités de l'admission, qui ne

constituent pas un obstacle insurmontable puisque cette année, sur quatre candidats à cette deuxième voie de formation, deux ont été admis.

CONGÉ DE FORMATION

L'avant-projet d'ordonnance détermine l'organisation de l'enseignement, dont l'essentiel est contenu dans la loi. Il traite longuement de la formation continue et du perfectionnement qui se déroulent, précise l'ordonnance, en dehors du temps scolaire, du moins en principe.

Il précise plus loin que tout enseignant a droit, au cours de sa carrière, à un congé de formation d'une année au maximum, congé durant lequel il reste au bénéfice de son traitement. Il y a évidemment des conditions à remplir pour prétendre à ce congé. Il faut en particulier que la formation envisagée corresponde aux besoins de l'école, que l'enseignant ait pratiqué durant au moins dix ans et qu'il s'engage à enseigner au minimum trois ans au terme de son congé.

L'ordonnance fixe ensuite les missions et l'organisation du centre de recherche et de développement qui vient d'être ouvert. Elle précise l'organisation de l'Institut pédagogique, ainsi que la composition et les pré-

gatives de la commission de surveillance.

Un second projet d'ordonnance touche la formation du corps enseignant secondaire, assurée jusqu'à présent selon les dispositions bernoises. Les conséquences sont tirées du fait que le Jura n'a pas d'université. La liberté pour les candidats de choisir leur lieu de formation en priorité dans une université de Suisse romande est fixée dans le texte. A relever en particulier que l'ordonnance ne fait pas la distinction entre matières principales et matières secondaires. La formation scientifique porte sur trois branches, l'une étant obligatoirement le français, ou l'allemand ou la mathématique. L'avant-projet du gouvernement tente en quelque sorte de décloisonner la formation du maître secondaire, de lui enlever l'aspect « cul-de-sac » qu'elle avait jusqu'à présent.

Il est fait obligation aux candidats à l'enseignement secondaire d'attester une maîtrise orale et écrite de la langue française. En ce qui concerne les maîtres de l'enseignement secondaire du second cycle — lycée, écoles de commerce, etc. —, les dispositions annoncées par le gouvernement démontrent une totale ouverture à la collaboration avec les universités. L'Institut pédagogique peut être chargé d'une partie de la formation professionnelle, mais les candidats à ce genre d'enseignement doivent être titulaires d'un titre universitaire. Des conventions seront passées avec certains cantons. Une est actuellement à l'étude avec le canton de Neuchâtel, pour la formation pédagogique des candidats au brevet secondaire.

M. Jean-Marie Boillat, chef du service de l'enseignement, qui a présenté hier les quatre avant-projets d'ordonnance à la presse, a encore précisé que l'Institut pédagogique est en activité depuis le mois d'août 1982. Une première volée d'une douzaine d'enseignants du degré primaire, d'une douzaine de maîtresses d'école maternelle et de 5 à 6 maîtresses d'économie familiale sortira en juillet 1984. Comme il y a risque de pléthore accrue pour ces prochaines années, il est question d'établir un concours d'entrée à l'Institut. Jusqu'à présent, tous les candidats et candidates qui répondaient aux exigences requises ont pu franchir les portes de cet établissement.

BEVI

PORRENTUROY

Brillants résultats

Récemment, les Amis des oiseaux de Neuchâtel (AON) ont participé à l'exposition romande ARAO à Porrentruy. Ils ont obtenu les excellents résultats suivants:

Championne romande en collections: M^{me} Clotilde Kaech avec des mandarins, 362 points.

Prix d'honneur en isolés: M. Fernand Devaud avec un diamant longue queue, 93 points.

Prix d'excellence en collections: M. Henri Haus avec des canaris bernois, 555 pts; M. Antonio Palma avec des canaris mélanines, 361 points.

1^{er} prix en collections: M. Antonio Palma avec des canaris norwich, 355 points; M. André Schwab avec des perruches lutinos, 348 pts; M. Henri Haus avec des mandarins blancs, 359 points.

DELÉMONT

Pour une prospection économique « agressive »

(c) Dans une motion déposée sur le bureau de l'exécutif communal, lors de la dernière séance du Conseil de ville, le groupe PDC a demandé que soient revues plusieurs données du problème de la prospection en vue d'amener de nouvelles industries dans la zone de la Communauté, pour laquelle le corps électoral a accordé récemment un crédit de 2.300.000 francs. Le PDC suggère notamment:

- de réexaminer les prix et les conditions de mise à disposition du terrain;
- de donner la préférence aux entreprises qui peuvent amener le plus de main-d'œuvre;
- de composer un dossier avec prospectus et indications en plusieurs langues en vue d'une prospection agressive;
- d'étudier la création d'un poste de délégué économique pour la ville de Delémont ou pour la région de Delémont et environs.

La moitié des amendes pour la jeunesse et la culture ?

(c) D'année en année, le montant des amendes de tous ordres tombant dans les caisses de la commune de Delémont est en augmentation. On approche de... 100.000 fr. par an. Une partie de cette somme est consacrée à l'achat de matériel pour la police locale et à des améliorations de la circulation routière. Une autre partie est capitalisée, à titre de réserve.

Le parti radical-réformiste (PRR) de Delémont vient de proposer au Conseil de ville, par voie de motion, d'utiliser une moitié de cette somme, soit 50.000 fr. par année, à la constitution d'un fonds pour un centre de jeunesse et de la culture, puisque l'implantation d'un tel centre se heurte toujours à un obstacle majeur: les finances. Le PRR voudrait que le budget de 1984 tienne déjà compte de cette proposition.

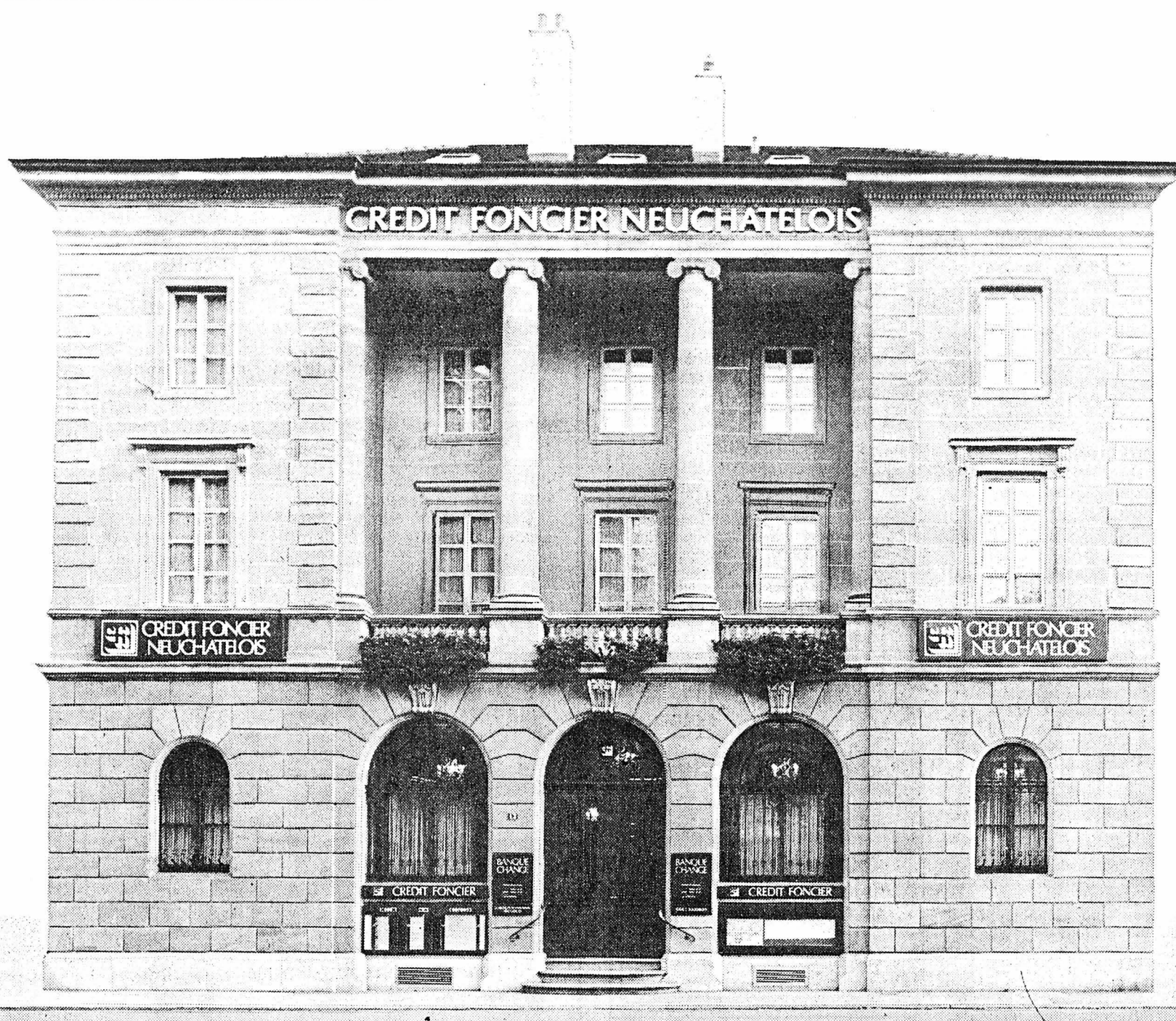
Bonne année pour la piscine

(c) La piscine a réalisé une excellente année 1983. Le meilleur mois a été celui de juillet, où l'on a enregistré 63.000 entrées, ce qui ne s'était jamais vu. De mai à août, 104.000 baigneurs ont franchi les portes de la piscine. En août, les entrées ont chuté à 14.000, pour des raisons inconnues, car le temps a été tout à fait propice à la baignade.

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
Canton du Jura

B. Willemin
2852 COURTÉTELLE

Tél. 066 22 25 38
Télex : 3 45 63



Siège: Neuchâtel - Place Pury et...
Neuchâtel - Hôpital 5, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Fleurier, Couvet,
Fontainemelon, Marin-Centre, Marin-Village, Le Landeron, Peseux,
Colombier, Cortaillod, Saint-Aubin

Le Crédit Foncier Neuchâtelois: tout un réseau dans votre canton, et la solution "sur mesure" au 2^{ème} pilier (plan de prévoyance, comptes épargne et libre-passage, caisse pour cadres, financement, placements). Votre banque régionale peut dès aujourd'hui gérer et placer les fonds de prévoyance professionnelle (obligatoire dès 1985).

CRÉDIT FONCIER



NEUCHÂTELOIS

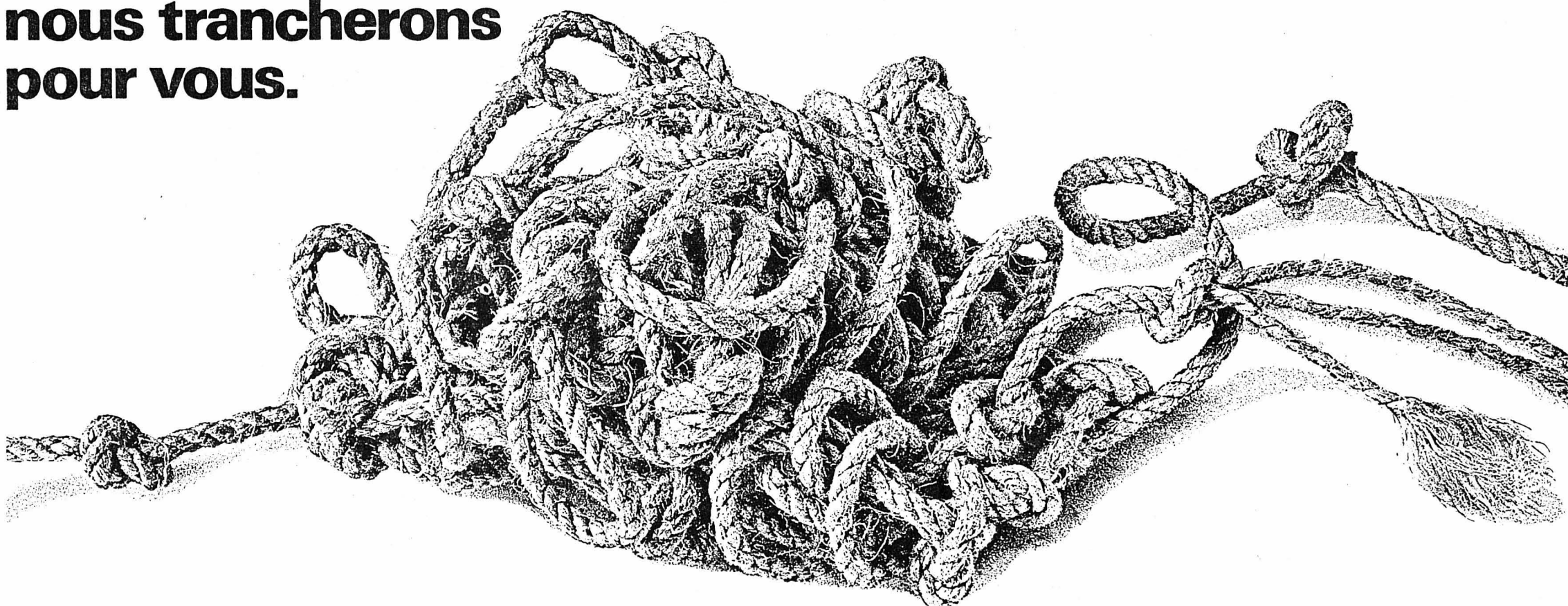
Des services et des investissements dans votre canton

Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

Ces lecteurs lisent également votre
 publicité.
 Ainsi, une annonce dans la FAN est
 remarquée et apporte du rendement.

Votre prévoyance professionnelle: un noeud gordien que nous trancherons pour vous.



Les problèmes qui vont bientôt se poser en vertu de la LPP devront bien être résolus. Ils sont essentiellement de nature financière, administrative et juridique. Aussi, dans de nombreuses entreprises, les responsables de la prévoyance professionnelle seront-ils mis à rude contribution.

Peu importe, pour une entreprise, qu'il s'agisse de constituer sa propre institution de prévoyance ou d'adapter sa caisse de

retraite aux nouvelles normes de la LPP. Dans les deux cas, l'UBS a une vaste palette de solutions.

Déchargez-vous donc sur nous de vos soucis en matière de prévoyance professionnelle: l'Union de Banques Suisses, avec sa Fondation commune et ses plans de prévoyance spécialement conçus dans l'optique de la LPP, vous offre des solutions conformes aux nouvelles dispositions légales.

L'affiliation à la Fondation commune de l'UBS libère le chef d'entreprise de tous les travaux administratifs et lui donne la certitude que ses problèmes de prévoyance professionnelle sont réglés une fois pour toutes. La Fondation commune de l'UBS assume toutes les tâches incombant à l'entreprise dans le cadre de la prévoyance professionnelle: administration, contact avec les autorités, et surtout gestion des fonds de prévoyance axée sur le rendement. La Fonda-

tion commune de l'UBS, est, bien entendu, une création de l'Union de Banques Suisses.

Laissez le soin à l'UBS de trancher le noeud gordien de la LPP. Elle trouvera pour vous une solution à la taille de vos besoins.



Antiquités

Urgent à vendre
 vaisselier et armoire
 Directoire cerisier
 début XIX^e (120 cm
 large, 185 cm haut).
 Secrétaire cerisier
 (trois corps). Table
 directoire à
 rallonges,
 rectangulaire, début
 XIX^e, 6 chaises
 Directoire placets
 bois.

Tél. (020) 24 91 05.
 158767-110

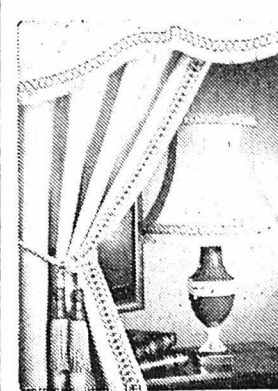
Caisse enregistreuse

MCR électronique, état
 neuf (programmable
 17 rayons, 8 vendeurs,
 etc.). Cédée à Fr. 3700.—
 Adresser offres écrites
 à 10-11-1623 au bureau
 du journal. 152906-110

Baux à loyer

en vente
 à l'imprimerie Centrale
 4, rue Saint-Maurice
 Neuchâtel
 Tél. 25 65 01

LES RIDEAUX



Dans nos ateliers
**CONFECTION,
 TRANSFORMATIONS,
 POSE
 PAR NOS SOINS.**

Sur demande, présenta-
 tion à domicile de nos
 splendides collections.

Voyez nos vitrines.

GRATUITEMENT:
 devis et prise des mesures
 de vos fenêtres.

Benoit

TAPIS, MEUBLES

Maillefer 25 - NEUCHÂTEL

Tél. 25 34 69.

RIDEAUX, LITERIE

Fermé le samedi.

158764-110

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche tout de
 suite, Suisse ou
 permis valable

meneur en

ou aide expérimenté.
 Bon salaire.

Tél. (038) 25 05 73.
 158366-138

Je cherche tout de
 suite, Suisse ou
 permis valable

monneur en

ou aide expérimenté.
 Bon salaire.

Tél. (038) 25 05 73.
 158365-138

Entreprise de construction, bâtiment et génie civil,
 cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

un magasinier

en qualité de responsable de la distribution du
 matériel aux chantiers et de la gestion des stocks de
 son dépôt des Geneveys-sur-Coffrane.

Un machiniste

connaissant les pelles rétro et trax.
 La préférence sera donnée à des ouvriers de consti-
 tution robuste, dynamiques, faisant preuve d'initia-
 tive, avec quelques années d'expérience.

Les candidats suisses ou étrangers avec per-
 mis sont priés d'adresser leurs offres écrites
 au service du personnel de l'entreprise
F. BERNASCONI + CIE
 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
 Tél. (038) 57 14 15.

158762-138

Café-restaurant à
 Peseux cherche

**jeune
 sommelière**
 congé tous les soirs
 et samedis et
 dimanches.

Tél. 31 66 98.
 158582-138

CENTRE SPORTIF MARIN/NE
 cherche pour l'ouverture de son
 restaurant le 10 décembre 1983

1 cuisinier et des extra

Tél. (032) 91 22 34. 158744-138

Confiserie
 Zürcher
 cherche

jeune fille

pour le tea-room et
 aider au ménage.

Tél. 41 24 12.
 158771-138

«SSCI» cherche à engager, dès que possible un(e)

analyste- programmeur(euse)

expérimenté(e) dans les applications de gestion
 administrative (salaires et comptabilité), écrites en
 Cobol.

Nous offrons un travail stable et varié.

Faire offres sous chiffres 87-720 à Assa
 Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac,
 2001 Neuchâtel.

158363-138

MENUISERIE
 PRIMOCERI
 Réparations en tous
 genres cherche

menuisier

Tél. 33 11 88
 Hauterive
 Privé 25 01 58.
 152922-138

Maculature en vente
 à l'imprimerie Centrale

Nous cherchons pour notre
 Restaurant l'Orangerie

responsable de service

de préférence dame ou demoiselle
 ayant bonne expérience comme
 serveuse et sachant motiver et en-
 courager ses collaborateurs.
 Pour personne capable poste inté-
 ressant et autonome avec possibili-
 té d'avancement.

156385-138

Lucien Gétaz
 Tél. 038 / 25 48 53



COMMERCES

Urgent cause maladie
 A louer à l'ouest Neuchâtel

petit café- restaurant

S'adresser à S. Magnan
 Tél. 47 19 34. 152927-152

A remettre à cuisinier solvable et
 expérimenté

café-restaurant

bien situé dans importante localité
 à l'ouest de Neuchâtel.

Pour traiter écrire à
 Fiduciaire Herschdorfer
 25, fbg de l'Hôpital
 2001 Neuchâtel.

158710-152

A remettre pour date à convenir
 à l'ouest de Neuchâtel

hôtel-restaurant- brasserie

2 salles à manger plus bar.

Adresser offres écrites à
 BR 2206 au bureau du journal.

156372-152

COMPTOIR COVASSON
Salle des spectacles - 11, 12 et 13 novembre 1983


COUVET
...SOUS UN MÊME TOIT
Entrée libre

Pendules
de Castel
et autres marques
bb bijouterie berthoud
63 19 92 couvet

Venez voir
L. Carrard,
il vous montrera
comment simplifier
la couture
avec
sa nouvelle
BERNINA

**PHOTO...
PHOTOCOPIES
MACHINES À ÉCRIRE**
thermiques et à marguerite
(dès 500.—)
grand concours photo
pour tout le monde
DIANA
TRAVERS Tél. (038) 63 15 74 LIBRAIRIE PAPERIE

Simonin Couvet SA
ferblanterie - sanitaire
couverture - chauffage
2108 Couvet
Tél. 63 11 59


Agence cycles et
cyclomoteurs PEUGEOT
GARAGE GRANDJEAN
COUVET

PARTICIPEZ AU CONCOURS
PHOTOS ORGANISÉ PAR
Union de Banques Suisses
ET DOTE DE 25 BEAUX
PRIX (LINGOTS OR, ETC)

« SOUS UN MÊME TOIT »

Cette année, le COMPTOIR COVASSON se tiendra les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 novembre, à la Salle des spectacles. Réunis sous le slogan « SOUS UN MÊME TOIT », 15 commerçants du village montreront à la population ce qu'elle peut trouver dans les magasins du village. L'augmentation du nombre d'exposants — deux de plus que l'an dernier — souligne l'importance du COMPTOIR COVASSON, qui attire beaucoup de monde chaque année. Selon M. Philippe Roy, président du Comptoir, la Salle des spectacles sera

bientôt trop petite pour accueillir la manifestation. Plusieurs exposants proposeront des concours aux visiteurs, qui pourront gagner de magnifiques prix. Une animation musicale (accordéon et saxophone) est prévue pour les trois jours. Installé dans le hall du premier étage, le restaurant officiel du COMPTOIR COVASSON sera tenu, cette année, par M. et M^{me} Francis Juillerat, de l'Hôtel du Pont, à Couvet. Gens de Couvet et gens d'ailleurs, venez nombreux au COMPTOIR COVASSON. Vous n'aurez pas à le regretter!



LE COMPTOIR COVASSON. - Une exposition à visiter absolument. (Avipress - P. Treuthardt)

Heures d'ouverture

| | |
|----------|---------------------------|
| Vendredi | 11 de 18 h à 22 heures |
| Samedi | 12 de 13 h 30 à 22 heures |
| Dimanche | 13 de 13 h 30 à 18 heures |

A. STOLLER
Radio, TV
Hi-Fi
Sonorisation
COUVET Tél. 63 16 44

hamee
LES MEILLEURS DANS LE MONDE
Heurds
COUVET - Tél. 63 19 41

AU 1^{er} ÉTAGE LE RESTAURANT
SERA TENU PAR
HOTEL DU PONT
COUVET
Choucroute garnie
Civet de chevreuil
Escalope à la crème
Sandwichs
Canapés
Pâtisserie

odac tapis rideaux meubles COUVET
Votre partenaire **RÉGIONAL**
toujours à votre service
et qui appréciera
VOTRE visite ☎ (038) 63 26 26

ALLER CHEZ PÉLICHET
C'EST ALLER AU PLUS SÛR
TANT AUJOURD'HUI
QUE DEMAIN
VÊTEMENTS PÉLICHET
Grand-Rue 22-24 COUVET Tél. 63 12 54

Aico Mode
Mme Pia Aichele, Couvet
Tél. (038) 63 30 30
manteaux, robes, jupes
blouses, pantalons,
pullover, etc...
Pulls Marin « Aico »

Choisissez tranquillement
vos cadeaux pour Noël!
ROY Boutique
Outillage
Arts ménagers
Du choix et des prix!
(on réserve pour les fêtes)

**SIBERIA
SPORTS
SCHNEIDER**
Au cœur du pays du ski de fond,
le spécialiste de toute une région:
Tél. (039) 35 13 24 La Brévine

Au Bois tourné
Idées de cadeaux pour toute
l'année
F. Bernard
2113 Boveresse

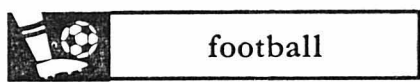
Exposition de nos
dernières nouveautés
Chaussures Bernard
cordonnerie à Saint-Sulpice
Couvet Tél. 61 23 09 Fleurier

**GRANDE
LOTÉRIE
GRATUITE** tirage
chaque
soir
sous forme **FR. 1500.—**
de BONS D'ACHATS

BON à déposer dans la boîte de la Salle des Spectacles
TIRAGE DIMANCHE 13 NOVEMBRE
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ Domicile: _____

BON à déposer dans la boîte de la Salle des Spectacles
TIRAGE SAMEDI 12 NOVEMBRE
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ Domicile: _____

BON à déposer dans la boîte de la Salle des Spectacles
TIRAGE VENDREDI 11 NOVEMBRE
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ Domicile: _____



football

Elle bat magnifiquement la Belgique dans son dernier match du championnat d'Europe

La Suisse a enfin la frite!

SUISSE - BELGIQUE
3-1 (1-0)

MARQUEURS: Schaellibaum 23^{me}; Vandenberg 62^{me}; Brigger 75^{me}; Geiger 90^{me}.

SUISSE: Berbig; Wehrli; Ludi, Egli, In-Albon; Geiger, Hermann, Schaellibaum (74^{me}, Ladner); Ponte, Brigger, Sutter (82^{me}, Koller).

BELGIQUE: Pfaff; Meeuws; Gerets, Millecamps, Mommsen; van der Elst (46^{me}, van der Smis-son); Coek (62^{me}, Claesen), Vercauteren; Voordeckers, Vandenberg, Cuulemans.

ARBITRE: M. Roth (RFA).

NOTES: Stade du Wankdorf, à Berne. 10.000 spectateurs. Epais brouillard, en première mi-temps particulièrement. Avertissements à van der Elst (15^{me}), In-Albon (50^{me}) et Gerets (61^{me}).

flanc gauche, avec le culot d'un vieux routinier. Il se payait même le luxe de marquer le premier but pour ses couleurs, à la suite d'une magnifique action amorcée par Hermann, qui lança Ponte à la limite du hors-jeu; ce dernier centra intelligemment en retrait pour trouver le No 7 helvétique à la réception: de volée, le pied droit ouvert avec un calme insolent, le joueur de Grass-hopper battait Pfaff d'un sous la latte.

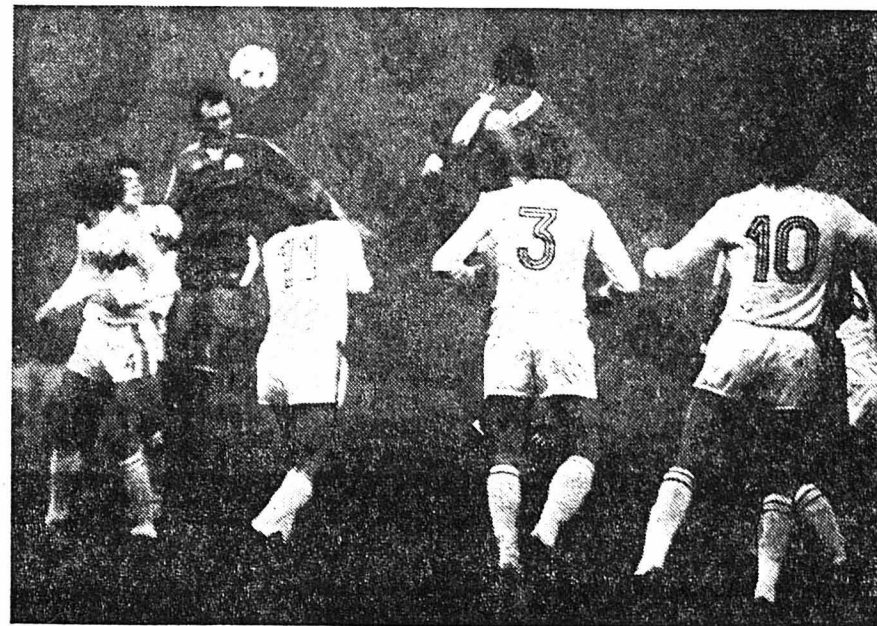
Cette ouverture du «score» était entièrement méritée, tant la Suisse faisait plaisir à voir: le ballon circulait admirablement dans ses rangs et les Belges ne pouvaient qu'accepter la domination adverse. Tactiquement, le système de «Wolff» inauguré (avec succès) contre la Yougoslavie avec cinq joueurs au milieu fonctionnait de nouveau. Et si, par malheur, Vandenberg ou Voordeckers, les deux attaquants belges, parvenaient à inquiéter l'arrière-garde helvétique, le rugueux Egli se chargeait de les décourager par des «semelles» qui auraient mérité un avertissement. A ce jeu-là, le blond Voordeckers rendit rapidement les armes...

dernières forces dans la bagarre, une nouvelle contre-attaque permettait à Ladner (entré peu auparavant pour Schaellibaum) de centrer en direction de... Brigger qui empêcha Pfaff de capter le ballon. Nouveau renvoi du gardien de Bayern, nouvelle reprise directe, par Geiger cette fois-ci. Une troisième réussite qui venait, elle aussi, récompenser l'un des meilleurs acteurs de cette rencontre. Dans son rôle de demi offensif, le «libero» de Servette s'est en effet montré excellent, couvrant un terrain considérable et perdant un minimum de bal- lons.

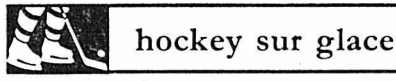
Le temps froid, le brouillard épais (en première mi-temps surtout) et la petite chambrée de spectateurs faisaient de ce match une confrontation «gentille» au dé-

part. Mais les Suisses ne l'ont pas entendu de cette oreille. Ils ont su imposer leur rage de vaincre à des Belges décevants, il faut bien l'avouer, mais qui ne s'attendaient sûrement pas à trouver des gaillards aussi motivés en face d'eux. Laborieux, ce fut certes, mais la Suisse n'a pas montré que ce visage travailleur. Quelques exploits techniques d'Hermann, de Geiger (les deux meilleurs Suisses avec Brigger), voire de Schaellibaum, ont apporté une large teinte d'espoir pour le futur. Un futur qui s'appelle Mexique et que «Wolff» a déjà commencé à préparer. Sa recette ne s'annonce pas mauvaise du tout, et la prochaine tournée en Afrique devrait encore le confirmer.

F. PAYOT



TROIS CONTRE SIX. — In-Albon et Egli (4), ainsi qu'un autre Suisse partiellement caché par Coeck (10), font victorieusement obstacle à une massive attaque belge. (Téléphoto AP)



hockey sur glace

Déjà la 15^{me} ronde du championnat...

Les clubs de ligue B à l'œuvre ce soir

Le CP Berne a profité de la 14^{me} journée du championnat de ligue B, qui mettait le point final au deuxième tour de qualification, pour franchir le cap des 100 buts marqués (105). Il est le seul club de toute la ligue nationale à avoir réussi cet exploit pour le moment, les autres en étant encore loin.

Des «cartons» réalisés au détriment de Villars, Ajoie et Viège ont favorisé cette performance qu'il convient de saluer au passage. Malgré cela, Berne n'est «que» deuxième du groupe Ouest, Sierre tenant encore fermement la première place en mains.

Restons dans les spécialités pour signaler la première victoire d'Hérisau sur sa patinoire. La formation appenzelloise s'était déjà imposée à trois reprises mais chaque fois sur la

piste de l'adversaire. Hérisau, chose curieuse, possède la plus faible attaque de la ligue B avec celle de Lausanne (49 buts) mais il n'est qu'à trois longueurs du 4^{me} du groupe Est, Coire, qu'il a précisément battu mardi!

Revenons en Romandie où l'on constate que la démission de son président n'a pas empêché Lausanne de s'incliner, sur sa patinoire, face à un Villars qui se cramponne avec force à la 4^{me} place, une place qui est particulièrement menacée par Viège, lequel a obligé le chef de file à lâcher un point, mardi.

La lutte promet d'être vive entre Villardous et Viégeois, au cours des 14 matches restant au programme. Pour l'intérêt de la compétition — et pour le leur encore plus! — il serait

bon que Chaux-de-Fonniers et Ajou-lots puissent y mêler leur grain de sel et avec bonheur.

AUJOURD'HUI DÉJÀ

Exceptionnellement, samedi et dimanche prochains étant déclarés «dates de la Ligue», les clubs de ligue B entameront le troisième tour ce soir déjà. Quant aux équipes de ligue A, dont le nouveau calendrier paraît dans ces colonnes, elles bénéficieront d'une pause jusqu'à mardi soir.

Dans le groupe Ouest, l'affiche ne comporte des chocs intéressants, à commencer par Sierre-Villars. L'équipe visiteuse, qui est actuellement en bonne forme, est capable de faire trébucher le chef de file. Villars a d'ailleurs intérêt à se donner cette peine, car on peut légitimement prévoir que Viège s'imposera à Montchoisi, à moins que Lausanne parvienne à renouveler ses précédents succès au détriment de ce visiteur. Sait-on jamais...

La Chaux-de-Fonds, elle, s'apprête à accueillir Berne. Contrairement à ce que laisse supposer le résultat, l'équipe de Wittwer n'a pas été malmenée par Langenthal, mardi. On peut donc prévoir qu'elle offrira une belle résistance à Sullivan et ses

coéquipiers, qui ne paraissent pas être aussi percutants qu'en octobre. Après avoir tenu Sierre en échec, La Chaux-de-Fonds en fera-t-elle de même avec Berne?

Ajoie semble avoir manqué le coche, mardi, face à Berne. Il espère se montrer plus opportuniste ce soir en recevant l'autre club bernois, Langenthal.

Mais la formation de Tuma ne lui convient guère cette saison. Une petite exception serait saluante. Le public ajoutot la vivra-t-il aujourd'hui?

DUBENDORF MENACÉ

Olten, un des favoris «historiques» du groupe Est, a déçu ses plus chauds partisans, mardi, en allant s'incliner à Zoug. Il a l'occasion de se racheter, ce soir, en prenant sa revanche contre Rapperswil qui l'avait battu au tour précédent!

Dubendorf, le toujours plus surprenant Dubendorf, sera en danger sur la glace d'Hérisau où il y a place pour une surprise. Tandis qu'Ambri Piotta, à la maison, devrait pouvoir mater Coire, Wetzikon et Zoug vont se livrer une bataille équilibrée, ainsi que le laisse deviner leur classement.

CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS DE II^e LIGUE

Des Universitaires «réalistes»

UNIVERSITÉ - MONTMOLLIN/CORCELLES 4-3 (1-2 2-0 1-1)

BUTS: Boulianne 2^{me}; Gacond 7^{me}; Bonjour 9^{me}; Lapointe 33^{me}; Ballerini 34^{me}; Huguenin 42^{me}; Lapointe 46^{me}.

UNIVERSITÉ: Granata; Lironi, Lauber; Claude, Ondrus; Lapointe, Boulianne, Renaud; Ballerini, McLean, Guyot; Pratt, Messerli, Guye. Entraîneur: Ondrus.

MONTMOLLIN/CORCELLES: Matthey; Cuenat, Paccolat; Bonjour, Frick; Gygli, Meigniez, Gacond; Kuenzi, Huguenin, Baume; Berthoud, Jordan, Houriet; Vautel. Entraîneur: Bonjour.

ARBITRES: MM. Fahmy et Fivaz. NOTES: patinoire de Monruz. Conditions de jeu idéales. Dimanche soir. 200 spectateurs. Pénalités: 5 x 2 minutes plus 5 minutes contre Université, 4 x 2 minutes plus 5 minutes contre Montmollin/Corcelles.

Ces deux adversaires d'un soir se li-

vent, de longue date, des duels intenses et acharnés. L'empoignade de ce dernier dimanche n'a point failli à la tradition. Mieux même, elle a atteint une densité inégalée à ce jour, aucun des protagonistes ne s'étant octroyé le moindre repos. Les affaires ont fort bien débuté pour les recevants puisqu'ils parvinrent d'emblée à déjouer le brillant Matthey. Ce ne fut cependant qu'un feu de paille, car la troupe de Bonjour réagit vigoureusement et ne tarda pas à renverser la vapeur. Ayant saisi son adversaire à la gorge, Montmollin/Corcelles boucla le premier «vingt» avec une longueur d'avance de façon tout à fait méritée.

Ayant compris qu'il était certainement préférable de «tourner» avec deux lignes d'attaque seulement, les maîtres de céans reprirent les choses en main dès le début de la deuxième période. Ils pointèrent victorieusement en deux occasions, en l'espace d'une poignée de secondes.

Le débat se poursuivit sur un rythme étourdissant durant l'ultime tiers-temps, aucun des antagonistes ne voulant céder, ne serait-ce qu'un pouce de terrain, à son vis-à-vis. Les visiteurs parvinrent ainsi à rétablir la parité avant que les pensionnaires de Monruz s'octroyent à nouveau un point d'avance.

Les gars de l'entraîneur-jeu Ondrus enlevaient finalement l'enjeu total grâce à un réalisme supérieur à celui de Montmollin/Corcelles. Un partage n'aurait toutefois incité personne à hurler au scandale, tant les protagonistes furent près l'un de l'autre.

Cl. De.

Première ligue

Groupe 3. — Thone - Konolfingen 10-2. — Classement: 1. Grindelwald 10 p.; 2. Lyss, Wiki, Thone et Moutier 6; 6. Fleurier et Konolfingen 5; 8. Adelsboden 4; 9. Le Locle et Saint-Imier 1.

Groupe 4. — Lens - Martigny 2-14; Genève Servette - Forward Morges 8-4; Champéry - Sion 2-1. — Classement: 1. Martigny 10; 2. Genève Servette et Monthey 8; 4. NS Young Sprinters 6; 5. Champéry 5; 6. Sion et Forward 4; 8. Lens 3; 9. Marly 2; 10. Vallée de Joux 0.

● Serge Martel, entraîneur-jeu de Genève Servette mais aussi responsable des juniors et de l'école de hockey, a demandé à être libéré de ses fonctions d'entraîneur de la première équipe. Il a été remplacé par Georg Bastel (ex-CP Zurich).

De nos envoyés spéciaux

Plus que ce succès, qui prouve que Wolfisberg est sur la bonne voie dans son «opération-Mexique 86», il faut s'attarder plutôt sur la manière. Avant le coup d'envoi, on était sceptique quant à la titularisation de Ludi et Schaellibaum dans des rôles de faux «latéraux», le premier à droite avec la mission de «boucler» Vercauteren, le second à gauche, sur van der Elst. A première vue, l'absence de meneurs de jeu tels que Decastel et Favre allait être un handicap terrible face à ces Belges qui, on le sait, jouent «très haut», donc régulièrement en surnombre dans l'entrejeu.

JOUR FASTE

Or, que vit-on? Très rapidement, on s'aperçut que Hermann et Geiger étaient dans un jour faste. Ils portèrent à bout de bras leurs coéquipiers et se transformèrent à tour de rôle en «patrons». Tant le Zurichois que le Servettien, plus offensifs que Ludi et Schaellibaum, profitèrent à merveille d'une certaine mollesse belge dans l'entrejeu pour poser des jalons prometteurs. En outre, si Ludi musela bel et bien Vercauteren (de façon pas toujours catholique, mais ce n'est pas surprise...) et ne participa pas trop à l'action offensive des Suisses, en revanche Schaellibaum se permit quelques numéros remarquables sur le

Le compliment de Wolfisberg

Paul Wolfisberg: Je dois faire un compliment à mon équipe. Nous avons su attendre, nous n'avons pas forcé, nous ne nous sommes pas laissés prendre au jeu des Belges et, dans l'ensemble, nous avons fait un bon match. Nous avons également marqué des buts et si nous avions eu cette chance contre la RDA, nous aurions certainement gagné également.

Paul Thys: durant la 2^{me} mi-temps, nous avons dominé le jeu, mais nous nous sommes fait prendre au piège des «contres» suisses. Il serait faux de parler d'une partie amicale. Ce fut un match dur et les blessés que nous avons au vestiaire le prouvent. L'équipe suisse, très agressive, m'a surpris et a mérité sa victoire. Je suis heureux que nous n'ayons pas eu besoin d'un point ici à Berne! Ainsi ce n'est pas un drame si nous nous sommes retirés battus aujourd'hui.

Erich Vogel («coach» des moins de 21 ans): très bon match des Suisses qui surent faire courir le ballon. Malheureusement, je n'ai pas les nerfs pour suivre la fin de la partie sur le stade et je me suis tenu les pouces au vestiaire!

Carlo Lavazzari (président FC Servette): je suis très heureux du match des deux joueurs servettiens qui ont marqué chacun un but. J'espère que cette victoire sera un bon tremplin pour la qualification de l'équipe nationale en Coupe du monde.

Heinz Hermann: durant la première mi-temps, nous avons été un peu craintifs, puis à la pause, l'entraîneur nous a ordonné de plus tirer au but. Je crois que cela a eu son effet!

Raimondo Ponte: nouvelle victoire! Etre à la base de deux buts, que voulez-vous de plus positif? Je suis très satisfait.

Andi Ladner: Je suis pour la 2^{me} fois

REACTION BELGE

En seconde période, le jeu helvétique diminua d'un ton. L'équipe de Guy Thys, probablement sermonnée, essaya de retrouver ses esprits en occupant mieux le milieu du terrain. Jusqu'à l'égalisation, qui tomba à la suite d'un joli coup de tête de Vandenberg qui reprit un premier essai renvoyé par la transversale, la Suisse balbutia, se trouva empruntée devant le «for-cing» adverse. On commençait déjà à se dire que le légendaire opportunisme des Belges allait une nouvelle fois faire la différence.

Mais c'était compter sans ce diable de Brigger, pourtant bien isolé à la pointe de l'attaque suisse en compagnie de Sutter. En guise d'avertissement, le Valaisan de Servette avait déjà réussi, juste avant le but de Vandenberg, un extraordinaire numéro personnel, éliminant quatre adversaires avant de voir son centre dévié en catastrophe par Millecamps devant Pfaff battu. Remettant admirablement l'ouvrage sur le métier, Brigger trouva enfin la récompense à un petit quart d'heure de la fin du match, alors que les Belges paraissaient avoir bien pris les affaires en main. Sur une contre-attaque, le No 9 parvenait à «souffler» le ballon au stoppeur Millecamps, qui n'eut d'autres ressources que de le «descendre». Sur le coup franc qui s'ensuivit, Sutter (lui aussi très bon) obtenait un coup de coin sur la gauche, après un joli débordement. Tiré par Ponte (quelle trajectoire!), le coup de coin vit Pfaff être gêné par Egli, et le gardien belge relâcher un ballon que Brigger reprit de volée, du pied gauche, pour faire trembler le filet.

Et puis, alors que la Belgique jetait ses

| Classement du groupe 1 | |
|------------------------|-----------------|
| 1. Belgique | 6 4 1 11 2- 8 9 |
| 2. Suisse | 6 2 2 2 7- 9 6 |
| 3. Ecosse | 5 1 2 2 4- 8 4 |
| 4. RDA | 5 1 1 3 5- 6 3 |

Dernier match: RDA - Ecosse le 16 novembre à Leipzig.

Le CP Berne est attendu de pied ferme aux Mèlèzes

Au retour de Langenthal, nous avons demandé à Daniel Piller, le pourquoï de la défaite chaux-de-fonnrière. Très courtoisement, le directeur sportif du club montagnard nous a livré ses impressions:

Voilà un match qui était à notre portée. Par deux fois, nous avons pris l'avantage et, au vu de notre engagement, nous aurions dû encore surprendre Chehab à plus d'une reprise. Après la mi-match, nous avons marqué un temps d'arrêt, ce qui a permis un retour de notre adversaire. Alors que le «score» était de 3 buts partout, nous avons fait de grossières erreurs qui ont favorisé les Bernois. Dans les ultimes minutes, nous avons mis en jeu les hommes les plus percutants, mais il était trop tard pour prétendre revenir à la marque.

Il y avait donc, à Langenthal, un très bon La Chaux-de-Fonds, qui s'est finalement laissé surprendre. Perdre contre un tel adversaire n'est pas humiliant, Langenthal fournissant, cette saison, une excellente prestation.

Maintenant, il faut regarder l'avenir. Ce soir, aux Mèlèzes, Berne est attendu. Au cours des deux rondes précédentes, les «ours» se sont imposés. Comme ils paraissent en perte de vitesse, le club de la Métropole de l'horlogerie tentera de s'enrichir d'un, voire de deux points. Daniel Piller est optimiste: Si nous avons le même allant que ces derniers temps, nous pouvons remplir notre contrat. Nous allons très certainement retrouver Lemmenmeier. Bourquin sera aussi à disposition. Il faudra, dès l'engagement, surprendre Berne qui semble avoir peiné en Ajoie. Entre le 1^{er} et le 10 novembre, nous avons eu un programme difficile. Nos joueurs sont sous tension avec Sierre, Viège, Lan-

genthal et Berne, c'est-à-dire les candidats les plus sérieux aux premières places. C'est un effort diablement pénible. Souhaitons qu'il nous permette de trouver la cadence nécessaire pour connaître, par la suite, un état euphorique.

P. G.

Groupe Ouest

| | | |
|---------------|-----------|------------|
| 1. Sierre | 14 11 2 1 | 74- 40 24 |
| 2. Berne | 14 10 1 3 | 105- 53 21 |
| 3. Langenthal | 14 8 1 5 | 66- 48 17 |
| 4. Villars | 14 6 2 6 | 69- 78 14 |
| 5. Viège | 14 5 2 7 | 60- 69 12 |
| 6. Chx-de-Fds | 14 3 3 8 | 52- 74 9 |
| 7. Ajoie | 14 4 1 9 | 58- 98 9 |
| 8. Lausanne | 14 3 0 11 | 49- 73 6 |

Ce soir: La Chaux-de-Fonds - Berne; Ajoie - Langenthal; Lausanne - Viège; Sierre - Villars.

Groupe Est

| | | |
|---------------|-----------|-----------|
| 1. Dubendorf | 14 11 0 3 | 89- 55 22 |
| 2. Ambri Pio. | 14 9 2 3 | 71- 56 20 |
| 3. Olten | 14 6 2 6 | 63- 57 14 |
| 4. Coire | 14 7 0 7 | 61- 57 14 |
| 5. Wetzikon | 14 5 3 6 | 65- 72 13 |
| 6. Hérisau | 14 4 3 7 | 49- 72 11 |
| 7. Zoug | 14 4 2 8 | 52- 68 10 |
| 8. Rapperswil | 14 2 4 8 | 68- 81 8 |

Ce soir: Ambri Piotta - Coire; Hérisau - Dubendorf; Olten - Rapperswil; Wetzikon - Zoug.

Coupe d'Europe:

Tâche impossible pour Bienne?

La saison dernière, le duel austro-suisse entre Arosa et Feldkirch, au premier tour de la Coupe d'Europe, tourna en faveur des Grisons au...22^{me} penalty, après que chacune des équipes se fut imposée par 4-2 sur sa patinoire. Le 2^{me} tour de l'édition '83 de la compétition européenne propose, ce soir jeudi, un nouvel affrontement entre les deux pays: le VEU Feldkirch, tout comme Davos vaincu et «leader» incontesté de son championnat, repoit, à 19h00, un HC Bienne où plus rien ne va. Les Autrichiens, dont les meilleurs éléments sont les Austro-Canadiens Rudman, Geiger et Greenbank, le Canadien Hill et, surtout le Soviétique Barinev (meilleur «compteur» du championnat), seront nettement favoris. Le match-retour aura lieu dans quinze jours à Bienne. Le vainqueur de cette double confrontation rencontrera en quart de finale, le champion de Tchécoslovaquie, Dukla Jihlava.

Ligue nationale A : le deuxième tour

Le deuxième tour du championnat de LNA de hockey sur glace donnera lieu dès sa première journée, mardi prochain, au derby grison entre le «leader», Davos, et son second, Arosa. Autant dire que la «lutte» pour le titre pourrait perdre d'entrée encore un peu plus de son intérêt. En cas de succès, l'avance des Davosiens passerait en effet à 11 points... Dans le groupe des quatre derniers, le samedi 19 novembre sera la soirée des derbies: Klotten recevra Zurich, Bienne accueillera Langnau.

Le calendrier du deuxième tour:

| Groupe A. | |
|---------------------|---|
| Mardi 15 novembre: | Davos - Arosa - Lugano - Fribourg/Gottéron. |
| Samedi 19 novembre: | Arosa - Lugano, Fribourg/Gottéron - Davos. |
| Mardi 22 novembre: | Davos - Lugano, Fribourg/Gottéron - Arosa. |
| Samedi 26 novembre: | Davos - Fribourg/Gottéron; Lugano - Arosa. |
| Mardi 29 novembre: | Arosa - Davos; Fribourg/Gottéron - Lugano. |
| Samedi 3 décembre: | Arosa - Fribourg/Gottéron; Lugano - Davos. |
| Groupe B | |
| Mardi 15 novembre: | Bienne - Klotten; Zurich - Langnau. |
| Samedi 19 novembre: | Bienne - Langnau; Klotten - Zurich. |
| Mardi 22 novembre: | Langnau - Klotten; Zurich - Bienne. |
| Samedi 26 novembre: | Langnau - Bienne; Zurich - Klotten. |
| Mardi 29 novembre: | Bienne - Zurich; Klotten - Langnau. |
| Samedi 3 décembre: | Klotten - Bienne, Langnau - Zurich. |

Stade de la Maladière
Samedi 12 novembre à 18 h 15

NEUCHÂTEL XAMAX AARAU

Match N° 9

Cartes de membres valables
Location d'avance: Muller Sports
Tosalli Sports Neuchâtel et Colombier
Piguet Sports Peseux. 158271-180

PARQUET SOL
 MAURICE ROGNON
PARQUET LINOLÉUMS
 Ponçage Imprégnation Réparation **PLASTIQUES**
TAPIS DE FONDS
 2006 NEUCHÂTEL
 TUNNELS 1
 Tél. 25 26 77 104590-110

GG NETTOYAGES

- Nettoyages d'appartements, bureaux, restaurants
- Nettoyages de propriétés et entretiens extérieurs
- Nettoyages et débarras de caves et de galetas
- Nettoyages consciencieux, devis sans engagement.

Gérard Gisler - Les Isles 4
 2015 Areuse - (038) 42 51 04
 156818-110

LUDI clôtures
 156803-110

038 31.76.78.

location **FLIPPER**
 vente **FLIPPER**
 service **Jean Roth**
 FLEURIER (038) 61.19.92
 A vendre
flippers électroniques
 révisés dès Fr. 500.— 156822-110

merci nature
 Tes précieuses herbes font toute la richesse de l'Eau et de la Pâte dentifrice Trybol.

 PS: Rincez-vous la bouche à l'Eau dentifrice Trybol aux herbes, après chaque repas. C'est simple et prend peu de temps, mais contribue pour beaucoup à réduire les dégâts dentaires. Et cette bonne habitude vous procure la délicieuse sensation d'être toujours bien soigné.
 18919-110

Coop - informations:

Commandez dès à présent votre mazout de chauffage
038 25 37 21

Coop-Hits «weekend» du jeudi 10 novembre au samedi 12 novembre 1983

Coop Citro
 1 litre **-.65** au lieu de **-.85** (+ consigne)

Harasse de 12 bouteilles (+ consigne) 7.20 au lieu de **10.20**

Pommes de table indigènes
 chaque cabas de 2 1/2 kg **1.- moins cher**
 par exemple: **2 1/2 kg de Golden Delicious classe I 4.75** au lieu de **5.75**

 156605-110

Prix choc
Ensemble éponge
 1 serviette éponge brodée, 50 x 100 cm et 1 lavette 30 x 30 cm, motifs: Sauna, football, ski et tennis, divers coloris.
l'ensemble 9.90 seulement




Actions de vins
 ... avec recommandation du maître de chais


| | | |
|--|---|---|
| Fleurie ac Les trois Pucelles 7 dl 6.90 au lieu de 8.50 | Dorin, Mont-sur-Rolle Le Charmeur 7 dl 6.90 au lieu de 7.50 | Dôle du Valais Rocvieux 7 dl 6.90 au lieu de 7.50 |
| Fendant Les Moulins 7 dl 5.90 au lieu de 7.50 | Chianti classico DOC Villa Franchi 7 dl 6.40 au lieu de 7.50 | St-Emilion ac Sél. Castenet 7 dl 6.90 au lieu de 7.50 |
| | | Rioja DO, 3-bandes Torre Mayor 7 dl 3.60 au lieu de 4.50 |

Coop-Hits hebdo 9.-15.11.1983



| | |
|--|---|
| Haricots séchés Coop 2 sachets de 100g 3.30 au lieu de 4.30 | Saucisson vaudois avec mode de cuisson Saucisson de 300-400g 11.- le kg |
| Chocolats Arni au lait, Crémant-Finor, Noisettes, Sport-Mix blanc, Truffes et Praliné La tablette de 100g au choix 1.20/1.30 - .95 | Ravioli alla Bolognese Midi Gastronome Boîte de 850g 2.80 au lieu de 3.80 |
| Fromage suisse à pâte molle Tomme vaudoise Jean Louis nature 2 x 100g 2.- au lieu de 2.60 | Fromage suisse à pâte molle Camembert Baer à la crème 125g 1.80 au lieu de 2.20 |
| Kronembourg Bière spéciale Pack de six 6 x 33 cl 3.90 au lieu de 4.50 | Flan Tam Tam Chocolat, vanille et caramel 2 pots de 125g 1.-75 au lieu de 1.- |

Demain et samedi, au Super-Centre Portes-Rouges **troc de jouets et livres d'enfants** organisé par l'Union féminine Coop Neuchâtel **au profit de la Crèche**
 Aujourd'hui: réception du matériel


Super-Centre et autres points de vente

 **Cake financier** 2.50 la pièce 330g
 **Lard fumé** en morceaux de 300g **9.-** le kilo

A prix action

 • Rôti de porc dans l'épaule 100g **1.20**
 • Ragoût de porc 100g **1.10**
 • Poulets frais cordon rouge kilo **7.30**
Centres Coop Super-Centre + principaux magasins 156606-110

Pampers
 Maintenant avec fronces élastiques protectrices

BON Fr. 4.-
 Contre présentation de ce bon: réduction de Fr. 4.- à l'achat d'un Jumbo.
 Valable dans notre magasin du 10 novembre au 19 novembre 1983
 Nom du client: _____ NP/Localité: _____
 Rue: _____
 Attention: seulement 1 BON est valable par Jumbo! Découper et encaisser dans notre magasin.
 Le Jumbo moins Bon Fr. 4.-
Fr. 21.90


Volvo 240.

Pour arriver à bon port.

CRM

Pour des milliers d'automobilistes en Suisse, la Volvo 240 représente le moyen le meilleur et le plus sûr d'arriver à bon port. La popularité durable de ces voitures est une preuve irréfutable de leurs qualités de grandes routières. Il vaut la peine, pour différentes raisons, que vous fassiez vous aussi la connaissance des Volvo 240:

- Une qualité sans compromis qui s'étend du concept de base jusqu'au traitement de surface coûteux.
- Une sécurité qui ne repose pas simplement sur des zones de déformation calculées par ordinateur et des éléments de construction résistants, mais aussi et surtout sur un comportement routier dynamiquement sûr.
- Un confort qui englobe aussi bien une direction assistée et des sièges réglables individuellement que d'innombrables détails d'équipement, destinés à faire de la conduite un véritable plaisir.
- Une économie qui se manifeste aussi dans les boîtes de vitesses par exemple – selon le modèle, boîte à 5 vitesses ou à 4 vitesses avec overdrive, ou transmission automatique à 3 rapports avec un overdrive en guise de quatrième rapport.
- Une profusion de place pour des centaines de milliers de kilomètres de voyage, et une fiabilité à toute épreuve qui repose sur une longue expérience et une évolution constante.
- Un choix de modèles qui répond à toutes les exigences: du simple moyen de locomotion, en passant par le confort exclusif, à la puissance à l'état pur.

240 GL, 2316 cm³, 112 ch DIN/82 kW, Fr. 22'650.-
 240 GLT, 2316 cm³, 129 ch DIN/95 kW, Fr. 24'900.-
 240 turbo, 2127 cm³, 155 ch DIN/114 kW, Fr. 31'430.-
 240 GLE, 2316 cm³, 129 ch DIN/95 kW, Fr. 29'950.-
 240 diesel, 2383 cm³, 82 ch DIN/60 kW, Fr. 25'150.-
 240 GL break, 2316 cm³, 112 ch DIN/82 kW, Fr. 24'500.-
 240 GLT break, 2316 cm³, 129 ch DIN/95 kW, Fr. 26'750.-
 240 turbo break, 2127 cm³, 155 ch DIN/114 kW, Fr. 32'450.-

Volvo Leasing
 Renseignements auprès de chaque agent Volvo!

Importateur: Volvo (Suisse) SA
 Industriering, 3250 Lyss
 tél. 032 84 71 11

J'aimerais faire la connaissance des Volvo 240. Envoyez-moi une documentation complète.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Localité: _____ FAN 1

A retourner à: Volvo (Suisse) SA, ASP
 Industriering, 3250 Lyss

VOLVO
 Une qualité durable.

158232-110



Fr. 1198.-

MASSIMO

LE NOUVEAU SUPER BOGUET EN 6 COULEURS POP

Création Kristall

DISTRIBUTION EXCLUSIVE KIKO MOTOS

LES HTS GENEVEYS Tél. (038) 53 23 01 158674-110

Grande démonstration

de machines pour la vigne
Vendredi 11 novembre 1983
 cave de Berne, La Neuveville
 Tracteurs et machines de culture
 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h.
 Démonstration de tracteurs viticoles et chenillards avec bêches, broyeurs, herse rotative, décailleuse, etc. et matériel de traitement. Démonstration de motoculteurs avec broyeur et bêcheuse. Venez voir les nombreuses nouveautés qui vous attendent.

Silent AG
 8108 Daellikon (ZH), Buchserstrasse 16. Tél. (01) 844 00 10.
 votre spécialiste pour machines viticoles avec ses agents.

156425-110



Café Concert

jeudi 10,
 mardi 15 et jeudi 17 novembre
 dès 14 h 30, au

M restaurant
 (1er étage)

notre pianiste vous divertira
 et se fera un plaisir d'interpréter
 vos mélodies préférées

marin centre

158413-110

UNE BELLE TRADITION MAINTENUE

LES TRUFFES NOIRES ET BLANCHES

sont servies au VIEUX-VAPEUR
 «CHEZ MIRANDO»
 jusqu'à épuisement

Pour réservation: tél. 24 34 00
 Fermé le mardi

158577-110



Le chien du chercheur vient de trouver une truffe blanche.

Seulement
75 c le mot

c'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

Dem. d'emplois

Jardinier qualifié

cherche place stable.
 Adresser offres écrites à IB 2226 au bureau du journal.

152911-138

Jeune architecte ETS

cherche emploi, région Neuchâtel.
 Adresser offres écrites à HA 2225 au bureau du journal.

152914-138

Dame cinquantaine

cherche emploi auprès de personnes âgées ou autres.

Tél. (021) 60 34 57.

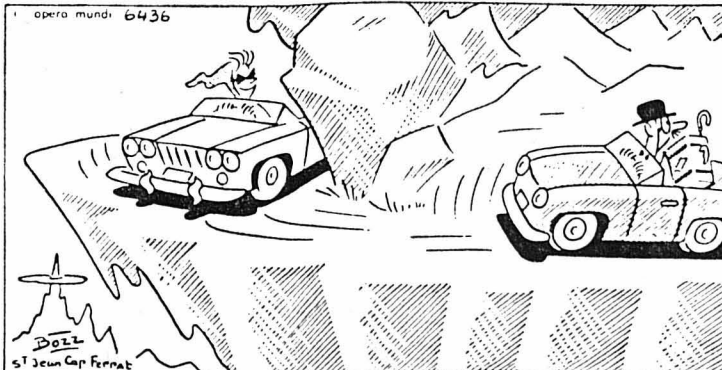
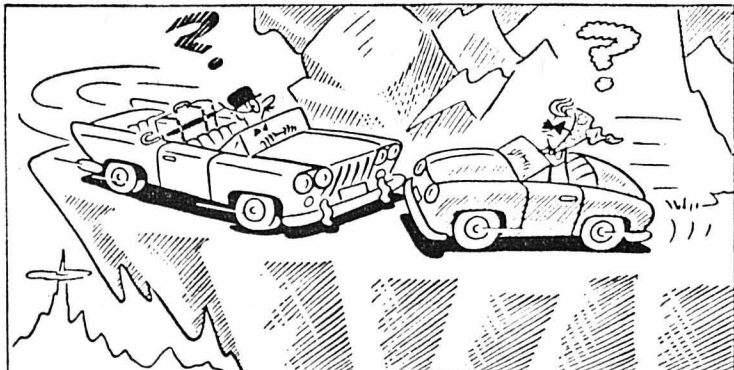
158769-138

Vendeuse avec CFC

cherche place dans un petit commerce pour début décembre.
 Adresser offres écrites à MZ 2185 au bureau du journal.

152783-138

SUBITO



Weillon

BOUTIQUE



Oui, la Boutique Veillon est aussi la Boutique pour hommes. Mêmes choix, qualité et prix que dans le catalogue Veillon. Ce sweat-shirt en jersey est agréable à porter. Coloris très actuels.

39⁹⁰

«Free-look» pour l'homme aussi: ce pantalon velours côtelé, 7 coloris mode, passants pour la ceinture. Seulement

29⁹⁰

Neuchâtel, rue de l'Hôpital 4

83237

ESSO E-560 PNEU D'HIVER



Mordant. Adhérent. Antidérapant.

«Demandez notre offre spéciale»



La qualité de la grande marque.

GARAGE RITTER C. FRACCHETTI
2525 LE LANDERON 157085-110

A VENDRE

- AUVENT DE CARAVANE, neuf, cédé avec gros rabais pour caravane grandeur moyenne. Superbe occasion. Tél. (038) 42 50 61/156330-161
- CAUSE DÉCÈS, meubles: chambre à coucher, salons, salle à manger, armoires, buffets, bureau, bibliothèques, tapis. Tél. 41 21 29. 152699-161
- 4 PNEUS HIVER Fiesta Ford (155-12) sur jantes, 350 fr. Tél. 24 20 48, 12 h - 13 h. 152898-161
- SALON VELOURS canapé, 2 fauteuils. Tél. (038) 31 73 87 (repas). 152744-161
- 1 CHAÎNE HI-FI complète et 1 enregistreur à bande. Valeur 4000 fr., cédé à 1300 fr. Tél. 31 90 23, le matin. 152929-161
- TÉLÉVISEUR PHILIPS, magnétoscope Magnasonic, garantis; chaîne HI-FI; caméra, projecteur sonores. Tél. 24 72 06. 152876-161
- 4 PNEUS NEIGE Michelin neufs sur jantes, VW Coccinelle, et 4 pneus neige usagés. Tél. 25 11 55, heures de bureau. 152669-161
- 4 PNEUS NEIGE 90% sur jantes pour Toyota Celica. Prix intéressant. Tél. 36 11 69, le soir. 152894-161
- TV PORTATIVE couleur PAL, écran 29 cm, 290 fr. Tél. 24 51 80, après 19 heures. 152741-161
- MANTEAU TÊTES DE vison, façon jeune, taille 40. Tél. 25 99 10. 160016-161
- 2 PNEUS NEIGE 165 x 13, 50 fr.; skis Attenhofer 210 cm, 50 fr.; machine laver vaisselle Bosch, 750 fr. Tél. 24 24 70. 152749-161
- 5 JANTES pour Peugeot 204 et 304, montées avec 2 pneus hiver et 3 été, 145 x 14; 1 porte-bagages pour Peugeot 304. Tél. 31 15 07, heures bureau. 152936-161
- PIANO DROIT, bon état. Prix: 800 fr. Tél. 31 24 20, après-midi et soir. 152919-161
- HAUT-PARLEURS Boses pour disco, 200 w. Prix à discuter. Tél. 31 80 79. 160028-161
- 1 VÉLO JEUNE HOMME, 4 pneus neige VW 1300, 1 gril pique-nique en fonte. Tél. 31 90 23, le matin. 152930-161
- VÉLOMOTEUR PUCH, révisé neuf, 350 fr. Tél. 42 38 46 (midi). 152926-161

DEMANDES A ACHETER

- CHERCHONS «TINTIN» vieille édition. Tél. 25 31 31. 152470-162
- ÉCOLE cherche 15 chaises, dossiers / hauteurs réglables. Tél. (038) 23 10 52. 160032-162
- CHERCHE POUSSE-POUSSE pour jumeaux, style Buggy. Urgent! Tél. 31 93 83. 160013-162

A LOUER

- A COLOMBIER joli studio meublé, cuisinette. Libre tout de suite. Tél. 41 15 58/41 16 40. 152679-163
- A BEVAIX: 4 1/2 pièces, tout confort, rue Monchevaux 4. Libre 1^{er} décembre 1983. Tél. 46 11 66 (heures des repas). 152707-163
- ZONE PIÉTONNE: appartement 3 1/2 pièces, 910 fr. charges comprises. Entrée immédiate. Tél. 24 79 24. 152864-163
- BÔLE: APPARTEMENT 2 pièces, tout confort, moderne, possibilité de place de parc. Libre dès le 1^{er} décembre 1983. Tél. 22 34 46 / interne 45. 160029-163
- ENCORE 2 PLACES pour caravanes ou bateaux, Val-de-Ruz, 50 fr. par mois. Tél. 53 49 62. 152909-163
- LES VERRIÈRES: studio meublé, salle de bains, chauffage. Libre tout de suite. 180 fr. + charges. Tél. (038) 66 16 10. 160004-163
- BEL APPARTEMENT 3 pièces + hall, tout de suite ou à convenir, 770 fr. charges comprises. Saint-Nicolas 26. Tél. 25 07 37. 152908-163
- DEUX PIÈCES avec balcon, dans petit immeuble locatif à Gorgier (près de la gare). Tél. (022) 36 09 73. 156387-163
- 2 1/2 PIÈCES à Auvener, début décembre. Tél. (038) 31 34 20, heures de bureau. 152887-163
- 2 PIÈCES, cuisine, douche, réduit, mansardé, meublé, à personne seule. Quartier tranquille, date à convenir, 580 fr. charges comprises. Adresser offres écrites à 1627 - 10.11 au bureau du journal. 160030-163
- PESEUX, DANS VILLA, magnifique situation, chambre meublée indépendante, pour monsieur. Tél. 31 69 13. 152941-163
- APPARTEMENTS MEUBLÉS, 3 chambres, cuisine, demi-confort, 480 fr. et 500 fr. tout compris. Pour 1^{er} décembre. Schenk, Bellevaux 2, tél. 25 15 90. 152684-163
- AREUSE: appartement 2 pièces, avec reprises. Libre 1^{er} décembre; 440 fr., charges comprises + place de parc. Tél. 42 37 36, dès 12 heures. 152907-163
- STUDIO, 287 fr. charges comprises. Libre pour 24 décembre. Tél. (038) 31 98 77. 152918-163
- PIERRE-A-MAZEL 56: appartement 1 pièce, cuisine, salle de bains, tout confort, dès janvier 1984. Tél. 21 11 11, interne 284, heures bureau. 152937-163

DEMANDES A LOUER

- URGENT: cherche grand studio ou 1 à 2 pièces. Région Bevaix - Neuchâtel. Tél. 42 25 29, heures des repas. 152858-164
- FAMILLE SUISSE (juriste/enseignante) cherche logement 5-6 pièces, situation tranquille: Neuchâtel - Le Landeron. Disposé à faire travaux rénovation ou entretien jardin. Offres case 142, Neuchâtel 8. 152884-164
- URGENT! JEUNE couple cherche 2 à 3 pièces, Neuchâtel, fin novembre. Tél. 25 26 64, matin. 160033-164
- APPARTEMENT 2 À 4 pièces, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à 10.11 - 1624 au bureau du journal. 152910-164
- URGENT, à Chézard-Saint-Martin ou Cernier, appartement de 3 ou 4 pièces. Tél. 53 46 93. 152881-164

DIVERS

- CHÔMEURS! Permanence mardi - vendredi 9 à 11 h., renseignements, recours, etc...: Start-Bar, fbg de l'Hôpital 18. 29787-167
- ACCORDÉONISTE anime soirées, mariages, ambiance. Équipement sono complet. Tél. (038) 42 50 61. 156331-167
- CONTEMPORAINES 1930 Neuchâtel et environs se réunissent le 25 novembre. Nous vous attendons, prenez contact! Tél. 31 73 41. 152833-167
- URGENT! Cherche professeur de français pour rédaction. Adresser offres écrites à KD 2228 au bureau du journal. 152940-167
- NOUS CHERCHONS DAME pour tenir compagnie à monsieur seul et rendre de petits services au ménage pendant une période de trois mois. Tél. (038) 21 21 91, interne 2636. 160009-167
- DAME, 40 ANS, physique et caractère jeunes, désire rencontrer monsieur gentil, sympa, pour amitié, sorties ou plus. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire à 10.11 - 1626 au bureau du journal. 160017-167
- JEUNE HOMME, 22 ans, cherche jeune fille 20-21 ans, sérieuse, affectueuse, en vue mariage. Joindre si possible photo. Ecrire à BT 2219 au bureau du journal. 152934-167

hauser antiquités schwarzenburg

Vous n'étiez encore jamais venu? A notre

Exposition

annuelle d'avant Noël, nous aimerions vous montrer encore autre chose que notre grand choix d'antiquités véritables, confortables et recherchées. Des décorations pleines d'amour ainsi que des détails pleins d'idées vous ferons vous rappeler de votre visite comme d'un événement tout particulier. Nous aimerions également vous réjouir, vous inspirer et vous communiquer notre enthousiasme.

12-27 novembre, jours ouvrables de 10-18 heures, samedi et dimanche de 10-21 heures

☎ 031 93 01 73

1000 choses à voir au COMPTOIR de Payerne

Du 4 au 13 novembre

À LA HALLE DES FÊTES
Tous les jours de 18 h à 22 h 30 (samedi + dimanche dès 14 h)

Pensez à vos cadeaux de Noël! 158182-110

L'imprimerie Centrale Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice
Tél. 038 25 65 01

met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 75 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

- JE CHERCHE des heures de ménage. Téléphoner au 25 64 50, après 18 h 30. 160011-166
- J'EXÉCUTE TRAVAUX précis et soignés (manuscrits, cassettes - fr., angl. allem.) sur Olivetti ET 221. Tél. (038) 33 57 81. 160003-166
- JEUNE FEMME cherche travail, le matin. Tél. 24 35 65. 152943-166

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHE FEMME DE ménage, du lundi au vendredi. Tél. 25 67 04, de 8 h - 10 heures. 152918-165

158656-110

BOUCHERIE CERNIER
 Bouilli 1^{er} choix kg **10⁹⁰**
 Tendrons de veau 100 g **1⁴⁰**

marché
Diga
 DISCOUNT ALIMENTAIRE

HIT DE LA SEMAINE
 Nescafé Gold bocal 200 g **9.50**

Sais friture 100 bid. 3 litres **13.80**
 Dessert Tam-Tam (Caramel - Vanille - Chocolat) duo 250 g **0.70**
 Fromage à raclette de montagne kg **9.80**
 Bourgogne Passe-tout-grain AC 82 bout. 7 dl **4.80**

Vin rouge français litre **2.40**
 Brouilly et Fleurie AC 81 mon caveau bout. 7 dl **5.50**
 Fendant 82 mon caveau litre ou bout. 7 dl **4.90**
 Vin blanc de Neuchâtel 82 litre ou bout. 7 dl **4.90**

Eau minérale « Valser » litre **0.55**

Genie automate Ajax Citron Farmer's Best Fr. 15.— avec bon de Fr. 4.—
 box 5 kg **11.—**

CERNIER - MARIN-CENTRE - LE LANDERON

Jeune et racée, la vague Mitsubishi.



Mitsubishi Colt EL Special pour Fr. 10 570.—

Mitsubishi Colt 1250 EL Special. Traction avant, grand hayon, radio OUC/OM, jantes alu, toit ouvrant, essuie-glace arrière, suspension à roues indépendantes.

Mitsubishi Colt 3 portes dès Fr. 10 570.— jusqu'à Fr. 12 870.—



Mitsubishi Colt 1400 GLX. 3 et 5 portes, traction avant, boîte Super-Shift ou Automate, direction à crémaillère, suspension à roues indépendantes.

Mitsubishi Colt 1400 Turbo pour Fr. 16 880.—



Colt 1400 Turbo. Transmission Super-Shift, traction avant, direction à crémaillère, suspension à roues indépendantes, jantes alu avec pneus spéciaux.

Mitsubishi Lancer F dès Fr. 12 970.— jusqu'à Fr. 14 970.—



Mitsubishi Lancer F 1400 GLX. Traction avant, boîte Super-Shift ou Automate, direction à crémaillère, suspension à roues indépendantes.

Chaque Mitsubishi est une voiture unique dans sa catégorie. Qui offre un rapport prix/prestations optimal. Il y a par exemple la très exclusive Colt EL Special disposant d'un grand hayon ainsi que d'un équipement complémentaire d'une valeur de Fr. 1500.— qui est toutefois compris dans le prix. Il y a aussi la Colt 1400 Turbo, un véritable paquet de nerfs toujours prêt à bondir. Ou encore la généreuse Colt 1400 GLX proposée en exécution 3 ou 5 portes. Et bien

Performance: Colt 1250 EL Special. 40 kW (55 ch DIN).
 Colt 1250 GL. 40 kW (55 ch DIN).
 Colt 1400 GLX. 51 kW (70 ch DIN).
 Lancer F 1250 GL. 40 kW (55 ch DIN).
 Lancer F 1400 GLX. 51 kW (70 ch DIN).
 Colt 1400 Turbo. 77 kW (105 ch DIN).
 De 0 à 100 km/h en 8,9 secondes, vitesse maxi 180 km/h.
Economie: Grâce à ses formes aérodynamiques, un rapport poids/puissance avantageux, un couple élevé à bas régime, un système d'allumage soigneusement élaboré, une transmission Super-Shift ou une boîte à 5 vitesses, chaque Mitsubishi est extrêmement avantageuse.

entendu la nouvelle Lancer F au coffre particulièrement généreux, une représentan-

te type de la génération Mitsubishi moderne. De toute manière, ne serait-ce que

par leurs prix déjà, toutes les Mitsubishi sont incomparables. Pour vous en convaincre, faites un essai auprès de l'un des quelque 300 agents Mitsubishi établis en Suisse. Tous gens de qualité pour des produits de qualité.

Je vous prie de me faire parvenir davantage d'informations concernant la Mitsubishi

Colt
 Lancer F

Nom: _____

Rue/no: _____

CP/localité: _____

A envoyer à: MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/23 57 31

FAN

Financement avantageux · Prêts · Paiement par acomptes · Leasing **EFL** Service discret et rapide

Représentations officielles: **Neuchâtel:** Garage des Draizes S.A., rue des Draizes 51, (038) 31 24 15.

Cornaux: Roger Peter, Garage, Les Provins, (038) 47 17 57. **Couvvet:** P.-A. Geiser Automobiles S.A., (038) 63 18 15. **Les Geneveys-sur-Coffrane:** M. + D. Monnard, Garage de la Gare, Tilleuls 3, (038) 57 13 93. **Neuchâtel:** D'Amico-Villanova, q. Suchard 18, (038) 25 22 87.

MITSUBISHI
MOTORS CORPORATION
 A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 15.00 Point de mire
- 15.10 Football
- 16.10 Course autour du monde (5)
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
Parlotes dans un tiroir
- 17.20 Les Schtroumpfs
Le ciel schtroumpf sur la tête
Le Schtroumpf suspect
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau
La vie au quotidien
- 18.40 Journal romand
- 19.00 Photos de famille
- 19.10 Le dernier mot
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Temps présent
reportage d'André Gazut:
Klaus Barbie: Un procès?
Pourquoi faire?

21.15 Les péchés originaux

d'après Joyce Carol Oates:
Un mariage sacré
réalisé par Philippe Monnier
co-production avec Antenne 2

22.10 Ernest Ansermet

Œuvres contemporaines
Un document retrouvé et jamais
diffusé depuis 1963:
l'OSR et Ernest Ansermet
au Victoria-Hall

22.45 Téléjournal

23.00 Bonne nuit!

FRANCE 1

- 11.30 T F 1 vision plus
- 12.00 Le rendez-vous d'Annik
- 12.30 Atout Cœur
- 13.45 Objectif «santé»
Infections à Chlamydia
- 15.30 Le Quarté
en direct d'Auteuil
- 17.00 Reprise
Salut des Mickeys!
- 18.00 Le provocateur
d'après Maurice Ellabert (7)
- 18.15 Le village dans les nuages
- 18.40 Variéscope
- 18.55 7 h moins 5
- 19.00 Météo première
- 19.15 Actualités régionales
- 19.35 Expression directe
Groupes de l'Assemblée
Nationale
- 20.00 T F 1 actualités

20.35 Pauvre Eros

de Georges Régnier
Eros, c'est Julien Passerot, qui va
vivre une aventure banale, mais
amère.



Dany (M^{me} Michel Drucker à la ville),
incarné Edith - «Dito» dans ce téléfilm.
(Photo ORTF)

- 22.15 Charles-André Julien
Voyage et propos d'un hétéroclite:
1. Du Maghreb à la Russie
soviétique.
Nous suivons Charles-
André Julien en Algérie où il va
se rendre compte du sort terrible
réservé aux indigènes
- 23.15 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.00 Midi infos-météo
- 12.10 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Les prétendus (4)



C'est Corinne Le Poulain (nièce de Jean
Le Poulain) qui joue le rôle de Catherine.
(Photo Antenne 2)

- 13.50 Aujourd'hui la vie
L'enseignement de l'Histoire
- 14.55 Les belles familles
film à sketches d'Ugo Grégorio
- 16.20 Un temps pour tout
- 17.25 Luna, Luna, Luna
- 17.45 Récité Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.10 D'accord, pas d'accord
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Antenne 2 journal
- 20.35 Martin Eden
d'après Jack London (3)

21.25 Musiques au cœur

Eve Ruggieri présente:
«Carmen», qui fut en fait le
premier opéra populaire.
L'émission comprendra des
interviews, des extraits de
diverses interprétations et de
films consacrés à Carmen

- 22.40 Histoires courtes
- 23.10 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 17.00 La télévision régionale
- 19.50 L'inspecteur Gadget
La croisière (4)
- 20.00 Les jeux à Guingamp

20.35 Le bois Cormier

film de Serge Franklin et
Patrick Saglio
Les difficultés d'un jeune
agriculteur bien décidé à remettre
sur pied et à diriger l'exploitation
qu'il vient d'acquérir. C'est lutte
du pot de terre contre le pot de
fer

- 22.00 Soir 3 dernière
- 22.20 Boîte aux lettres
présenté par Jérôme Garcin:
Spécial Lettres belges
- 23.20 Agence 3 culture
- 23.25 Prélude à la nuit

SVIZZERA ITALIANA

- 9.00 Telescuola
- 10.00 Telescuola
- 18.00 Per i ragazzi
Natura amica
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 Viavai...
- 19.25 George e Mildred
Evasioni parallele
- 19.55 Il regionale
- 20.15 Telegiornale
- 20.40 Re Lear
di William Shakespeare
film di Peter Brook
- 22.50 Grande Schermo
- 23.15 Telegiornale
- 23.25 Giovedì sport

SUISSE ALEMANNIQUE

- 16.00 Rendez-vous
16.45 Pour les enfants
Au cirque
- 17.15 TV scolaire
- 17.45 La boîte aux histoires
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
Musique et informations
- 18.35 Les frères noirs
d'après Liza Tetzner (11)
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal

20.00 La famille Chäller

Téléfilm en 4 parties réalisé avec
le Schauspielhaus de Zurich



Renée Scheibli et Kathrin Brenk jouent
les parents Chäller dans ce premier épi-
sode. (Photo DRS)

- 21.10 Laisse vivre les animaux!
Six histoires vécues
- 22.10 Téléjournal
- 22.20 Svizzera romantscha
Chronique grisonne
- 23.05 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 10.03 Bruder Martin (1). 11.25 Tisch-
tennis-Europaliga Deutschland - CSSR.
12.10 Bilanz. 12.55 Presseschau. 13.00
Heute. 13.15 Videotext für alle. 15.40 Vi-
deotext für alle. 16.10 Tagesschau. 16.15
Kraut und Zauber - Lili Fischer und ihre
Kräuter-Aktionen. 17.00 Matt und Jenny.
Abenteuerei - Fiddler Joe und der Leib-
haftige. 17.25 Wie geht's? - Spass für Mit-
denker. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abend-
schau. 18.30 Sandmännchen. 18.45
Bretter, die die Welt bedeuten - Das Ge-
ruch. 19.45 Landesschau. 20.00 Tages-
schau. 20.15 Von der Freiheit eines Chris-
tenmenschen - Martin Luther - Der Re-
formator, die Bauern und die Obrigkeit.
21.15 Goldene Europa - Erfolge '83 -
Fernseh-Show. 22.45 Tagesthemen. 23.15
Die Rache des Kapitän Mitchell - Fernseh-
spiel nach «Safety first» von Bertolt Brecht.
Regie: Christa Mühl. 0.45 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 10.03 Bruder Martin (1). 11.25 Tisch-
tennis-Europaliga Deutschland - CSSR.
12.10 Bilanz. 12.55 Presseschau. 13.00
Heute. 13.15 Videotext für alle. 15.40 Vi-
deotext für alle. 15.57 ZDF - Ihr Programm.
16.04 Es begann vor 2 Millionen Jahren
(6) - Von Feldern und Frequenzen. 16.35
Mickys Trickparade - Spass mit Bauchred-
ner Fred Roby. 17.00 Heute. 17.10 Martin
Luther zum 500. Geburtstag - Oekumeni-
sche Feier auf dem Marktplatz zu Eisleben/
DDR - (Liveübertragung). 18.20 Mann,
halt die Luft an! - Der folgenschwere
Schluck. 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00
Heute. 19.30 Die Super-Hitparade der
Volksmusik (Mehrkantlon) - Präsentiert
von Carolin Reiber und Elmar Gunsch.
21.00 Heute-Journal. 21.20 Kennzeichen
D - Deutsches aus Ost und West. 22.05
Das kleine Fernsehspiel - Studiopro-
gramm: Pankow '95 - Buch und Regie:
Gabor Altorjay. 23.25 Heute - Veronica
Carstens: Mein Text aus dem Buch der
Bücher.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am dem des. 9.30
Land und Leute. 10.00 Schulfestsehen. 10.15
Schulfestsehen. 10.30 Zusammen in Paris;
Amerik. Spielfilm (1963). Regie: Richard
Quine. 12.15 G Seniorencub. 13.00 Mittags-
redaktion. 17.00 Am, dem, des. 17.25 Schau
genau. 17.30 Kiwi - Abenteuer in Neu-
seeland - Die Goldader. 17.55 Bethupferl.
18.00 Häferlguucker - Hasenrücken mit glaci-
eren Kastanien serviert von Franz Zimmer. 18.30
G Wir. 19.00 Österreich-Bild. 19.30 Zeit im
Bild. 20.15 Julia und ihr Pfau - Engl. Fernseh-
film von Philip Mackie. Regie: Marc Miller.
21.05 Drei Künstler aus Niederösterreich.
21.50 Abendsport - Mit Eishockey-Europacup
der Landesmeister aus Feldkirch. 23.25
Nachrichten.

«Carmen» sur tous les tons
France 2 21 h 25
Musique au cœur
avec Eve Ruggieri

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00)
et à 12.30 et 22.30. Promotion à 8.58. 12.25.
16.58, 18.58, 19.58 et 22.28. Stop-service à
10.00, 14.00, 15.00 et 16.00 (Tél. 021/
21 75 77). 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.
6.00 Journal du matin (voir lundi). 9.05 Saut-
te-mouton (voir lundi). 11.30 Bon, qu'est-ce
qu'on fait demain?, avec à 12.20 Le croquis.
12.30 Journal de midi (voir lundi). 13.30 Avec
le temps (voir lundi). 18.05 Journal du soir
(voir lundi). 19.30 Le Petit Alcazar (suite).
20.02 Au clair de la lune, avec à 20.05 Fête...
comme chez vous. 21.30 env. Ligne ouverte.
22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de
nuit: La Prière du soir (1), d'Eduard König.
23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de
Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2

0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3. 6.10 (S)
6/9 avec vous, avec à 7.10 La corbeille à
billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poé-
sie aussi... 8.58 Minute océanographique. 9.05 Le
temps d'apprendre, avec à 9.05 L'invité du
jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant.
9.30 Le merveilleux monde des animaux (8).
10.00 Portes ouvertes sur... la santé. 10.30 (S)
La musique et les jours. 12.00 (S) Traditions
musicales de notre pays. 12.30 Titres de l'ac-
tualité. 12.32 (S) Table d'écoute (1). 12.55
Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30
(S) Table d'écoute 2. 14.00 La vie qui va...
15.00 (S) Suisse-Musique. 17.05 (S) Rock
line. 18.10 (S) Jazz non-stop. 18.30 Empreintes:
Des sciences et des hommes. 19.20 Novita-
ds. 19.30 Per i laboratorii italiani. 20.02 (S) A
l'opéra, avec à 20.02 Concours lyrique. 20.15
Die Feen, opéra romantique en 3 actes, de
R. Wagner. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env.
(S) Die Feen (fin). 23.25 L'Amour des Trois
Oranges, suite symphonique de Prokofiev.
23.40 Les noctambules de l'opéra. 0.05-6.00
(S) Relais de Couleur 3.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00,
11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 17.00, 18.00,
22.00, 23.00, 24.00 Club de nuit. 6.05 Bon-
jour. 9.00 Palette. 12.00 Semaine économi-
que. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages
de Verdi, Rossini, Debussy et Enesco. 15.00
Ulrich Beck au Studio 7. 16.05 Théâtre. 17.00
Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités.
19.30 Musique légère. 20.30 Consultations.
21.30 La Revue. 22.05 Nouvelles du jazz.
23.05 Une petite musique de nuit. 24.00 Club
de nuit.

HOROSCOPE

- ★ **NAISSANCES:** Les enfants nés ce
jour seront réfléchis, intelligents, très
autoritaires et aimeront commander.
- ★ **BÉLIER (21-3 au 20-4)**
★ Travail: Des surprises de dernière mi-
nute peuvent toujours se produire, faites
preuve de vigilance. **Amour:** Ne
faites pas trop paraître vos sentiments.
★ Ne laissez pas les contrariétés prendre
autant d'importance. **Santé:** Vous
perdez tout le bénéfice de votre régi-
me pendant le week-end.
- ★ **TAUREAU (21-4 au 20-5)**
★ Travail: Un peu de bonne volonté de
votre part rendrait les rapports plus
souples avec vos collègues. **Amour:**
Votre esprit enjoué sera très apprécié
dans les réunions et vous serez sollicité
souvent. **Santé:** Vous ne consommez
pas suffisamment de crudités. Votre
alimentation est mal équilibrée.
- ★ **GÉMEAUX (21-5 au 21-6)**
★ Travail: Ne vous mêlez pas à des que-
relles de bureau où vous n'avez rien à
gagner. **Amour:** Ne vous répandez
pas en confidences, vous évitez cer-
tains malentendus. **Santé:** Votre con-
dition physique est bien meilleure de-
puis que vous avez la sagesse de vous
reposer.
- ★ **CANCER (22-6 au 22-7)**
★ Travail: Vos relations seront meilleu-
res si vous évitez d'aborder certains
sujets de conversation. **Amour:** Re-
doublez de gentillesse et de prévenan-
ce et vous verrez votre crédit augmen-
ter. **Santé:** L'humidité ambiante ne
vous est guère bénéfique. Vous vous
enrhumez facilement.



MOTS CROISÉS

Problème N° 1583

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT
1. Titre, sans l'article, d'un drame de Victor Hugo. 2. Il succéda à Kléber dans la campagne d'Égypte. Établi. 3. Pronom. Annonce ce qui suit. Genre théâtral. 4. Ville de Serbie. Appartenance, chez les musulmans. 5. Sa chute, à Tivoli, forme de célèbres cascades. Voiture. 6. Riche musée de Milan. Abréviation de droit. 7. Pareil. Ville détruite en 79 par une célèbre



UN MENU

Jambonneau
Rôti de bœuf au four
Fenouils braisés
Pommes rissolées
Pommes des Bénédictins

LE PLAT DU JOUR:

Pommes des Bénédictins

Propriétés pour 6 personnes: six pommes, 200 g de sucre, un bâton de cannelle, 100 g de raisins secs macérés dans un verre de Bénédictine, 100 g de noix décortiquées.
Préparation: Évider les pommes et les disposer dans un plat allant au four, beurré au préalable. Faire fondre dans une casserole le sucre dans un demi-litre d'eau, avec le bâton de cannelle et la Bénédictine.
Faire bouillir quelques minutes, jusqu'à obtention d'un fin sirop. Mélanger les raisins secs aux noix hachées en morceaux. Disposer ce mélange au cœur de chaque pomme. Retirer le bâton de cannelle, puis verser le sirop sur les pommes et faire cuire à four chaud pendant 40 minutes.

Un conseil

— Pour servir un rôti de bœuf cuit au four bien saignant, mettez-le dans votre four chauffé au préalable pendant un quart d'heure. La viande sera saisie, le dessus caramélisé et le sang ne cuira pas en profondeur; ne salez qu'à mi-cuisson afin que le sel ne retienne pas l'eau du rôti. — Si vous voulez présenter ce rôti très croustillant, enrobez-le d'une mince couche de farine qui formera une pellicule dorée très appétissante. — Si vous avez mis à

éruption. 8. Dans la région d'Aodry. Préfixe. 9. Divinité. L'armée romaine le fut un jour par des oies. 10. Conçu avec grand soin. Éléments du folklore.

VERTICALEMENT

1. C'est dans un célèbre que mourut Charles Quint. 2. Ce fut le Dahomey. Pays indépen-
dant. 3. Seul. Une pomme dans l'épreuve que
subit Guillaume Tell. 4. Partie très dure de l'os
temporal. Garçon d'acurie. 5. Passage. Politi-
que qu'a connue la Russie. Mesure ancienne.
6. Théâtre de deux grandes batailles de l'histoi-
re grecque. 7. Roi de Juda. Points de repère
pour les marins. 8. Conduit. Abréviation de
registre. Format de papier. 9. Groupe de neuf
choses ou de neuf personnes. Préfixe. 10. Le
maquereau en fait partie.

Solution du N° 1582

HORIZONTALEMENT: 1. Argonautes. - 2. Laitouse. - 3. Ti. Ifs. Nil. - 4. Et. Trône. - 5. Rateliers. - 6. Age. Inn. Or. - 7. Boxes. Orle. - 8. Lu. Mes. Bec. - 9. Etourdi. Nu. - 10. Intensi-té.
VERTICALEMENT: 1. Altérable. - 2. Rai. Agouti. - 3. Gl. Etex. On. - 4. Otite. Emut. - 5. Nef. Liséré. - 6. Austin. SDN. - 7. Us. Reno. Is. - 8. Ténor. Rb. - 9. Insolent. - 10. Sale. Reçue.

POUR VOUS MADAME

cuire votre rôti un peu trop tôt, éteignez votre four à mi-cuisson et laissez-y votre viande enrobée d'un papier d'aluminium; quelques minutes avant de le servir, s'il s'agit d'une viande rouge, retirez-le et chauffez fortement votre four, puis mettez à dorer à nouveau sans papier.

Beauté

Toniques aux vitamines

Pour une peau dévitalisée ou déshydratée, il faut favoriser le traitement biologique en apportant aux tissus les éléments nécessaires à leur rajeunissement, tonifier les muscles fatigués, en un mot, réveiller l'épiderme. Les vitamines, principes naturels issus des fruits, les émollients issus des fleurs sont largement utilisés pour cette thérapeutique.

Toniques adoucissants

Souvent exempts d'alcool, ils ont été créés pour les peaux sensibles ou sèches. Ce sont des sortes de crèmes entièrement fluides qu'on applique par légers massages et qui sont totalement absorbées par l'épiderme. Leur rôle: supprimer les rugosités de la peau, l'hydrater et combattre à la fois l'action desséchant de l'eau calcaire et de l'air et donner à la peau douce et satinée.

A méditer

Les affaires, c'est bien simple: c'est l'argent des autres. A. DUMAS fils

MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:
MARATHON

LA MÉPRISE

par Luisa-Maria Linares

ÉDITION PRESSES DE LA CITÉ

16

Quelquefois, quand sa logeuse se trouvait dans un de ses mauvais jours, il lui prenait envie de saisir sa valise et de partir à la recherche d'un appartement plus calme. Puis, pesant le pour le contre, elle convenait que son amie, sa «Fanfare» et tout son entourage constituaient un stimulant intellectuel et que ce groupe extravagant et sans morale, si peu conforme à ses conceptions, l'entourait d'une réconfortante camaraderie et d'une chaleur humaine à laquelle elle aspirait confusément.

Nélo ne revenait pas. Elle savait par Octavio que, de Las Palmas, il s'était envolé vers New-York d'où il reviendrait à bref délai. Mais le bref délai s'éternisait. Une nuit, elle rêva qu'elle entrerait dans le bureau de Tavito et l'apostrophait: «Je vais vous dire une chose extraordinaire, don Octavio: puisque Nélo Albará ne revient pas, je repars pour Madrid!».

Ce fut Sergio qui, le premier, se manifesta. Aimable et contrit, il demanda pardon pour son comportement stupide, bien qu'il tint pour sûr qu'elle re-
ferait catégoriquement de le revoir. Elle transigea: mais non, elle ne se sentait offensée d'aucune manière. Alors commença une longue série de belles journées de mer, de baignades sur les plages et de dîners en plein air. Métamorphosé en jeune homme modeste et charmant, Sergio s'efforça bravement d'effacer le mauvais souvenir de son accès de colère.

Peu à peu, il inspira de l'intérêt. Loréna pressentit qu'il souffrait d'une sorte d'inclination secrète à la mélancolie. Par bonté, elle tenta de l'amener à une vue plus souriante de la vie. Peu à peu, le souvenir de Nélo s'estompa. Sergio avait le même âge qu'elle. Par moments, il se révélait amusant et plein d'humour. Elle apprit à lui préparer, à bord, ses chères tisanes de fleurs. Elle fit bouillir d'étranges décoctions en plein air sur un petit réchaud qu'il emmenait toujours dans une de ses luxueuses mallettes de pique-nique.

Il parlait souvent de son enfance solitaire, de ses attentes interminables d'un père toujours en voyage à travers le monde. Adéla et Paco, le ménage de serviteurs de «La Cabaña», le soignaient tant bien que mal et sans la moindre fantaisie. Il s'était toujours senti seul, même au collège où il avait passé de longues années d'internat.

— J'ai été un élève médiocre. Je n'aimais pas les livres et puisque mon père faisait tant de choses, j'ai pris, moi, la décision de ne rien faire. Comme tu vois, j'ai connu en cela un succès sans faille.

Peu à peu, de leurs habitudes communes naquit un mutuel attrait teinté de tendresse.

Un jour, Candi demanda brusquement:
— Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire avec Sergio? Il paraît qu'on vous voit beaucoup ensemble.

— Il n'y a pas d'histoire, répondit Loréna sans trop mentir. C'est un ami que je commence à beaucoup aimer. Je me sens bien en sa compagnie.

En effet, ils se sentaient bien ensemble, en dépit, ou peut-être à cause de leurs longs silences. Leur présence suffisait à leur bonheur mutuel.

Leurs liens devinrent insensiblement plus serrés. Ils étaient déjà très solides lorsque Nélo revint inopinément. Son arrivée un peu tapageuse, ses cadeaux, sa fantaisie, son enthousiasme, son agitation, précipitèrent les choses. S'il fut surpris par l'amitié qui unissait les jeunes gens, il le dissimula à la perfection.

Mais du premier coup d'œil, il sut à quoi s'en tenir sur l'ardente expression de son fils, déjà sur la défensive, et sur le trouble de la jeune femme, mal à l'aise dans ce qu'elle appelait au fond d'elle-même «le rôle de l'épouse infidèle du mélodrame», contrainte de choisir entre le «mari» et l'«amant». Elle ignorait lequel des deux hommes pourrait être le mari ou l'amant, mais Nélo, angoissé par la terreur qui emplissait les yeux de son fils, trancha le problème. D'abord, il plaisanta sur l'air farouche de son rejeton, nullement disposé à céder sa conquête et braquant sur son père un regard tendu.

L'ironie de Nélo la blessa-t-elle à ce moment-là? Elle se le demandait encore deux ans après. Eprouva-t-elle quelque dépit au spectacle de Nélo renon-

çant à la lutte en faveur de son fils? Le cœur blessé, elle s'abandonna au cours des événements qui l'entraînaient vers Sergio. Les liens ténus finirent par l'emprisonner tout entière.

Ce fut Nélo qui, le premier, prononça le mot de «mariage», et, sans que quelqu'un eût véritablement abordé le sujet, un jour arriva où le mariage fut dans l'ordre des choses, devint possible, enfin imminent. Les yeux dorés de Nélo cessèrent d'étinceler et l'homme qu'elle considérait en son for intérieur comme l'être le plus attachant du monde, se convertit en «mon futur beau-père».

Quand elle apprit la nouvelle, Candi défailloit. Le «canard à la pékinoise» du dîner lui resta sur l'estomac et elle passa la nuit à vomir.

— Tu as une chance à vous dégouter, se borna-t-elle à commenter, en guise de félicitations.

Quelques jours plus tard, refusant catégoriquement d'assister à la cérémonie, elle partit pour Barcelone chargée de ses dessins.

A l'ultime moment, prise d'une inquiétude soudaine, Loréna se demanda pourquoi elle se mariait. Aimait-elle Sergio profondément? Confusément, elle avait l'impression de tomber dans un piège.

La cérémonie, très simple, fut célébrée dans la chapelle de «La Cabaña». Nélo avait rêvé d'une grande fête, mais s'était finalement plié aux désirs de Loréna. Pas question de noces à Madrid, résidence de la future

DISTRICT DE BOUDRY

Confiserie Gerber

Avenue du Collège 9, Boudry, tél. 42 10 28

Librairie du vignoble

Avenue du Collège 4, Boudry, tél. 42 10 78

Eric Courvoisier

Radio-TV

Louis-Favre 42, Boudry, tél. 42 16 12

B.-C. Rubi

Etains

Félix-Bovet 32, Areuse, tél. 42 24 69

Boutique Corning

Mode et sports

O.-Huguenin 1, Boudry, tél. 42 26 79

Hervé Carcani & Cie

Electricité appareils ménagers

Louis-Favre 5, Boudry, tél. 42 12 50

Marcel Maire

Boucherie-charcuterie

Louis-Favre 19, Boudry, tél. 42 10 88

René Borel

Antiquités

Louis-Favre 27, Boudry, tél. 42 44 45

Quincaillerie de Boudry

M. Dumont

Louis-Favre 43, Boudry, tél. 42 17 42

André Sieber

Electro-mécanique Bobinage

Route du Vignoble 43, Boudry, tél. 42 12 66

Pedrazzini

Tapis-parquets

Rue de la Gare 27, Boudry, tél. 42 24 44

Groupement des encaveurs de Boudry

Services Industriels de Boudry

Eau - Electricité - Télédistribution

Electrona

Fabrique d'accumulateurs

Boudry, tél. 44 21 21

A la salle des spectacles
du 10 au 13 novembre 1983

Exposition commerciale de Boudry

jeudi de 18 h à 22 h - vendredi de 17 h à 22 h
samedi de 10 h à 22 h - dimanche de 10 h à 18 h

32 exposants présentent une large gamme d'articles de première qualité

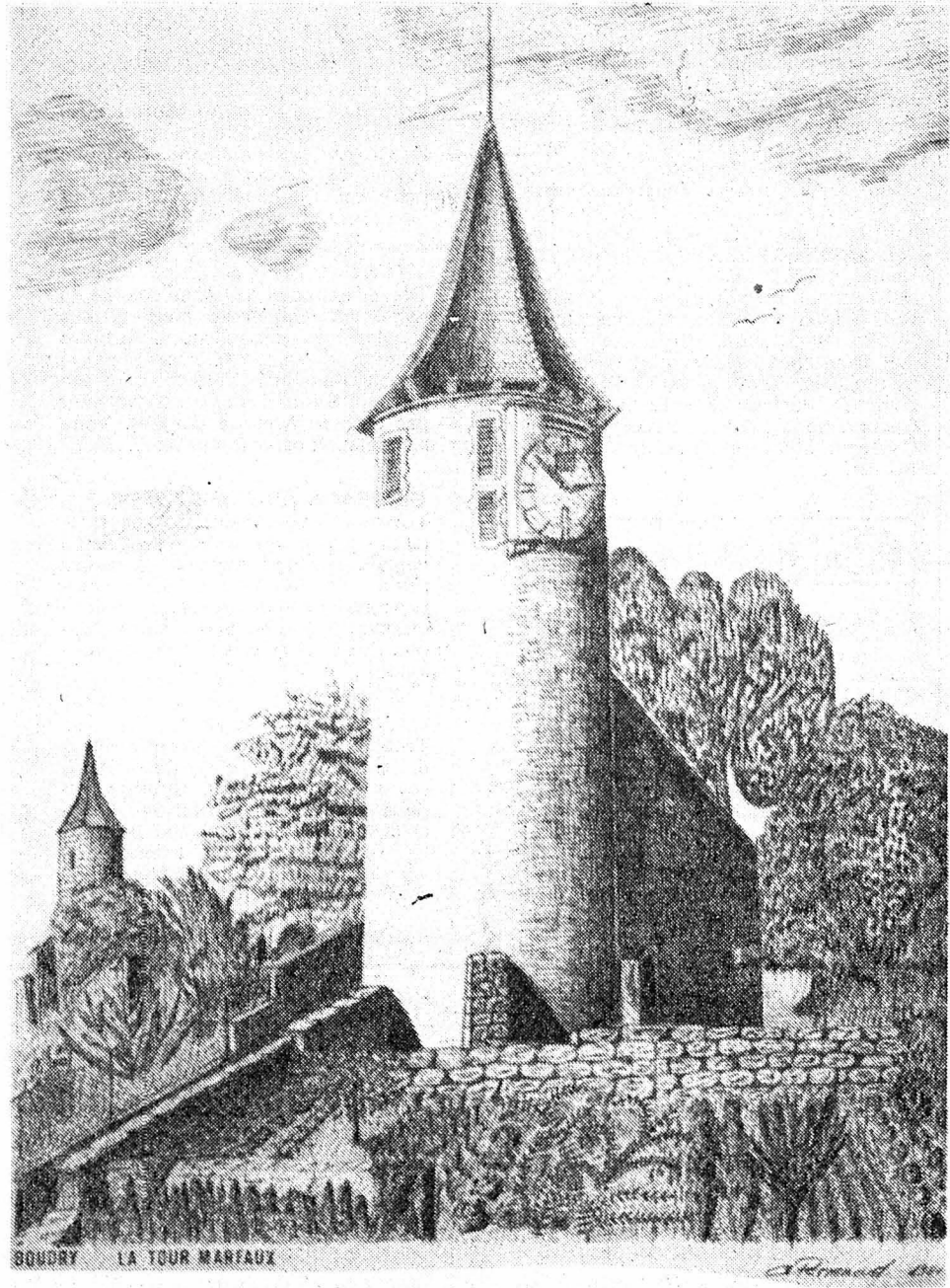
Entrée libre
Chaque jour, plusieurs tirages de la loterie gratuite

LOTIERIE SPÉCIALE ENFANTS

STAND RUBI: Loterie gratuite du 10^e anniversaire

Jeudi à 18 heures: **DUO CORS DES ALPES**
Dimanche à 11 heures: **CHORALE TICINESE**

BAR - CANTINE - PETITE RESTAURATION - MENUS QUOTIDIENS



158203-193

Boutique Fanny

M^{me} J. Guyot

Louis-Favre 13, tél. 42 30 60

A. Ponzio

Cordonnier

Av. du Collège 25, tél. 42 20 13

Au Fourre-tout d'Albine

Artisanat, poterie, vannerie, etc...

M^{me} L. Vuille

Louis-Favre 45, tél. 42 42 48

Arc-en-ciel

F. Keller

Louis-Favre 76, tél. 42 21 09

Estherlaine

Laines, coton, gobelins

Louis-Favre 65, Boudry, tél. 42 42 28

Roland Vauthier

Menuiserie-ébénisterie

Fbg Ph.-Suchard 3, Boudry, tél. 42 45 42

R. Boillat

Horlogerie - bijouterie

Louis-Favre 13, tél. 42 18 88

Max Meier

Electricité-téléphone

Addoz 21, Boudry, tél. 42 32 00

Michel Giroud

Photographies

Louis-Favre 29, tél. 42 20 80

Feuille d'annonces du district de Boudry

Imprimerie Bailod

Vignoble 1, Boudry, tél. 42 10 32

Daniel Fischer

Entreprise de carrelage

Ph.-Suchard 27, Boudry, tél. 42 25 85

Crédit Foncier Neuchâtelois

O.-Huguenin 7, Boudry, tél. 42 31 07

Cybel

Institut de beauté

O.-Huguenin 6, Boudry, tél. 42 43 00

Arena tailleur

Louis-Favre 13, tél. 42 30 60

Garage des Tilles S.A.

C. Solca

Route Nationale, Boudry, tél. 42 42 52

Garage Inter

C. Krattinger

Addoz 64, Boudry, tél. 42 40 80

Delley frères

Eaux minérales

Addoz 21, Boudry, tél. 42 36 42

Société de Banque Suisse

Collège 8, Boudry, tél. 42 24 77

Nous sommes toujours plus avantageux

15 Jahre ans DENNER SUPERDISCOUNT

Fromage à raclette Suisse

par kg Fr. 6.— meilleur marché

portions env. 500 g
100 g ~~1.59~~ **-.99**

Confiture Denner

Qualité suisse

chaque verre Fr. -.60 meilleur marché

• Abricots
1 kg ~~3.35~~ **2.75**

• Fraises avec rhubarbe
1 kg ~~3.25~~ **2.65**

• Framboises
1 kg ~~3.95~~ **3.35**

• Cerises noires
1 kg ~~4.35~~ **3.75**

Valable dès le 10.11.1983

Vin rouge français
Château de Beaulieu
Coteaux d'Aix-en-Provence
V.D.Q.S., 1981 Grand Cuvée, MDC 75 cl ~~5.75~~ **4.95**
Carton à 6 bouteilles ~~27.50~~ **29.70** (1 dl -66)

Vin rouge de Yougoslavie
Gamay Rekovac 3-25
1 litre **2.70** (+dépôt -40)

Arkina Maxi
Eau minérale non gazeuse ~~1.95~~
1,5 litres **-.70**

Café Hag
Café en grains sans catéine 3-70
200 g **3.15**

Oulevay Chocofin
Sablé fourré Gianduja ~~2.55~~ **2.15**
Nouveau chez Denner

Smarties Trio
Lentilles au chocolat ~~1.45~~
100 g **1.25**

Bac Douche
2 sortes ~~3.50~~
250 ml **2.85**

Tempo
Mouchoirs doux, 4 épaisseurs ~~seulement~~
18 x 10 pièces **2.45**

Préférence Champion
Collant-support fin Lycra® Clear 40 den., empiècement, talon et pointes renforcés ~~5.90~~
1 paire **5.40**

Ambra ~~seulement~~
Lave et ménage tous les tissus délicats et la laine de 20°-60°
1,5 kg **7.20** (kg 4.80)

bio TOUS LES JOURS 18 H 30-20 H 45 SAUF SAMEDI-DIMANCHE 17 H 30-20 H 45 samedi-dimanche, mercredi 15 h

27, faubourg du Lac 1^{er} VISION en français 16 ans Téléphone 25 88 88 15874-110

MONTY PYTHON - LE SENS DE LA VIE

GRAND PRIX SPECIAL DU JURY CANNES 83

"MONTY PYTHON - LE SENS DE LA VIE" ECRIT ET JOUE PAR GRAHAM CHAPMAN - JOHN CLEESE TERRY GILLIAM - ERIC IDLE TERRY JONES - MICHAEL PALIN REALISE PAR TERRY JONES

UN FILM UNIVERSAL DISTRIBUE PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

Après 10 ans nous prenons un nouveau départ

STUDIO 34 SA
Haute-Fidélité Vidéo
Chavannes 16 Neuchâtel
156415-110

Ecrileaux en vente à l'Imprimerie Centrale

Transformation et retouche
de vestons - pantalons manteaux - robes costumes
RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE costumes - manteaux et robes
R. POFFET Tailleur, Ecluse 10 Neuchâtel Tél. (038) 25 90 17 ouvert de 14 à 18 h 17549-110

ECHELLE ALU
coulissante 2 plans 8 m seulement Fr. 238.
Livraison franco domicile
Dépôt Interlat La Sagne Tél. (039) 31 72 59. 157354-110

depuis 1969 **dettés** vite résolues.
ARRANGEMENTS FINANCIERS 038/33.69.70 ST-BLAISE (NE)

MODELES EXPOSITION
après Salon-Expo du port
CONGÉLATEURS LAVE-LINGE FRIGOS CUISINIÈRES LAVE-VAISSELLE
AVEC GROS RABAIS
CRETEGNY & CIE Comptoir ménager fbg du Lac 43 Neuchâtel Tél. 25 69 21 158280-110

REx TOUS LES SOIRS 20 H 45 samedi-dimanche 15 h-17 h 30 mercredi 15 h NOCTURNE: samedi 23 h 15

Tél. 25 55 55 Faveurs suspendues 3^{ème} SEMAINE EN GRANDE PREMIÈRE VISION MONDIALE

Citel films Distribution S.A. CERTO ET LES FILMS ARIANE PRÉSENTENT

BELMONDO

"LE MARGINAL"
UN FILM DE JACQUES DERAY AVEC HENRY SILVA
MUSIQUE DE ENNIO MORRICONE GAUMONT/CERTO REINE CHATEAU

Levi's RIFLE
Lois
JEA OEHLSYSTEM
Saint-Honoré 3 - Neuchâtel
NOUVEAU SERVICE Longueurs gratuites

APOLLO 25 21 12 CHAQUE JOUR à 15 h • 17 h 30 • 20 h 30
3^{ème} SEMAINE DERNIERS JOURS SON **DOLBY STEREO** • 10 ans

LA GUERRE DES ÉTOILES
LE RETOUR DU JEDI

LE RETOUR DU JEDI
MARK HAMILL HARRISON FORD CARRIE FISHER
BILLY DEE WILLIAMS ANTHONY DANIELS

DO-45/101183 **DENNER SUPERDISCOUNT**

Ici, vous nous trouvez

Neuchâtel, Rue Clos Serrières 31,
Rue des Sablons 43,
Peseux, Rue James Paris
158740-110

berner oberland

Office du Tourisme de l'Oberland Bernois, 3800 Interlaken ☎ 036 22 26 21, Telex 923 161

Magnifique région de vacances

Saviez-vous que ...

L'Oberland Bernois, centre de sports d'hiver aux 40 stations est facilement et rapidement accessible? Que ce soit en train ou en voiture, des liaisons directes y conduisent de partout et, soit dit en passant, ne croyez-vous pas que ces facilités donnent plus de libertés et causent moins d'énervement?

Votre Oberland Bernois

Maintenant encore plus proche avec la N 12.

Par la route ou le rail directement dans l'Oberland Bernois

Je désirerais en savoir davantage sur l'Oberland Bernois. Veuillez m'envoyer de plus amples informations s.v.p. Je suis particulièrement intéressé(e) par:

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____

A retourner à l'adresse suivante: Office du Tourisme de l'Oberland Bernois Jungfraustr. 38, 3800 Interlaken NE

Puisque nous parlons de l'Oberland bernois, saviez-vous que vous y trouvez exactement ce qu'évoque l'annonce ci-dessus? Beatenberg, la terrasse ensoleillée de l'Oberland bernois, vous offre non seulement le repos, la détente, et les joies des sports d'hiver, mais aussi des week-ends et des semaines à forfait à des conditions avantageuses, etc., etc...

J'aimerais en savoir plus sur Beatenberg. Envoyez-moi des prospectus gratuits sur

l'hiver/l'été en général
 les hôtels et les pensions
 les offres spéciales
 les chalets et les logements de vacances

Nom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____

Envoyer à: Office du tourisme 3803 Beatenberg NE 158237-110

À TRAVERS LE MONDE

Confirmation d'Arafat: cessez-le-feu à Tripoli

TRIPOLI (NORD DU LIBAN), (AFP). - M. Yasser Arafat a annoncé mercredi soir à Tripoli qu'un cessez-le-feu est intervenu sur tous les fronts.

Le cheik Sabah al-Ahmed, qui était accompagné de son collègue du Qatar le cheik Ahmed Ben Seif, avait déclaré à l'agence de presse du Qatar que l'accord serait mis en application à l'issue des consultations en cours entre le conseil de coopération du Golfe et les factions en présence.

le-feu obtenu par la délégation ministérielle arabe, les duels d'artillerie s'étaient poursuivis mercredi avec rage entre factions palestiniennes rivales, à Tripoli.

MALGRÉ TOUT

De violents duels d'artillerie opposant partisans et adversaires de Yasser Arafat continuaient à faire rage mercredi après-midi autour de Tripoli.

Le milliardaire rouge est satisfait

PARIS, (AFP). - Le fisc français vient d'accorder 16 millions de ff de dégrèvements d'impôts à M. Jean-Baptiste Doumeng, patron du consortium agro-alimentaire «Interagra» et surnommé le «milliardaire rouge» en raison de son appartenance au parti communiste français.

Ce dégrèvement, annoncé par l'hebdomadaire satirique «Le Canard enchaîné» et confirmé par l'intéressé, rectifie un redressement fiscal de 18 millions de ff sur les revenus personnels de M. Doumeng, décidé par le fisc en 1979, pour la période 1973/1976.

M. Doumeng avait toujours contesté ce redressement. Après quatre ans d'expertises et de contre-expertises, le fisc vient de lui donner presque entièrement raison: les importantes sommes déposées à l'époque sur ses comptes personnels proviendraient de ventes d'or et de remboursements de prêts non imposables.

M. Doumeng, qui avait déclaré 480.000 ff de revenus

personnels pour quatre ans selon «Le Canard», soit 10.000 ff par mois (le salaire d'un cadre moyen), reconnaît qu'il a encore quelque 500.000 ff de «redressement» à payer au fisc (2 à 3 millions de francs, selon «Le Canard»).

CADEAU

«Le Canard» croit pouvoir parler de «cadeau royal» du fisc au «milliardaire rouge» pour permettre à son «empire», aujourd'hui en situation financière très difficile selon l'hebdomadaire, de ne pas s'effondrer.

Le consortium de M. Doumeng réalise un chiffre d'affaires annuel évalué à 15 milliards de ff à travers une nébuleuse de sociétés, dont la principale, «Interagra» (2,2 mds en 1982), est spécialisée dans le commerce agro-alimentaire avec l'URSS et certains pays africains.

Exercice d'alerte en Israël

TEL-AVIV, (AP). - L'armée israélienne a procédé mercredi à une mobilisation présentée comme un exercice d'alerte et destiné à vérifier l'efficacité de la procédure de rappel des réservistes en temps de guerre.

Cet exercice d'alerte a été annoncé par la radio israélienne qui a appelé 14 unités en utilisant leurs noms de code: «forte personnalité, diplôme de l'université, crème glacée chaude, boucles d'oreilles».

A l'annonce du nom de code de son unité, chaque réserviste doit rejoindre la zone d'entraînement à laquelle il est affecté, revêtu de son uniforme et muni de son paquetage. Aux termes de cet ordre de mobilisation, les véhicules privés sont également réquisitionnés par l'armée et doivent être conduits aux dépôts militaires.

L'armée israélienne avait annoncé la semaine dernière qu'elle allait rappeler «plusieurs milliers» de réservistes en vue de cet exercice. Bien que le gouvernement ait souligné que cette mobilisation ne constituait qu'un exercice, elle n'en a pas moins été prise très au sérieux par la Syrie qui a, de son côté, déclenché la mobilisation générale.

Polémique à Londres sur les euromissiles

LONDRES, (AP). - Selon un sondage publié mercredi, 94 % des Britanniques veulent que leur gouvernement dispose d'un contrôle sur les engins Cruise qui vont être installés en Grande-Bretagne.

Selon les dispositions acceptées par le premier ministre, M^{me} Margaret Thatcher, les Américains disposeraient seuls de l'utilisation matérielle des 160 engins qui seront mis en place à partir du 31 décembre. Mais M^{me} Thatcher a précisé qu'aucun tir ne serait déclenché sans un accord entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

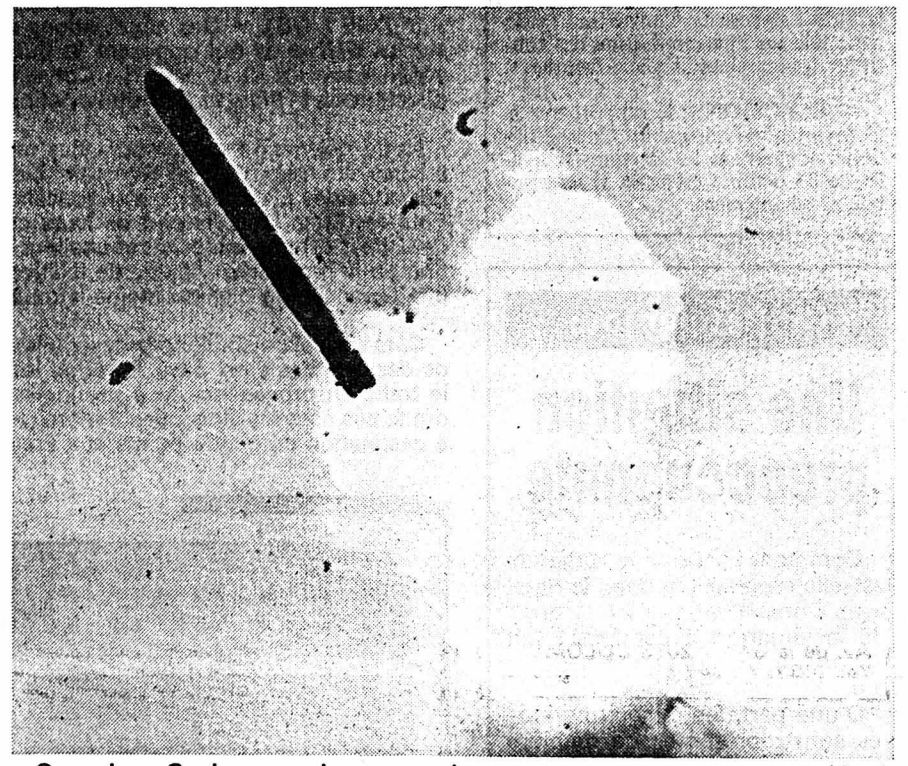
Le sondage de l'institut Opinion Polls publié par le «Daily Mail» montre que la majorité des Britanniques n'a pas confiance dans les assurances données par leur premier ministre.

A la question de savoir s'ils pensent

que les Américains pourraient lancer les Cruise à partir du sol britannique contre la volonté du gouvernement de Sa Majesté, 68 % répondent «oui» contre 18 % de «non».

Londres a refusé l'offre américaine d'une «double clé» faite en 1979 lorsque l'OTAN décida pour la première fois le principe de la mise en place d'euromissiles pour faire pièce à ceux que venait d'installer l'URSS. Le ministre britannique de la défense, M. M. Heseltine, a estimé qu'un tel système coûterait à la

Grande-Bretagne un milliard de livres et serait inutile. Le sondage montre que 47 % des personnes interrogées sont hostiles à l'installation des Cruises, contre 37 % qui sont pour (48 % étaient pour en juin). Ce sondage, effectué sur 1060 électeurs, montre encore que 58 % des Britanniques interrogés pensent que la politique du président Reagan augmente les risques d'une guerre nucléaire. Mais 72 pour cent sont opposés à un renoncement unilatéral aux armes nucléaires britanniques contre 21 pour cent pour.



Quand un Cruise prend son envol.

(Arc)

Le président Reagan au Japon

TOKIO (AFP). - Le président américain Reagan est arrivé mercredi à Tokio pour une visite officielle de quatre jours au Japon.

Quelques heures avant l'arri-

ivée du président américain, un incendie, rapidement éteint, s'est déclenché dans l'hôtel où doivent séjourner la suite de M. Reagan et les journalistes qui l'accompagnent. Deux autres incendies ont été signalés par la police et l'un d'eux a été revendiqué par un groupe radical, «Chukakuha». Quelque 1400 membres de ce groupe ont manifesté à 2 km de l'aéroport, en appelant à «employer la force pour chasser Reagan».

Selon la police, plus de 400 gauchistes ont également manifesté mercredi matin, autour de l'aéroport pour protester contre l'arrivée du président américain.

Tard dans l'après-midi, le président Reagan a effectué une visite protocolaire à l'empereur Hirohito à l'issue de laquelle il a eu un premier entretien avec M. Nakasone, premier ministre.

Le couple présidentiel américain quittera Tokio samedi pour la Corée du Sud.

TÉLEX... TÉLEX... TÉLEX...

Escroquerie

ABIDJAN (AFP). - Une gigantesque escroquerie au préjudice de l'Etat ivoirien, portant sur une somme de plus d'un milliard et demi de francs cfa (près de 8 millions de f.s.) vient d'être révélée par le secrétariat d'Etat à la sécurité intérieure, apprend-on à Abidjan.

Guerre de l'essence

PARIS (AFP). - Le gouvernement français a relancé la guerre de l'essence qui oppose patrons de grandes surfaces aux petits pompistes indépendants, en autorisant des rabais maximum de 16 centimes pour l'ordinaire (contre 9 centimes auparavant) et de 17 centimes pour le super (contre 10) à compter du 15 novembre.

Peines capitales

DIYARBAKIR (Reuter). - Le procureur militaire de Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie, a demandé mercredi la peine capitale pour 26 Kurdes soupçonnés d'appartenir à un mou-

vement nationaliste et accusés de meurtre et d'autres crimes.

Chadli

PARIS (Reuter). - Français et travailleurs immigrés algériens ont applaudi côte à côte mercredi le président Chadli Bendjedid remontant les Champs-Élysées en voiture pour aller déposer une gerbe sur la tombe du soldat inconnu.

L'homme de Dunkerque

NEWBY-BRIDGE (AP). - Sir John Fisher, l'homme qui en 1940, au début de la Seconde Guerre mondiale, avait rendu possible l'évacuation de 338.226 hommes (dont deux tiers de Britanniques), des forces alliées des plages de Dunkerque sous le feu de l'artillerie et de l'aviation allemandes, a été découvert mort mardi.

Mort d'André Chamson

PARIS (AP). - André Chamson, écrivain, académicien français et historien du protestantisme, est mort mardi à Paris à l'âge de 83 ans, a-t-on appris mercredi auprès de la famille de l'écrivain.

Fort tremblement de terre en Italie

MILAN (ITALIE) (AFP). - Un tremblement de terre d'amplitude 5,8 sur l'échelle de Richter (qui en compte neuf) s'est produit mercredi à 17 h 30 en Emilie-Romagne (nord de l'Italie), provoquant de nombreuses scènes de panique dans plusieurs villes.

Une cinquantaine de personnes ont été contusionnées à Parme (Emilie), et dans ses environs à la suite du séisme, selon le ministère italien de l'intérieur. Une personne atteinte plus grièvement a dû être hospitalisée, selon les mêmes sources. La préfecture de Parme a indiqué à l'AFP que la secousse a affecté principalement la zone comprise entre Parme et Reggio Emilie (sur la côte adriatique).

La secousse, qui a duré 42 secondes selon certains séismographes a été nettement ressentie dans tout le nord de l'Italie, jusqu'à proximité de la frontière autrichienne.

L'observatoire romain de Catone indique que l'épicentre se trouvait en profondeur, à environ 30 kilomètres de la surface, en plein cœur du massif montagneux des Apennins.

A Parme, ville la plus proche de l'épicentre, la population est aussitôt descendue dans la rue. A Milan et Bologne, les centraux téléphoniques ont été débordés par des avalanches d'appels téléphoniques.

Ce séisme est le premier à survenir en Italie du Nord depuis de nombreuses années. En Italie du Sud, un séisme d'intensité égale avait fait près de 3000 morts en novembre 1980.

Selon le service séismologique suisse, la secousse a été ressentie dans tout le Tessin, ainsi qu'en Suisse centrale, et dans certaines parties des Grisons et du Valais. Aucun dégât n'a été signalé.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Déficit record des Etats-Unis: 195 milliards de dollars

Pour l'exercice annuel des finances fédérales américaines, qui s'est terminé au 30 septembre 1983, M. Donald Reagan, chef du Département du trésor, a annoncé un déficit de 195,4 milliards de dollars qui constitue un record absolu dans l'histoire de la République étoilée. Le déséquilibre a presque doublé depuis 1982, exercice qui s'est bouclé par un déficit de 110,6 milliards de dollars.

Il convient pourtant de préciser que le budget 1983 supputait l'excédent des dépenses à 209,8 milliards de dollars. L'amélioration de 14,4 milliards en regard des prévisions s'explique de la façon suivante:

Table with 3 columns: Prévisions budgétaires, Recettes, Dépenses. Rows include Résultat d'exercice and Différence.

Pour l'exercice fiscal 1984 - qui a déjà commencé le 1^{er} octobre 1983 -, il est prévu un déficit de 179,7 milliards de dollars. L'ampleur durable d'une impasse annuelle de près de 200 milliards contraint le Trésor américain à des emprunts nouveaux de l'ordre de 50 milliards par trimestre.

Devant ce déficit chronique fort élevé et surtout consécutif aux charges énormes que Washington doit supporter pour la défense américaine et celle du monde démocratique, le président Ronald Reagan a mandaté M. Martin Feldstein, principal conseiller économique de la Maison-Blanche, d'une étude portant sur l'équilibrage des finances publiques américaines pour les quatre années ultérieures à la prochaine élection présidentielle. Il en découle que la dette publique du gouvernement fédéral devrait s'accroître de 1000 milliards de dollars avant 1990. De 80 à 100 milliards de dollars par an devraient être consacrés pour les seuls intérêts de la dette fédérale, donc sans aucun programme d'amortissement. Pour faire face à ces charges croissantes, M. Feldstein demande une augmentation des impôts de 15 à 20% dès 1988, selon des prévisions fournies par l'Agence économique et financière.

Mais l'avenir pourrait être moins sombre en raison des retombées favorables de la reprise économique sur les finances publiques américaines.

E.D.B.

BULLETIN BOURSIER

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, Grand-Passage, and other regions.

Table of stock market data for Zurich, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Zurich (Etrangers), listing foreign companies and their stock prices.

Table of stock market data for Milan, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Frankfurt, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Amsterdam, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Tokyo, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for London, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for New-York, listing various companies and their stock prices.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des devises 9.11.1983

Table showing exchange rates for various countries including USA, Canada, Germany, France, etc.

Cours des billets 9.11.1983

Table showing exchange rates for various currencies including Swiss Franc, German Mark, etc.

Marché libre de l'or (16 h)

Table showing gold prices in various currencies.

Marché libre de l'argent (16 h)

Table showing silver prices in various currencies.

Indice Dow Jones

Table showing the Dow Jones index value.

Conv. OR du 10.11.83

Table showing gold conversion rates.



Cours communiqués par le CREDIT SUISSE

Prochaine réunion Berne-partis: finances, énergie, Constitution

BERNE (ATS). - La traditionnelle réunion du Conseil fédéral avec les dirigeants des quatre partis gouvernementaux avant les sessions du Parlement sera consacrée au programme de la prochaine législature, à l'énergie et à la révision totale de la Constitution fédérale. Le gouvernement a en effet fixé, hier, les thèmes de cette rencontre qui aura lieu le 17 novembre prochain. Il a chargé MM. Pierre Aubert, Georges-André Che-

vallaz et Rudolf Friedrich de le représenter.

Le Conseil fédéral a mis au point mercredi les «Grandes lignes de la politique gouvernementale» pour la prochaine législature. Il s'agit d'une sorte de programme gouvernemental - accompagné de perspectives financières - dans lequel l'exécutif annonce ses intentions sans toutefois s'engager définitivement.

Les traditionnelles «discussions de Watteville» (du nom de la maison bernoise où ont lieu ces rencontres) permettront au gouvernement et aux dirigeants des partis gouvernementaux de se rendre compte de leurs accords ou désaccords et de chercher éventuellement un terrain d'entente.

Rappelons à ce propos une récente déclaration du secrétaire général de l'Union démocratique du centre, M. Max Friedli, qui souhaitait que les partis fassent plus d'efforts pour trouver un dénominateur commun.

Dans le domaine de l'énergie, il sera

question du calendrier selon lequel des différents objets en lice doivent être traités. En effet, les Chambres ont à se prononcer sur deux initiatives - une contre les centrales nucléaires, l'autre pour une nouvelle politique énergétique - ainsi que sur l'autorisation de construire la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Or, chacune des deux initiatives interdit la construction de cette usine nucléaire.

Enfin, la délégation du gouvernement et les responsables des partis discuteront d'un des plus volumineux projets jamais présentés par le Conseil fédéral: la révision totale de la Constitution fédérale. Le gouvernement entend en effet demander aux Chambres si elles jugent réellement nécessaire cette révision.

L'enthousiasme au sein du Conseil fédéral pour cette œuvre gigantesque est en effet nettement tombé depuis que M. Rudolf Friedrich a succédé à M. Kurt Furgler à la tête du département de justice et police.

En bref

BERNE (ATS). - La séance d'hier du Conseil fédéral a été écourtée par le départ de M. Pierre Aubert, président de la Confédération, et de M. Georges-André Chevallaz qui se sont rendus à Genève pour assister aux obsèques du conseiller national Gilbert Duboule. Voici en bref les décisions et autres sujets de discussion qui ont marqué cette séance gouvernementale:

- **AIDE AU DÉVELOPPEMENT:** la Suisse augmentera de 65 millions sa participation à la Banque interaméricaine de développement. Elle fera en outre un don de 11,5 millions à un fonds dépendant de cette banque.

- **CONTRÔLES DOUANIERS:** la Suisse signera la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières.

- **ÉLECTIONS:** le rapport que le Conseil fédéral adresse au Conseil national concernant les élections fédérales du 23 octobre est prêt. Il sera publié prochainement.

Un fait par jour

Une situation préoccupante

Comment l'économie romande est-elle représentée dans le nouveau Conseil national? L'examen de la situation à cet égard fait apparaître un curieux déséquilibre.

D'une part, les milieux agricoles sont représentés de manière disproportionnée. Dans le canton de Vaud, on compte un agriculteur et un vigneron parmi les trois conseillers nationaux libéraux, le seul agrarien est bien entendu paysan, et chez les radicaux, les gens de la terre, en comptant M. Jacques Martin, ingénieur forestier, sont au nombre de quatre sur un total de sept - ils seront même cinq si M. Delamuraz entre au Conseil fédéral, le premier des «viennent ensuite» étant lui aussi agriculteur. Dans le canton de Fribourg d'autre part, l'agrarien qui a pris le siège perdu par les socialistes, M. Cottet, ancien conseiller d'Etat, s'occupait d'un domaine agricole avant d'entrer au gouvernement, et un paysan a toujours traditionnellement place dans la députation du PDC fribourgeois. Enfin, il vaut la peine encore, du point de vue où nous sommes, de relever que M. Gilbert Duboule, dont la mort vient hélas de priver le Conseil national, est remplacé par un vigneron, M. Jean Revaclier, certes homme digne d'intérêt et héritier d'une longue tradition politique.

Que l'on nous entende bien: il n'est pas question à nos yeux de fermer l'accès des Chambres aux milieux de l'agriculture, mais de constater une disproportion, alors qu'il y a dix, et peut-être bientôt onze hommes de la terre parmi les cinquante et un députés romands au Conseil national, soit une proportion de l'ordre de 20 %, très différente de celle prévalant dans la réalité. Et d'autre part, qui voyons-nous d'autre à la Chambre du peuple: des hommes et quelques femmes dont la politique est ou a été la profession, des avocats, des enseignants, deux écologistes, des syndicalistes, un géographe, un médecin et un journaliste, deux hommes proches de l'industrie du bois et de la construction et un représentant de l'économie à proprement parler, M. Gilbert Coutau, libéral genevois, secrétaire romand de la Société pour le développement de l'économie suisse.

C'est peu, et c'est dommage. La Suisse romande déplore depuis longtemps de se trouver en état d'infériorité par rapport à la Suisse alémanique sur le plan de l'économie, et elle envoie un seul véritable économiste au parlement, principal lieu de rencontre entre Romands, Alémaniques et Tessinois. Cette situation est préoccupante.

Etienne JEANNERET

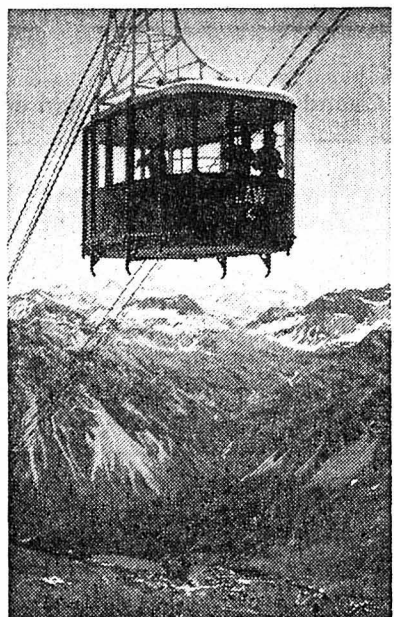
Trafic aérien avec les Etats-Unis Vers des pourparlers difficiles

BERNE (ATS). - Des négociations seront ouvertes le 14 novembre à Berne sur les différends qui opposent la Suisse et les Etats-Unis à propos du trafic aérien entre les deux pays. Le Conseil fédéral a nommé hier M. Rolf Kuenzi, directeur de l'Office fédéral de l'aviation civile, à la tête de la délégation suisse.

Notre délégation comprendra des représentants du département fédéral des affaires étrangères et de Swissair. Les pourparlers - ils seront ouverts à la demande des Etats-Unis - s'annoncent difficiles, car les avis sont très opposés. Pour les Etats-Unis, la part de leurs compagnies d'aviation au trafic entre les deux pays est trop mince. Ils souhaitent corriger cette situation par une libéralisation de la procédure actuelle de fixation des tarifs. Cette démarche impliquerait une renonciation plus ou moins large à la souveraineté en matière tarifaire.

Côté suisse, on souligne le déséquilibre qui existe actuellement entre les droits de desserte des deux pays. En effet, les compagnies américaines désignent pour le trafic en provenance et à destination de la Suisse et au-delà des droits très étendus alors que «Swissair» doit se limiter au trafic en provenance et à destination de quatre points aux Etats-Unis.

En cas de malheur



Il ne sera alors plus question de tourisme... (ARC)

BERNE (ATS). - Une nouvelle ordonnance sur l'exploitation des entreprises de transports publics et concessionnaires en cas de guerre entrera en vigueur début 1984. Ce texte définit l'organisation, les tâches et les transports de ces entreprises en cas de conflit armé. Le Conseil fédéral l'a adopté hier.

Ce nouveau règlement prévoit en particulier que, même en cas de guerre, l'exploitation civile des entreprises de transports - chemins de fer, autobus, téléferiques et autres - doit être maintenue aussi longtemps que possible. L'organisation d'exception est d'ailleurs largement fondée sur la structure civile. En outre, la nouvelle ordonnance règle l'engagement d'une police ferroviaire armée chargée de surveiller le matériel. Elle prévoit également la création de groupes de sabotage afin que l'ennemi ne puisse se servir des installations de transport.

Aide aux institutions de l'ONU

BERNE (AP). - La Suisse est décidée à poursuivre son effort de financement des diverses institutions d'aide au développement des Nations unies. Au total, les contributions de la Suisse se monteront à 62,9 millions de francs, a annoncé à New-York l'observateur permanent de la Suisse à l'ONU, M^{me} Françoise Pometta; 40 millions (36,2 en 1983) iront au seul Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Selon le communiqué du département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la Suisse a en outre réservé une somme de 8,5 millions de francs à deux projets à plus long terme du Fonds pour le développement industriel (FNUDI) ainsi qu'au programme conjoint du PNUD et de la Banque mondiale en matière d'énergie.

Les contributions helvétiques s'inscrivent dans le budget de la coopération au développement. Elles seront imputées aux crédits-cadres en vigueur pour la coopération technique et l'aide financière, ainsi que pour l'aide humanitaire. Ces fonds, qui ne constituent qu'une partie de la collaboration multilatérale au développement, bénéficient à des pays et secteurs que les programmes bilatéraux d'aide au développement ne prennent que modestement en considération.

DU RHÔNE AU RHIN

Incendie en Valais

SION (ATS). m Dans la nuit de mardi à mercredi le feu a ravagé une maison d'habitation à Arbaz au-dessus de Sion, propriété de M^{me} Martine Torrent et de M. Pierre Bonvin. Il y a eu des dizaines de milliers de francs de dégâts. Le sinistre aurait pris dans la cuisine de M. Bonvin et aurait gagné tout l'immeuble.

Direction Ankara

ZURICH (ATS). - Les deux vols hebdomadaires de Swissair à destination d'Ankara seront supprimés dès le 1^{er} décembre prochain. Selon les indications fournies mercredi par la compagnie aérienne suisse, cette mesure intervient à la demande des autorités turques.

Assurance Suisse et CEE

BRUXELLES (ATS). - La ratification de l'accord avec la Suisse sur l'assurance directe rencontre une opposition croissante au sein de la CEE. Le comité économique et social de la communauté - au sein duquel se retrouvent les organisations des salariés et des employeurs ainsi que des représentants du monde économique des Dix vient d'affirmer qu'une ratification de ce texte serait «prématurée».

Projet à Trogen

BANGKOZ (ATS). - Le village Pestalozzi de Trogen dans le canton d'Argovie, projette d'accueillir un groupe d'orphelins Khmers vivant actuellement dans un camp de réfugiés en Thaïlande. L'office fédéral de la police a déjà délivré une autorisation pour l'entrée en Suisse d'un

groupe d'enfants cambodgiens non accompagnés, ne dépassant pas 14 personnes.

Ecoutes à Bâle-ville

LAUSANNE (ATS). - Le message accompagnant le projet de modification du code de procédure pénal bâlois relatif aux écoutes téléphoniques était objectif. C'est ce qu'a constaté mercredi le Tribunal fédéral (TF) qui, à l'unanimité, a rejeté dans la mesure où ils étaient recevables, deux recours contestant cette objectivité.

Au prochain synode

LUCERNE (ATS). - Le problème de l'introduction d'un service civil sera l'un des thèmes les plus importants abordés les 18, 19 et 20 novembre prochains, lors du synode des Eglises protestantes de Suisse a-t-on appris lors d'une conférence de presse donnée mercredi à Lucerne.

Liberté provisoire

GENÈVE (ATS). - Antonella B. 25 ans, Vaudoise, nurse, impliquée dans l'assassinat d'un membre de la mission d'Arabie saoudite à Genève, le 10 mars, a été mise en liberté provisoire par le juge d'instruction en accord avec le parquet.

En course

ERSTFELD (UR). (ATS). - La première balance automatique pour poids lourds d'Europe vient d'être mise en service sur la N2, près d'Erstfeld. Elle permet de contrôler le poids des camions sans interrompre leur course.

Le gardien de Gelli

GENÈVE (ATS). - Edouard C., le

Pas seulement sur les écrans ces «faiseurs de Suisses»...

OBERAEGERI, (ZG), (ATS). - A mi-chemin entre Kafka et Courteline, la mésaventure d'une jeune étudiante allemande pourrait sans doute inspirer Rolf Lissy, l'auteur des «Faiseurs de Suisses». Agée de 23 ans, la jeune femme avait obtenu l'assentiment du Conseil communal d'Oberaegeri pour devenir citoyenne helvétique. Coût de l'opération: 4000 fr. que la demoiselle acquitte, dans les délais, avec un chèque muni de cette précision que, pour être encaissé, il doit être vu et approuvé par sa mère. Parce qu'elle n'a pas utilisé «le bulletin de versement postal en usage chez nous» - ce qui a eu le don d'irriter les autorités -, la candidate au passeport suisse n'a maintenant plus aucune chance de le décrocher.

L'affaire a fait, on s'en doute, un certain bruit dans le canton de Zoug et un député au Grand conseil a interpellé le gouvernement. D'abord parce qu'il estime que le montant de 4000 fr. est très élevé, et cela quand bien même une réglementation cantonale précise qu'il faut

tenir compte de la situation économique du candidat lorsqu'on fixe le prix de la procédure de naturalisation.

Cette incroyable histoire date du 28 mars dernier, jour où la commune d'Oberaegeri accorde la «citoyenneté communale» à cette jeune Allemande avant qu'elle ne la sollicite du canton, puis de la Confédération. Passent quelques semaines, délai au terme duquel le Conseil communal explique qu'une condition de la naturalisation - le paiement postal - n'étant pas remplie de façon «propre en ordre», la décision est nulle. Et cela bien que le chèque ait été déposé dans une banque.

Le député zougais Walther Heggin - par ailleurs président de la ville de Zoug - ne cache pas qu'il est scandalisé tant par l'attitude de la commune que par celle du département cantonal de l'intérieur qui «couvre» les autorités d'Oberaegeri. «Dans un pays où l'arbitraire et l'arrogance ne devraient pas avoir leur place, ces comportements sont incompréhensibles».

Vieillesse et livres scolaires

ZURICH (ATS). - Assis au coin du feu, grand-père fume la pipe et grand-mère tricote, le chat ronronne pelotonné près de la cheminée. C'est à peu près cette image idyllique et paisible de la vieillesse que l'on trouve dans la plupart des livres scolaires de Suisse alémanique.

Deux étudiants de l'Université de Zurich ont pris sous la loupe les 72 livres scolaires employés par les écoliers suisses alémaniques. Les deux principales conclusions de leur travail, inspiré par la Fondation Pro Senectute et présenté mercredi à Zurich, sont que l'image du vieillard dans les livres scolaires d'outre-Sarine est positive, mais manque de réalisme.

L'idée d'une telle enquête est née d'une étude des livres scolaires réalisée en Allemagne fédérale en 1970 et dont les conclusions sont pour le moins surprenantes: les vieux y sont empotés, incapables de se débrouiller et entêtés. Pro Senectute n'entend pas limiter l'étude des livres scolaires à la Suisse alémanique, une étude identique devrait être réalisée en Suisse romande, a-t-on appris lors d'une conférence de presse.

Qui paiera la casse à Zurich?

ZURICH (ATS). - La Municipalité zuricoise, et plus particulièrement la police municipale, ne peut être tenue responsable des dégâts matériels occasionnés à Zurich lors des manifestations de 1980-81. C'est ainsi qu'en a décidé le Tribunal du district de Zu-

rich qui a rejeté la plainte d'un commerçant zuricois et l'a condamné au paiement des frais de la cause. Cette plainte est la première d'une série de cinq à être jugée. Les cinq plaignants, tous commerçants, sont d'avis que la police municipale n'a pas pris les mesures que le devoir lui impose pour éviter les atteintes à la propriété privée. Le plaignant fera probablement appel contre ce jugement au Tribunal cantonal, ainsi que l'a déclaré mercredi son avocat.

Elections fédérales En ordre!

2.5 MILLIONS

ZURICH (ATS). - Le gouvernement zuricois a rejeté, hier, le recours déposé par le parti socialiste du canton de Zurich contre le résultat des élections au Conseil national du 23 octobre dernier. Le parti avait demandé qu'une instance neutre réexamine les bulletins de vote. Les pannes successives de l'ordinateur lors du dépouillement ont pu fausser les résultats, déclarait-il à l'appui de sa requête. Le conseil d'Etat a expliqué qu'aucun cas d'erreur liée aux défaillances de la technique ne lui était connu et a ajouté qu'un nouveau dépouillement, manuel cette fois, n'offrirait pas de garantie supérieure à celle du travail de l'ordinateur.

Une année après le début des manifestations, en mai 1981, les agrariens zuricois avaient déposé plainte contre l'exécutif municipal au nom de 53 commerçants en invoquant des dégâts matériels et pertes commerciales de l'ordre de 2,5 millions de francs. La police aurait dû, selon l'UDC et les plaignants, intervenir immédiatement pour disperser même de petits groupes de manifestants au lieu d'attendre jusqu'à ce qu'ils s'organisent. La police a d'autre part, selon eux, négligé le devoir qui lui incombe de protéger la propriété privée.

Jean Clivaz devant l'Union PTT «Prêts à nous battre»

ZURICH (ATS). - Le congrès annuel de l'Union PTT, le principal syndicat du personnel des postes, télégraphes et télécommunications, s'est terminé hier à Zurich. Quelque 500 personnes ont participé à ce congrès de trois jours qui s'est achevé sur le virulent discours de M. Jean Clivaz, président de la Fédération suisse des cheminots et vice-président de l'Union syndicale suisse et de l'Union fédérative.

Invoquant la revendication des syndicats pour la semaine de 40 heures, il s'est exclamé que si les syndicats restaient partisans du dialogue, cela ne signifie pas qu'ils soient disposés à payer l'importé quel prix pour maintenir la «paix du travail». Le nouveau Parlement devra également se pencher sur ce problème et, constate M. Clivaz, les amis des travailleurs n'y sont pas

plus nombreux que dans l'ancien. «Ces gens-là doivent savoir que nous sommes prêts à nous battre» pour faire aboutir de justes revendications, s'est exclamé M. Clivaz.

Il faut, selon lui, diminuer le temps consacré à la production, faute de quoi le nombre de chômeurs ne cessera d'augmenter, «malgré toutes les mesures que nous pourrions proposer aux employeurs pour limiter les fermetures d'entreprises».

Les principales revendications de l'Union PTT, votées mardi par les délégués, sont une réduction progressive de la durée du travail, à 42 heures puis à 40 heures par semaine, le maintien des allocations semestrielles au rattachement et la révision de la classification du personnel.

Robert Ducret: un pas de plus

GENÈVE (ATS). A l'unanimité, le comité central du parti radical genevois a désigné M. Robert Ducret comme candidat au Conseil fédéral. Cette désignation doit, selon les statuts, être confirmée dimanche prochain par l'assemblée des délégués.

Né en 1927 à Carouge, Robert Ducret a siégé 18 ans au Conseil municipal de cette localité, et a été député au Grand Conseil genevois de 1965 à 1977, année où il fut élu conseiller d'Etat.

M. Ducret, qui est actuellement président de la conférence des directeurs des finances des cantons, a présidé le gouvernement genevois en 1982. Le 23 octobre dernier, il a été élu au Conseil des Etats. (Keystone)

